



## **PROGRAMME EMPRES**

**(Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs  
et maladies transfrontières des animaux et des plantes,  
composante Criquet pèlerin)**

## **EN RÉGION OCCIDENTALE**

**RAPPORT DE LA SIXIÈME RÉUNION DES CHARGÉS  
DE LIAISON**

**Agadir, Maroc**

**26 – 30 novembre 2007**

## Sixième réunion des chargés de liaison EMPRES-RO

Agadir, Maroc, 26 – 30 novembre 2007



**Participants**

## SOMMAIRE

<b>Liste des abréviations et acronymes .....</b>	<b>5</b>
<b>Préambule .....</b>	<b>7</b>
<b>1. Ouverture de la réunion .....</b>	<b>8</b>
<b>2. Présentation du bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2007 .....</b>	<b>9</b>
<b>3. Présentation des exposés par pays membre du Programme EMPRES-RO .....</b>	<b>12</b>
3.1. Algérie .....	12
3.2. Libye .....	13
3.3. Mali .....	13
3.4. Maroc .....	14
3.5. Mauritanie .....	15
3.6. Niger .....	15
3.7. Sénégal .....	16
3.8. Tchad .....	17
3.9. Tunisie .....	17
<b>4. Formation et recherche : bilan et perspectives.....</b>	<b>18</b>
4.1. Formation .....	18
4.2. Recherche .....	18
<b>5. Aspects environnementaux : bilan et perspectives.....</b>	<b>19</b>
5.1. Composante environnementale du projet PALPCP de la BAD .....	19
5.2. Etat d'avancement du projet FIDA.....	20
<b>6. Plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin .....</b>	<b>20</b>
<b>7. Programme de suivi-évaluation .....</b>	<b>21</b>
7.1. Programme de suivi-évaluation d'EMPRES-RO .....	21
7.2. Présentation des principaux résultats de la revue à mi parcours du projet AELP de la Banque mondiale .....	22
<b>8. .Mise à jour du schéma de planification du Programme EMPRES-RO .....</b>	<b>23</b>
<b>9. Elaboration du plan d'opération du Programme EMPRES-RO pour l'année 2008.....</b>	<b>23</b>
<b>10. Révision et validation des plans annuels par pays .....</b>	<b>44</b>
<b>11. Recommandations .....</b>	<b>44</b>
<b>12. Date et lieu de la prochaine Réunion .....</b>	<b>45</b>
<b>13. Adoption du rapport.....</b>	<b>45</b>
<b>14. Remerciements.....</b>	<b>45</b>

<b>15. Clôture.....</b>	<b>45</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>47</b>
<i>Annexe 1. Programme de la 6<sup>ème</sup> Réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO.....</i>	<i>48</i>
<i>Annexe 2. Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2007 .....</i>	<i>50</i>
<i>Annexe 3. Résultats de la mission de prospection conjointe Mali-Mauritanie .....</i>	<i>54</i>
<i>Annexe 4. Suivi des recommandations de la 5<sup>ème</sup> Réunion des chargés de liaison.....</i>	<i>56</i>
<i>Annexe 5. Résultats de la mission de coordination EMPRES-RO au Niger et au Tchad.....</i>	<i>59</i>
<i>Annexe 6. Formation : bilan et perspectives.....</i>	<i>62</i>
<i>Annexe 7. Recherche : bilan et perspectives.....</i>	<i>72</i>
<i>Annexe 8. Aspects environnementaux : bilan et perspectives.....</i>	<i>76</i>
<i>Annexe 9. Plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin .....</i>	<i>80</i>
<i>Annexe 10. Termes de référence pour encadrer la préparation des plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin dans la Région occidentale.....</i>	<i>89</i>
<i>Annexe 11. Chronogramme 2007-09 des activités relatives à l'élaboration de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin dans la Région occidentale.....</i>	<i>92</i>
<i>Annexe 12. Programme de suivi et évaluation : état d'avancement de la réflexion sur le sujet.....</i>	<i>93</i>
<i>Annexe 13. Termes de référence d'une assistance à la conception du système de suivi et évaluation .....</i>	<i>96</i>
<i>Annexe 14. Chronogramme des activités du programme de suivi et évaluation .....</i>	<i>99</i>
<i>Annexe 15. Liste des participants .....</i>	<i>100</i>

## LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AELP	<i>Africa Emergency Locust Project</i> / Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (Banque mondiale)
AGP	Division de la production végétale et de la protection des plantes (FAO)
AGPP	Service de la protection des plantes (FAO)
AGRHYMET	Centre régional de formation et d'information en agro-hydro-météorologie
ANLA	Agence nationale de lutte antiacridienne (N'Djaména, Tchad)
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Montpellier, France)
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale
CNLA	Centre national de lutte antiacridienne (Nouakchott, Mauritanie et Niamey, Niger)
CNLAA	Centre National de Lutte Anti-Acridienne (Agadir, Maroc)
CNLCP	Centre national de lutte contre le Criquet pèlerin (Bamako, Mali)
CR	Coordination régionale du Programme EMPRES en Région occidentale
CRC	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale
DLCC	<i>Desert Locust Control Committee</i> / Comité FAO de lutte contre le Criquet pèlerin
DLIS	<i>Desert Locust Information Service</i> (FAO) / Service d'information sur le Criquet pèlerin
DPV	Direction de la protection des végétaux
ELO	<i>EMPRES Liaison Officer</i> / Chargé de liaison EMPRES
<i>eLocust</i>	Système de collecte et de transmission électronique des données acridiennes
EMPRES	<i>Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases</i> / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes (FAO)
EMPRES/RO	Programme EMPRES en Région occidental
EU	Etats-Unis
FAD	Fonds africain de développement (BAD)
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> / Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, Italie)
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial (France)
FIDA	Fonds international de développement agricole (Rome, Italie)
FSP	Fonds de solidarité prioritaire (France)
IAV	Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (Agadir, Maroc)
INAPG	Institut national agronomique de Paris-Grignon (Paris, France)
INAT	Institut national agronomique de Tunis (Tunisie)
ISO	<i>International Organization for Standardization</i> / Organisation internationale de normalisation

### **LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES (SUITE)**

LAA	Lutte anti-acridienne
LF	Ligne de front
OCHA	Organisation des Nations Unies pour les affaires humanitaires
OCLALAV	Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire (Dakar, Sénégal)
OSE	<i>Oedaleus senegalensis</i> (Criquet sénégalais)
PALPCP	Projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans quatre pays membres de la CLCPRO (BAD)
PO	Plan d'opération
PV	Protection des végétaux
PLUCP	AELP Niger
QUEST	<i>Quality and Environment Surveys of Treatments</i> / Qualité, environnement et santé publique
RAMSES	<i>Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca</i>
RC	Région centrale
RO	Région occidentale
SE	Suivi et évaluation
SIG	Système d'information géographique
SWARMS	Schistocerca Warning Management System
TdRs	Termes de référence
ULV	<i>Ultra Low Volume</i> / Ultra bas volume
UNLA	Unité nationale de lutte antiacridienne
USAID	<i>United States Agency for International Development</i> (Etats-Unis)

## **PREAMBULE**

Dans le cadre du Programme EMPRES de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Région occidentale et suite à la 5<sup>ème</sup> réunion des Chargés de Liaison (ELO) de ce Programme, tenue à Nouakchott (Mauritanie) du 04 au 07 décembre 2007, la 6<sup>ème</sup> Réunion des Chargés de Liaison s'est tenue comme prévu à Agadir, Maroc, du 26 au 30 novembre 2007. Le programme de la réunion figure en annexe 1.

Ont participé à cette réunion :

- Les chargés de Liaison des neuf pays membres : Algérie, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie;
- Le Secrétaire Exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO) et Coordonnateur du Programme EMPRES de la même région;
- Le Représentant du Groupe acridien du siège de la FAO, Rome ;
- Des fonctionnaires et consultants du Siège de la FAO et de la CLCPRO;
- Le Secrétaire de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale (CRC);
- Le représentant de la Banque mondiale (BM);
- Les coordonnateurs du projet AELP<sup>1</sup> (Sénégal, Niger et Tchad) ;
- Des membres de la délégation marocaine.

La liste complète des participants figure en annexe 15.

---

<sup>1</sup> AELP : *Africa Emergency Locust Project* / Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (Banque mondiale)

## 1. Ouverture de la réunion

1. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Aït Melloul (Maroc). Elle s'est déroulée en présence du représentant du Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime, du Directeur du Centre National de Lutte Antiacridienne du Maroc, du représentant du Groupe des acridiens du siège de la FAO, du Secrétaire Exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale et coordonnateur régional du Programme EMPRES-RO, du Secrétaire de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région centrale, des Coordonnateurs du projet AELP, des Chargés de liaison de neuf pays de la Région Occidentale, du représentant de la Banque Mondiale, des fonctionnaires internationaux du Secrétariat de la CLCPRO basés à Alger et de plusieurs invités.
2. Dans son intervention, Monsieur Said Ghaout, Directeur du Centre National de Lutte Antiacridienne du Maroc, s'est dit honoré d'accueillir cette réunion. Il a remercié tous les participants pour leur présence à cette manifestation qui se tient pour la deuxième fois au Maroc puisque la deuxième réunion des chargés de liaison dudit Programme s'est également tenue à Agadir en 2003; ce qui démontre l'intérêt que son pays accorde au Programme EMPRES-RO. Il a évoqué les efforts considérables fournis par le Maroc pour venir à bout de la recrudescence/invasion du Criquet pèlerin en 2003-2005. Il a souligné que l'élan de solidarité régionale qui s'est manifesté au cours de la crise acridienne de 2003-2005, et auquel le Royaume du Maroc a contribué avec plus de 8 millions de dollars US, a montré à quel point une action coordonnée et solidaire à l'échelle de la Région est bénéfique pour l'ensemble de la Région.
3. Monsieur Ghaout a également rendu hommage à la CLCPRO pour le rôle qu'elle joue dans la circulation de l'information, la coordination des initiatives et des interventions dans les différents pays, l'organisation des ateliers de sensibilisation et de formation. Il s'est également réjoui des avancées réalisées dans le cadre du Programme EMPRES-RO notamment celles relatives à la création des unités nationales dans les pays de la ligne de front et à la formation des ressources humaines. Il a rappelé l'initiative prise par le Maroc en 2006 de créer une filière de formation supérieure de 3<sup>ème</sup> cycle en acridologie assurée par l'Institut Agronomique et Vétérinaire (IAV) Hassan II d'Agadir, en collaboration avec le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLAA), et ce au profit des cadres des pays de la Région. Il a enfin souhaité aux participants un agréable séjour et plein succès aux travaux de la réunion.
4. Monsieur Thami Ben Halima, Secrétaire Exécutif de la Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO), et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO de la même région, a remercié le Gouvernement du Maroc d'avoir bien voulu accueillir cette manifestation régionale, de l'accueil chaleureux qu'il a réservé à tous les participants et des dispositions prises pour assurer la réussite de cette réunion. Il a loué les efforts déployés depuis longtemps par le Maroc pour développer la lutte antiacridienne. Il a ensuite mis en exergue l'utilité de la lutte préventive comme meilleure stratégie pour éviter le développement des invasions et protéger ainsi les productions végétales, la santé humaine et l'environnement. Il a précisé que la composante Criquet pèlerin du Programme EMPRES-RO initié par le Directeur général de la FAO en 1994 vise à atteindre cet objectif.
5. Monsieur Ben Halima s'est félicité des avancées institutionnelles enregistrées ces toutes dernières années à travers la création de structures nationales de lutte antiacridienne autonomes dans les quatre pays de la ligne de front - Mauritanie, Mali, Niger et Tchad. Il a cependant souligné que ces avancées institutionnelles, combien importantes, pourraient se révéler inefficaces si les institutions et les mécanismes mis en place ne sont pas conduits par des personnels compétents et en nombre suffisant. Il a rappelé à cet effet les appels de la FAO et la CLCPRO aux gouvernements des pays de la région en vue de renforcer leurs Unités nationales de lutte antiacridienne par les cadres et les techniciens requis. Il a précisé que la formation de 3<sup>ème</sup> cycle en acridologie, lancée par



l'IAV Hassan II en 2006 avec la contribution du CNLAA contribuera à ce renforcement des capacités humaines. Il a en outre signalé qu'en raison de la situation acridienne qui prévaut dans la Région centrale, notamment dans les pays situés sur le pourtour de la Mer Rouge, les pays de notre région devront rester vigilants en 2008. Il a, à cette occasion, remercié les pays de la Région centrale, le siège de la FAO et le Secrétariat de la CRC pour les efforts qu'ils ont déployés et qu'ils continuent à mener pour essayer de maîtriser la situation du Criquet pèlerin dans cette région. Il a enfin souhaité plein succès aux travaux de la réunion.

6. Dans son allocution, Monsieur Brahim Hafidi, représentant du Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime, a exprimé sa joie de participer à l'ouverture officielle de cette réunion et a souhaité la bienvenue aux participants. Il a mis en exergue l'importance économique de l'agriculture au Maroc ainsi que l'intérêt qu'accorde l'Etat à la lutte antiacridienne pour sauvegarder la production agricole. Il a tenu à rendre hommage aux responsables, aux cadres et au personnel du CNLAA du Maroc pour leur professionnalisme en matière de gestion de la lutte antiacridienne et a félicité également tous les départements ministériels qui se mobilisent avec beaucoup d'efficacité en période d'invasion acridienne. Il a exprimé son appui au Programme EMPRES-RO qui vise à instaurer la lutte préventive. Il a tenu à cette occasion à féliciter M. Thami Ben Halima, Coordonnateur de ce Programme pour les efforts déployés pour la concrétisation de la stratégie de lutte préventive élaborée de façon participative à Nouakchott en 2001. Il lui a aussi rendu hommage pour la qualité du travail du Secrétariat de la CLCPRO.
7. Monsieur Hafidi a ensuite souligné que dans le cadre de la solidarité régionale et suite aux instructions Royales, le Maroc a lancé une filière de formation de 3<sup>ème</sup> cycle en acridologie assurée par l'IAV Hassan II d'Agadir en collaboration avec le Centre National de Lutte Antiacridienne du Maroc. La mise en œuvre de ce programme de formation a débuté au cours de l'année académique 2006-2007 avec une première promotion de candidats provenant du Mali, du Maroc et du Sénégal. La deuxième promotion 2007-2008 est composée de candidats du Mali, du Maroc, du Sénégal et du Tchad. Il a également informé les participants qu'une thèse de Doctorat es-science agronomique de l'IAV Hassan II d'Agadir a été récemment soutenue par un étudiant du Niger sur les effets environnementaux de la lutte chimique contre le Criquet pèlerin dans la vallée du Tafidah au Niger. Il a précisé que l'objectif visé de la formation est de contribuer à asseoir un véritable programme de recherche dans le domaine de la lutte antiacridienne en Région occidentale. Au terme de son allocution, il a réitéré sa bienvenue aux participants et a souhaité plein succès aux travaux de la réunion.
8. Au terme de ces allocutions, le modérateur a énuméré les objectifs et les résultats attendus de la réunion. Il a ensuite présenté le programme de travail qui a été validé par les participants.
9. **Un Comité de rédaction** du rapport de la réunion a aussi été constitué. Il comprend Mrs Fakaba Diakité (Mali), Saïd Ghaout (Maroc), Khaled Moumène (Algérie), ainsi que les représentants du Secrétariat de la CLCPRO.

## **2. Présentation du bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2007**

10. Le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a tout d'abord précisé qu'un temps important a été consacré au développement de certains axes stratégiques du Programme EMPRES-RO, à savoir le plan de formation régional, les plans de gestion des risques et la stratégie de communication. Il a ensuite présenté le bilan des progrès réalisés pour chacun des six résultats dudit Programme. Les détails figurent en annexe 2.
11. Concernant les **Résultats 1 et 2 (dispositifs de surveillance et d'alerte précoce et d'interventions rapides)**, les pays de la Région occidentale (RO) et notamment les quatre pays de la ligne de front ont soumis à la Coordination régionale leurs plans d'actions annuels de surveillance et d'intervention qui ont été approuvés et financés

conjointement par les projets de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque mondiale (projet AELP), de l'USAID et les budgets des gouvernements. Les prospections se poursuivent en Mauritanie et au Tchad alors qu'elles ont été suspendues au Mali et non réalisées au Niger à cause de l'insécurité dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin. Le Secrétariat a rappelé que les équipements complémentaires pour l'opérationnalité et la durabilité du dispositif d'alerte précoce et d'intervention rapide, identifiés et approuvés par le Comité de pilotage en janvier 2007 à Bamako, ont été commandés par la FAO et leur acquisition est en cours.

12. **Une prospection conjointe Mali-Mauritanie** (annexe 3), supervisée par le Secrétariat de la CLCPRO et financée par le projet BAD, s'est déroulée en Mauritanie en août 2007, dans la partie limitrophe avec le Mali. Ses objectifs étaient comme suit :

- Renforcer la coopération entre les pays de la RO en initiant une dynamique de travail commun et concerté ;
- Faciliter les déplacements des équipes de prospection entre les pays en élaborant et testant les procédures administratives et logistiques permettant de tels déplacements ;
- Echanger les expériences et les connaissances des prospecteurs en termes de planification, organisation et exécution d'une prospection ;
- De façon opportune, former *in situ* les prospecteurs.

13. Ces objectifs ont été globalement atteints et des enseignements ont été tirés de cette prospection conjointe.

14. Pour les constructions devant être financées par la BAD, l'appel d'offre pour la Mauritanie est lancé par la FAO et celui du Mali est en cours. Le Niger doit fournir des informations supplémentaires pour lancer l'appel d'offre. Pour le Tchad, le plan architectural est en cours de réalisation. Il est à souligner à ce sujet, que le projet AELP contribue au financement d'une bonne partie des besoins des pays en infrastructures.

15. Pour le **Résultat 3 (réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information)** les 9 pays de la région occidentale ont chacun créé **une unité de l'information acridienne** et y ont affecté au moins un cadre. RamsesV3 a été installé et eLocust2 utilisé dans ces pays à l'exception de la **Libye et du Tchad**. Une mission de la Coordination régionale (CR) s'est rendue en Libye et au Tchad pour créer les conditions d'installation de ces outils. Le Secrétariat a rappelé qu'une **réunion d'évaluation de l'utilisation de RamsesV3 et d'eLocust2 est programmée du 6 au 8 décembre 2007 à Agadir**. Y assisteront les cinq pays utilisant pleinement ces outils : l'Algérie, le Mali, le Maroc la Mauritanie et le Niger.

16. Quant au **Résultat 4 (Coordination régionale est opérationnelle)**, le Secrétariat a informé les participants que le recrutement des deux fonctionnaires acridologue et chargé du suivi-évaluation a pu avoir lieu en juillet 2007. Auparavant, la CR a préparé le projet de **plan de formation régional** et organisé l'atelier qui a validé ce plan. Elle a effectué une **mission conjointe Banque mondiale - FAO/CLCPRO de supervision** du Projet AELP et du Programme EMPRES-RO **au Niger en avril 2007** et permis de faire avancer beaucoup d'activités notamment la création d'une Unité nationale de lutte antiacridienne (UNLA) autonome. Elle a également effectué une mission de suivi au Tchad qui a permis les mêmes avancées. La CR a participé à **l'atelier international sur l'avenir des biopesticides** dans la lutte contre le Criquet pèlerin qui a eu lieu à **Saly (Sénégal) en février 2007**. Le Coordonnateur du Programme EMPRES-RO a par ailleurs représenté la FAO à la **Conférence Sous-Régionale (Afrique de l'Ouest) pour la Réduction des Risques de Catastrophes Naturelles, tenue à Abidjan en mai 2007**. Il a **participé** à la réunion du Comité exécutif de la CRC tenu en juin 2007 au Yémen.

17. Il a par ailleurs informé l'assistance qu'un **Site Web de la CLCPRO-EMPRES/RO**, finalisé et approuvé par la 4<sup>ème</sup> Session la CLCPRO, tenue en octobre 2007 à Bamako, est mis en ligne et son adresse est : **www.clcpro-empres.org**. De même un **poster**

**décrivant le rôle et les objectifs du Programme EMPRES-RO** a été réalisé et présenté au Séminaire régional de la Société Orthoptérologique qui s'est tenue en juin 2007 à Dakar au Sénégal.

18. Pour le **Résultat 5 (les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées)**, la RO dispose aujourd'hui d'un plan de formation **harmonisé**, finalisé et validé par l'ensemble des pays **pour la période 2007-2009**. Il comprend les formations régionales et nationales de courte durée et des formations de longue durée (voir point formation).
19. Concernant le **Résultat 6 (programme de recherche opérationnelle)** un **état des lieux des activités de recherche** réalisées dans trois pays de la ligne de front (**Mali, Niger et Tchad**) et au **Sénégal** est en cours de réalisation. Un atelier sera organisé en 2008 pour la mise en place d'un plan régional de recherche (voir point recherche).
20. Le **suivi du plan d'opération 2007** a été par ailleurs présenté en détail et les 74 activités et sous-activités ont été classées en cinq catégories :
  - Activités totalement réalisées (16);
  - Activités récurrentes ou continues (24);
  - Activités en partie réalisées (19);
  - Activités non réalisées (15) dont;
  - 5 activités et sous-activités difficiles à réaliser.
21. Ce constat montre que **des progrès énormes ont été réalisés** en particulier **sur le plan institutionnel** puisque les quatre pays de la ligne de front disposent aujourd'hui d'unités nationales créées par loi et dotées de l'autonomie administrative, décisionnelle et financière. Ce pas est très important pour la durabilité de la stratégie de lutte préventive. Il reste cependant à consolider ces efforts par un accompagnement du Programme EMPRES-RO dans le but de rendre ces unités totalement fonctionnelles, notamment au Tchad et au Niger.
22. A propos des activités et sous-activités difficilement réalisables, le Secrétariat a proposé de discuter leur pertinence et les approches éventuelles pour leur mise en œuvre. Ainsi, les activités relatives à la définition des critères d'alerte précoce et ceux de l'intervention rapide, ont été après discussion en plénière, intégrées en tant que thèmes prioritaires de recherche.
23. Le Secrétariat a par la suite présenté les 14 recommandations adoptées par la 5<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison et leur suivi. La plupart d'entre elles ont été réalisées ou initiées (annexe 4). Quatre nécessitent un suivi particulier:
  - **La tenue d'une réunion ministérielle des pays membres de la CLCPRO en vue de mettre en place un mécanisme de durabilité de la lutte préventive au niveau de la région et en arrêter le financement.** Les démarches de sensibilisation entreprises par le Secrétariat et les responsables des UNLAs ont créé une dynamique tendant à une meilleure prise en charge de l'importance de la durabilité de la lutte préventive. C'est dans ce cadre que le Mali a récemment (octobre 2007) pris l'initiative d'agir auprès des autres pays membres de la CLCPRO en vue d'organiser cette importante réunion.
  - **La création d'un "Fonds d'urgence national pour le Criquet pèlerin" au niveau de chaque pays avant la fin du projet.** Plusieurs pays ont déjà commencé à examiner les mécanismes de mise en place d'un tel fonds. Il est à rappeler que cette activité constitue un des éléments fondamentaux de l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des risques.
  - **Le recrutement ou redéploiement de techniciens au profit des UNLAs du Niger et du Tchad en vue d'assurer la mise en œuvre du plan national de surveillance et de lutte et des autres activités de lutte préventive.** L'application

de cette recommandation sera effective une fois promulgués les décrets d'application de la loi portant création des UNLAs de ces deux pays.

- **La demande au DLIS de faire élaborer dans les meilleurs délais une version 2 de eLocust2 conforme à la Fiche prospection/lutte de la Région occidentale.** Le Service d'information sur le Criquet pèlerin (DLIS) a fait savoir que cette activité nécessite avant et après l'élaboration de cette version des modifications à apporter sur le nombre de données à collecter par arrêt de prospection et sur les programmes de gestion de ces données (RAMSES et SWARMS). Le secrétariat continuera à discuter avec le DLIS la meilleure approche pour concrétiser cette recommandation.

24. Le Secrétariat a fait part aux participants des **résultats de la mission de coordination EMPRES-RO au Niger et au Tchad** (annexe 5). **L'objectif de cette présentation est d'informer les Chargés de liaison et les autres participants à la présente réunion sur la manière dont chacune de ces missions s'est déroulée et sur les documents produits.** Pour chaque mission, un aide-mémoire détaillé a été élaboré. Il constitue une référence et un "tableau de bord" pour le suivi des activités devant être réalisées et des recommandations de la mission de supervision. La **mission conjointe Banque mondiale - FAO/CLCPRO de supervision au Niger** constitue un nouveau jalon dans le renforcement de la coopération entre ces partenaires. Ces deux missions ont permis de faire avancer de nombreux dossiers et redynamiser la réalisation de nombreuses activités. Il est à noter le rôle important que les Représentations de la FAO jouent dans la consolidation des activités du Programme EMPRES-RO au niveau national.

25. Il est à souligner aussi que le siège de la FAO (AGPP) joue un rôle déterminant dans l'exécution du budget du Programme EMPRES-RO en particulier dans la rapidité de l'envoi des autorisations de dépenses et de leur suivi ainsi que dans l'élaboration du bilan annuel des dépenses effectuées à travers les différents projets contribuant audit Programme.

### **3. Présentation des exposés par pays membre du Programme EMPRES-RO**

26. Chaque Chargé de liaison a présenté une synthèse des faits majeurs qui ont marqué la mise en oeuvre du Plan d'opération 2007 dans son pays. Ces synthèses sont présentées ci-après :

#### **3.1. Algérie**

27. Malgré l'accalmie qui a caractérisé l'ensemble des zones concernées habituellement par l'activité du Criquet pèlerin, le dispositif de surveillance a été maintenu opérationnel durant toute la période hiverno-printanière et la période estivale.

28. Le dispositif déployé durant la période hiverno-printanière a mobilisé neuf équipes qui ont opéré dans les wilayas de Béchar, Adrar, Tamanrasset et Illizi. Dans la région de Béchar, une population acridienne composée d'ailés immatures et de larves L4 et L5 solitaires, a été signalée au niveau de Oued Saoura où des traitements ont été engagés sur une superficie de 880 ha, pour éviter le déplacement des ailés vers les périmètres irrigués.

29. S'agissant de la période estivale, les équipes déployées au niveau de l'extrême sud (Adrar, Tamanrasset et Illizi) ont signalé de très bonnes conditions écologiques aux mois de septembre et octobre suite aux pluies abondantes enregistrées en été. Mais à la fin novembre, le dessèchement de la végétation est noté dans la majorité des zones prospectées. La situation acridienne durant la période estivale a été caractérisée par la présence d'individus solitaires très dispersés.

30. Le renforcement des capacités matérielles se poursuit par l'extension de la connexion Internet haut débit dans les bases régionales, la mise en place d'une unité de recherche à Tamanrasset, la réception et l'installation d'un presse fût et la construction en cours de

cinq magasins de stockage de pesticides au niveau des bases de Lutte antiacridienne (LAA).

31. La formation a porté sur le recyclage des agents de la LAA et de la Protection des végétaux (PV) sur les thèmes de l'acridologie opérationnelle ainsi que de l'utilisation du logiciel Map Info.
32. Concernant les aspects environnementaux, le Chargé de liaison a signalé la poursuite de l'opération de récupération des fûts vides (60% récupérés à ce jour) ainsi que celle des pesticides au niveau des centres de stockage. De même, il est prévu la formulation des pesticides actuellement à l'état de matière technique en produits « EC » pour leur utilisation contre les ennemis des cultures pour lesquels ils sont homologués.

### **3.2. Libye**

33. L'année 2007 a été caractérisée par une activité acridienne relativement calme mise à part la signalisation d'individus solitaires adultes à l'état dispersé à la fin mars par l'équipe de surveillance opérant dans la région de Ghadames.
34. Les opérations de surveillance de l'année 2007 ont été exécutées conformément au plan annuel de prospection qui prévoyait 18 opérations de surveillance au niveau de l'ensemble des zones de reproduction en Libye. Six équipes de prospection ont été déployées durant l'année 2007 comprenant chacune 3 à 4 véhicules et 6 à 8 personnes.
35. La gestion du fléau acridien est du ressort de la Direction de lutte contre le Criquet pèlerin sous tutelle du Centre de lutte contre le Criquet pèlerin et les fléaux agricoles. La Direction de lutte contre le Criquet pèlerin est constituée de trois départements à savoir le département des informations et d'alerte, celui de la surveillance et de lutte et le troisième chargé du suivi des centres régionaux de lutte antiacridienne.
36. Le budget alloué en 2007 a été de 2.5 millions de dinars libyens soit l'équivalent de 1,9 million \$ E.U. Le même budget est prévu pour l'année 2008.
37. Les logiciels RAMSESV3 et l'outil eLocust2 devaient être installés en Libye durant le dernier trimestre de l'année 2007 mais pour des raisons diverses cette opération n'a pas été réalisée. Elle devrait cependant se concrétiser au 1<sup>er</sup> trimestre 2008.
38. Un atelier régional de formation de formateurs dans le domaine de la prospection et la lutte contre le Criquet pèlerin a été organisé par la CLCPRO et s'est déroulé à Ghadames, en juillet 2007. Ont participé à cet atelier 15 stagiaires (trois stagiaires de Libye, Algérie, Tunisie et Maroc ainsi qu'un stagiaire de la Mauritanie, du Soudan et du Secrétariat de la CLCPRO). La formation a été dispensée en langue arabe.

### **3.3. Mali**

39. La campagne 2007/2008 a été caractérisée par une pluviométrie abondante et bien répartie dans le temps et dans l'espace. Les opérations de surveillance initialement prévues pour le 1<sup>er</sup> juillet n'ont démarré qu'en août 2007, pour être suspendues le 26 du même mois en raison de l'insécurité qui règne dans la région grégarigène du nord du Mali. Cinq équipes ont prospecté 73 961 ha. La situation acridienne est restée calme. Une prospection conjointe Mauritanie-Mali a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 15 août 2007 en Mauritanie.
40. Dans le cadre de l'exécution du Projet BM, plusieurs activités ont été menées dans différents domaines: renforcement de capacités techniques et matérielles; suivi environnemental; financement partiel des opérations de surveillance; restauration de la production; construction des infrastructures; mise en place d'un site Web; élaboration d'un plan de communication.
41. Pour sa part, la FAO a financé plusieurs activités dans le cadre du Programme EMPRES-RO: réhabilitation du dépôt de pesticides de Sanankoroba; formations; matériels divers : contrôle de la qualité des pesticides issus de la campagne 2004/2005 ; atelier régional sur la cartographie des zones sensibles.

42. L'engagement du gouvernement dans la stratégie de la lutte préventive s'est matérialisé par la création d'un Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP) doté de l'autonomie administrative, décisionnelle et financière. Il a bénéficié de 190 000 000 F CFA au titre de l'exercice 2006 et 350 000 000 F CFA en 2007. Il est prévu un appui de l'Etat de 600 000 000 F CFA en 2008. Ce qui montre la prise en charge progressive par l'Etat des frais récurrents pour assurer la durabilité de la lutte préventive. En plus de ces montants, le Gouvernement finance les salaires du personnel, le téléphone, l'électricité et l'eau.
43. Le siège du CNLCP à Bamako a été construit en 2006 grâce aux fonds du Gouvernement et du projet AELP. D'autres infrastructures ont été construites ou sont en cours sur fonds AELP et BAD (magasins de Gao, Aguel-hoc et Kidal).
44. Concernant la mise en œuvre du plan d'opération 2007 d'EMPRES-RO, le renforcement de capacités a porté sur les formations (financées par AELP, BAD, FAO et l'Etat) dont celles relatives à la formation sur les biopesticides à Niamey, sur MAPINFO, sur la biologie du Criquet pèlerin et sur les techniques d'application. A préciser que eLocust2 et RAMSESV3 sont opérationnels.
45. Le Plan de Gestion Environnemental est mis en œuvre à travers la gestion des pesticides (ramassage, stockage), le contrôle de qualité de ces pesticides, l'identification des zones supposées contaminées, l'élaboration d'une cartographie des zones sensibles, le suivi sanitaire des agents impliqués dans la manipulation des substances chimiques (pesticides en particulier), les mesures de protection et les mesures d'atténuation. Des échantillons de pesticides et de sites contaminés ont été prélevés et envoyés aux laboratoires pour analyse. Les résultats et le rapport d'analyse sont encore attendus. A signaler que 12,5 tonnes de fûts métalliques et 5,5 tonnes de fûts plastiques (emballages vides de pesticides) ont été envoyés à Dakar pour être recyclés dans des sociétés spécialisées.
46. Les discussions ont porté essentiellement sur l'importance du budget alloué au CNLCP. Le Chargé de liaison du Mali a précisé à cet effet que le processus était long pour obtenir ce résultat. Il a fallu d'abord convaincre le Ministre de l'Agriculture et le sensibiliser sur le respect des engagements de l'Etat en matière de budget de contrepartie et de prise en charge des frais récurrents exigés par les différents partenaires financiers. Il fallait ensuite monter un dossier financier et le défendre devant la Direction Nationale du Plan de Développement, chargée de la gestion du Budget d'Investissement Spécial.
47. Concernant les magasins de pesticides, le Chargé de liaison a précisé que leur construction a été faite en respectant les normes du plan environnemental du Mali. Le représentant de la BM à la réunion a néanmoins attiré l'attention des pays bénéficiaires du projet AELP que les plans de construction de telles infrastructures devraient au préalable être envoyés à la BAD et à la FAO pour approbation.

### **3.4. Maroc**

48. Le Chargé de liaison a présenté un bref rappel de la situation du Criquet pèlerin durant 2007. Il a précisé que l'année a été caractérisée par un déficit en pluviométrie dans l'ensemble du pays et que par conséquent les conditions écologiques avaient été défavorables au Criquet pèlerin. Seuls quelques individus solitaires ont été localisés dans les biotopes habituels du Criquet pèlerin. Un dispositif léger a été mis en place à titre préventif dans les principaux postes régionaux. Sur le plan de la recherche, le CNLAA a entrepris une évaluation de l'efficacité biologique du Spinosade sur le Criquet marocain et son impact sur l'environnement. Les résultats obtenus se sont avérés satisfaisants et des tests à grande échelle devraient clarifier l'impact environnemental. Les sujets de recherche prévus en 2008 dans le cadre de mémoires de fin d'étude ont été présentés.
49. En ce qui concerne les activités de formation, le programme de formation du 3<sup>ème</sup> cycle en acridologie assuré par l'IAV et le CNLAA a été présenté. La première promotion comporte 4 étudiants (un du Mali, un du Sénégal et deux du Maroc), la seconde est

composée de 7 étudiants (deux du Tchad, deux du Mali, un du Sénégal et deux du Maroc). Cette formation de 3<sup>ème</sup> cycle est sanctionnée par un diplôme d'Ingénieur en Agronomie Spécialisation Acridologie. Les activités de formation continue réalisées sur des thèmes de prospection, technique de pulvérisation, gestion des équipements et surveillance sanitaire ont été citées ainsi que les visites d'études effectuées au CNLAA par des cadres et techniciens des autres pays de la région.

50. Le Chargé de liaison a également informé les participants de l'état d'avancement des travaux de construction du nouveau siège du Centre et de la réhabilitation des dépôts régionaux de pesticides. Il a ensuite apporté des réponses aux questions posées par les participants relatives au produit à base de Spinosade. La matière active « Spinosade » est une toxine produite par un actynomycète : *Saccharopolyspora spinosa*. Elle agit par contact et surtout par ingestion.

### 3.5. Mauritanie

51. Malgré les pluies abondantes enregistrées au cours de cette campagne estivale dans le sud du pays et la présence d'une végétation variée et très dense, la situation acridienne est restée relativement calme sur toute l'étendue du territoire. Les cinq équipes de prospection déployées dès le mois de juillet ont observé quelques individus isolés, solitaires, à partir de la fin du mois d'août. C'est à la fin du mois d'octobre et début novembre que des petites reproductions de solitaires ont été localisées au Nord de la région du Brakna (Agane) et le Sud de l'Adrar.

52. D'importants efforts ont été entrepris cette année en matière de renforcement des capacités humaines et matérielles à savoir (i) la préparation préalable de la campagne à travers la réalisation de deux formations nationales au profit de 30 techniciens, (ii) l'augmentation par l'Etat du budget annuel du CNLA, (iii) la réalisation de travaux de recherche pour la préservation de l'environnement et la santé humaine et (iv) le déploiement de 5 équipes de prospection à partir de juillet 2007 suivi d'une prospection conjointe avec le Mali sur la zone frontalière (les deux Hodhs) en août 2007. Le dispositif d'intervention a été renforcé en novembre, par 2 équipes de prospection et 3 unités de traitement suite aux récentes observations des nouvelles reproductions.

53. Par ailleurs, des efforts restent à accomplir afin de trouver des solutions pour les problèmes des sites pollués, en l'occurrence le site de Letfatar (ex OCLALAV), le sol contaminé au niveau du stock de Zouerat et le magasin de pesticides situé à côté du CNLA, en plus du problème des stocks de pesticides à l'intérieur de la ville de Nouakchott.

54. Ce dernier problème ne peut être résolu qu'après la construction du magasin central prévue sur les fonds du projet AELP fin 2008 - début 2009.

### 3.6. Niger

55. Au cours de la campagne estivale 2007, les conditions écologiques ont été favorables dans les zones de reproduction et de grégarisation du Criquet pèlerin comme l'ont montré les imageries satellitaires et les hauteurs de pluies relevées au niveau des stations du Tamesna, de l'Air et du Tadress. Les prospections n'ont pas été organisées du fait de l'insécurité qui prévalait dans ces zones.

56. La situation acridienne est restée relativement calme jusqu'au mois d'août. Toutefois, la présence de solitaires immatures a été relevée en plusieurs endroits dans le Sahel des pâturages et l'Irhazer au mois de septembre, mettant ainsi en évidence l'existence de reproductions, suite aux pluies estivales importantes et bien réparties dans l'espace et dans le temps.

57. Les activités réalisées concernent essentiellement la mise en œuvre du plan de suivi environnemental et le renforcement des capacités dont entre autres :

- Acquisition de matériels complémentaires avec les financements de la FAO et du PLUCP ;
  - Formation des agents intervenant dans le cadre de la surveillance, l'alerte précoce et la lutte antiacridienne sur des thèmes variés : prospection et lutte, utilisation des biopesticides, bioécologie du Criquet pèlerin, nouvelles technologies de l'information acridienne, etc ;
  - Elaboration des termes de référence et plans architecturaux pour la construction et la réhabilitation de la base principale d'Agadez et des points secondaires, des magasins de stocks de pesticides et le siège de l'UNLA ;
  - La poursuite de la mise aux normes des magasins.
58. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan d'action de la lutte préventive au titre de l'année 2007 ont trait aux prospections non réalisées pour cause d'insécurité, à la formation continue des agents de la lutte antiacridienne non réalisées pour raison administratives et à la non réalisation des infrastructures (à cause de l'amendement de l'accord de crédit).
59. Les points de discussion ont porté sur la baisse de la quantité des stocks de pesticides, la définition du Sahel des pâturages, le suivi de l'utilisation des pesticides et la moyenne pluviométrique des stations énumérées. Le stock actuel de pesticides au niveau du pays est de 11 000 litres environ.
60. Les précisions données par le Chargé de liaison du Niger par rapport aux points de discussion sont respectivement :
- La baisse de la quantité des stocks de pesticides est due au traitement des sauteriaux (OSE) ;
  - Le Sahel des pâturages est assimilé au Tadress c'est-à-dire la partie comprise entre les zones agricoles et le désert ;
  - Le suivi de l'utilisation des pesticides est assuré deux fois par an (en début et en fin de campagne) ;
  - La moyenne pluviométrique des stations énumérées est comprise entre 50 et 250 mm.
61. Le Chargé de liaison a aussi informé l'assistance de l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi portant création de l'UNLA. Les décrets d'application de cette loi sont en cours d'élaboration.

### **3.7. Sénégal**

62. Le renforcement des capacités humaines a été une des principales activités menées au cours de l'année 2007. Le projet AELP-BM a parrainé des formations académiques en cours : 4 ingénieurs PV (DFPV-Niger), 4 ingénieurs (Katibougou-Mali), 1 ingénieur d'Etat acridologue (IAV Hassan II-Maroc), 1 ingénieur en gestion de la formation (CESAG-Sénégal) et la prise en charge des travaux de mémoire d'un ingénieur d'Etat acridologue (IAV Hassan II-Maroc) à la DPV-Sénégal. Aussi, dans le cadre du renforcement des capacités, on peut noter les différents stages et ateliers à l'attention des agents de la DPV : le point focal composante C du projet AELP au CNLA de Mauritanie (RAMSESv3 et eLocust2); 15 techniciens de la DPV sur l'utilisation de eLocust2; 60 formateurs en lutte antiacridienne; 20 techniciens formés sur la cartographie des zones sensibles; 20 techniciens sur l'utilisation du Green Muscle®; 4 techniciens pour un voyage d'études au Niger et au Mali; pour les équipes QUEST 44 techniciens régionaux formés et 35 techniciens recyclés.
63. Le stock des pesticides ULV, reliquat des acquisitions lors de la lutte contre le Criquet pèlerin en 2004, est toujours important : 475 899 litres (16/10/2007). Ainsi, des dispositions ont été prises pour une bonne gestion et on peut citer entre autres: le contrôle de la qualité des stocks; l'inventaire et la caractérisation des sites pollués en



2004; la cartographie des zones écologiquement sensibles ; la sensibilisation des populations sur les mesures de sécurité au niveau des sites pollués; la formation sur les méthodes alternatives à la lutte chimique comme l'utilisation du Green Muscle® et leur promotion.

64. Le dossier d'appel d'offre pour la construction de la base principale de Gaé et la réhabilitation des bases de surveillance a été soumis pour avis de non objection à l'IDA (Banque mondiale).
65. En ce qui concerne le cahier des charges environnemental, le manuel des procédures de contrôle de qualité des traitements antiacridiens est disponible. Aussi, un autre rapport fait l'état des lieux sur l'application des instruments juridiques et réglementaires nationaux et internationaux relatifs aux pesticides au Sénégal. L'étude sur la cartographie des zones sensibles aux traitements chimiques est en cours.
66. Pour la recherche, des essais avec le Green Muscle® ont été menés à Kaffrine contre des sauteriaux (OSE, OCA, HDA) sur 2500 ha dont 2 parcelles de 35 et 41 ha évaluées avec un taux de mortalité compris entre 65 et 75%.

### **3.8. Tchad**

67. Le Chargé de liaison du Tchad a présenté le dispositif de prévention mis par son pays pendant quatre mois dans les zones de Fada, Kalait, Salal et Biltine. Ce dispositif était composé de quatre équipes de prospection, une équipe d'intervention et une équipe de supervision financées par le projet AELP/BM et le fonds BAD du Programme EMPRES-RO. Seuls quelques adultes et larves solitaires ont été observés. Cependant, en fin de campagne une infestation de populations larvaires a fait l'objet d'un traitement sur 120 ha au Nord-Est de Fada.
68. Il a ensuite informé les participants que la loi portant création d'une Agence nationale de lutte antiacridienne (ANLA) a été votée par l'Assemblée nationale et son décret d'application est en instance de promulgation. Le budget national pour l'exercice 2008, prévoit 100 000 000 F CFA pour appui au fonctionnement de cette agence. Il a précisé que le renforcement des capacités humaines, matérielles, ainsi que l'avancement des travaux de constructions et réhabilitations des structures de l'ANLA sont en bonne voie et que deux agents sont déjà nommés comme responsables de la cellule chargée de l'information.
69. Il a également présenté l'état d'avancement du plan d'opération 2007, notamment la mise en œuvre du cahier des charges environnemental, la recherche et l'expérimentation.
70. Au terme de son exposé, le chargé de liaison a répondu aux questions posées par les participants relatives à la formation sur RAMSES, sur les méthodes d'estimation des superficies infestées et sur les activités liées à l'environnement. Il a précisé que les deux agents de la DPV qui ont été formés sur le système d'information géographique (SIG) devraient bénéficier prochainement d'une formation sur RAMSES et eLocust. Concernant l'estimation des superficies infestées, elles sont calculées sur la base de la somme des situations de superficies prospectées et infestées communiquées par les équipes de terrain quotidiennement. Quant aux activités liées à l'environnement, il a indiqué que des études environnementales ont été faites et validées par un atelier national. L'étude a dégagé un plan d'action dont l'exécution est en cours.

### **3.9. Tunisie**

71. La situation du Criquet pèlerin en Tunisie a connu une accalmie totale durant les onze premiers mois de l'année 2007.
72. Le chargé de liaison a rappelé que la Tunisie ne dispose pas d'une unité autonome de lutte contre le Criquet pèlerin. Les activités de lutte antiacridienne sont cependant intégrées au Service du contrôle des Criquets et petits vertébrés nuisibles à l'agriculture, au sein de la Direction de défense des cultures relevant de la D.G.P.C.Q.P.A. Le

financement de ces activités est assuré par le budget général réservé à l'ensemble des activités de la Direction Générale.

73. Sur le plan de la recherche, le Chargé de liaison a informé l'assistance de la soutenance de thèse de doctorat intitulée « Caractérisation physiologique de la transformation phasaire chez le Criquet pèlerin, sa contribution à la connaissance de la dynamique des essaims et influence de quelques composants végétaux sur le développement » par Monsieur Mohamed Ammar, enseignant à l'INAT, fin octobre 2007.
74. Par ailleurs, 10 véhicules tout terrain, équipés chacun d'un pulvérisateur de 600 litres et d'autres équipements de prospection, ont été affectés aux CRDA de la ligne de front (6 CRDA) et dans les stations de défense des cultures.
75. En ce qui concerne la transmission et la communication, le Chargé de liaison a sollicité la FAO pour la fourniture de 10 unités d'eLocust2 pour couvrir les besoins des gouvernorats du Sud du pays.
76. Il a également exprimé la nécessité de renforcer la capacité nationale de suivi et de prospection des techniciens à travers la participation à des ateliers et stages de formation, recyclage et perfectionnement.

#### **4. Formation et recherche : bilan et perspectives**

##### **4.1. Formation**

77. La Région occidentale dispose dorénavant d'un plan de formation régional (2007-2009) dans le cadre d'EMPRES-RO, plan qui avait été élaboré et validé lors d'un atelier spécifique tenu à Niamey, Niger, du 11 au 13 avril 2007. Pour une présentation détaillée des formations, il sera utile de se reporter au document présentant l'ensemble du plan de formation en question.
78. Ce plan a pour objet d'harmoniser et coordonner les formations prévues à l'échelle de la région et recense quatre catégories :
  - Formations régionales de courte durée ;
  - Formations nationales de courte durée (dispensées dans les pays ou à l'étranger) ;
  - Formations individuelles de courte durée (dispensées dans les pays ou à l'étranger) ;
  - Formations de longue durée.
79. Pour chacune de ces catégories, les objectifs attendus en termes de nombre de sessions de formation et de nombre de participants ont été présentés (annexe 6). Les participants ont relevé les progrès considérables que constitue ce plan pour la Région occidentale mais ont toutefois souligné les difficultés que pourraient avoir les pays pour mettre en oeuvre les nombreuses sessions de formation envisagées.
80. Les formations régionales de courte durée prévues en 2008 ont ensuite été présentées de façon plus détaillée. Elles portent sur les thèmes suivants :
  - prospection,
  - techniques d'application ;
  - suivi environnemental et santé humaine.

##### **4.2. Recherche**

81. La recherche opérationnelle est le troisième objectif du Programme EMPRES-RO. Le schéma de planification prévoit l'élaboration et la mise en oeuvre effective d'un programme de recherche pour améliorer les méthodes de détection et de lutte existantes

contre le Criquet pèlerin et développer et tester des produits alternatifs aux pesticides conventionnels.

82. Plusieurs activités de recherche ont été réalisées ou sont en cours de réalisation dans le cadre des thèses doctorales, de mémoires de troisième cycle, du projet FIDA et du projet FFEM (annexe 7). Un état des lieux des recherches réalisées au Mali, Niger, Tchad et Sénégal, complémentaire à celui déjà réalisé en Afrique du Nord-Ouest, est en cours d'élaboration dans le cadre du projet BAD.

83. Des activités planifiées pour 2008 concerneront en particulier:

- la synthèse, à travers une consultation, des données collectées dans l'ensemble des 9 pays de la Région occidentale afin de compléter et réactualiser les thèmes prioritaires arrêtés suite à la synthèse des travaux de recherche réalisés dans les pays de l'Afrique du Nord-Ouest;
- un atelier régional sur la recherche, regroupant les pays de la RO et les partenaires techniques du programme;
- la réalisation des quelques thèmes de recherche déjà arrêtés par les Chargés de liaison dans le cadre des mémoires de fin d'étude des étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle de l'IAV Hassan II;
- la réalisation des expérimentations sur les nouvelles formulations Green Muscle ® dans la station de recherche d'Akjoujt en Mauritanie;
- la réalisation des essais en conditions opérationnelles avec le Green Muscle ®;
- la définition des méthodologies d'exploitation de l'imagerie satellitaire pour des applications directement opérationnelles à travers deux sujets de thèse de doctorat (en Algérie) et de maîtrise (à Montpellier-Mauritanie).

84. Lors des discussions sur ce point, les participants ont demandé d'intégrer dans les thèmes prioritaires les travaux de recherche sur les aspects environnementaux.

## **5. Aspects environnementaux : bilan et perspectives**

### **5.1. Composante environnementale du projet PALPCP de la BAD**

85. Le Secrétariat de la CLCPRO a présenté la composante environnementale du projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin PAPLCP-CLCPRO financée par la Banque Africaine pour le Développement (BAD), (annexe 8). Il a rappelé que la composante environnementale est l'un des quatre objectifs dudit projet et que l'une des conditionnalités du don de la BAD aux quatre pays de la ligne de front était l'élaboration par chacun d'eux d'un plan environnemental de lutte antiacridienne. Ce dernier a servi de base pour l'élaboration du cahier des charges environnemental de chacun de ces pays.

86. Il a précisé que le but de cette composante est de garantir l'efficacité des opérations de lutte contre le Criquet pèlerin dans le respect des précautions d'usage pour l'environnement et la santé humaine. Le budget alloué par le projet PAPLCP à cette composante est de 412 600 \$ EU.

87. Il a suggéré, pour une mise en œuvre concertée de cette composante, la tenue d'un atelier régional pour valider et harmoniser les cahiers des charges environnementaux élaborés par les pays de la Région occidentale. A cet effet, les pays d'Afrique du Nord-Ouest sont appelés à élaborer un plan de gestion environnemental de la lutte antiacridienne.

88. Les discussions qui ont suivi ont insisté sur l'importance d'organiser cet atelier et sur la nécessité de prendre en considération les résultats de la consultation en cours, engagée par la BM, sur l'état actuel de mise en œuvre des cahiers des charges au niveau de chaque pays.

## 5.2. Etat d'avancement du projet FIDA

89. M. James Everts, fonctionnaire chargé de l'environnement, Groupe Acridiens, FAO, a présenté le point sur les « Questions relatives à la santé humaine et à l'environnement », qui a également fait l'objet d'un document de travail présenté en annexe 8.

90. Les thèmes environnementaux du Programme sont les suivants :

- a) Les Plans Nationaux pour la Gestion Environnementale: les quatre pays de la ligne de front ont déjà établi leurs plans environnementaux qui seront validés et harmonisés lors d'un atelier régional prévu en 2008. Les besoins des pays en ressources (matériel et formation) seront inventoriés.
- b) Les équipes de contrôle de qualité: leurs équipements seront complétés et leur expertise sera mise à jour par une formation de recyclage. Une formation sera organisée pour l'application des standards ISO 14001 (environnement et genre) dont le groupe cible est à la fois la direction des UNLAs et les responsables de l'environnement.
- c) La gestion des stocks: le contrôle de la qualité des stocks est bien avancé ainsi que les démarches pour la construction de magasins de stockage des pesticides répondant aux standards internationaux. La mise en place de ces magasins est toujours précédée d'une étude environnementale sur l'emplacement de la structure.

91. En ce qui concerne les biopesticides, les travaux sont planifiés comme suit :

- a) Des essais en conditions opérationnelles avec Green Muscle® qui ont pour objet d'obtenir des informations sur l'efficacité du Green Muscle® en conditions réelles, celles-ci variant d'une situation à une autre (c'est une exigence du Groupe consultatif des pesticides).
- b) Des essais de nouvelles formulations qui ont pour objet de développer des produits qui répondent mieux aux exigences de la lutte préventive (efficacité, durée de vie, etc) :
  - Expérimentation de cinq formulations de Green Muscle® produits par la société BCP (Afrique du Sud). Ces formulations seront testées au laboratoire puis sur le terrain. Pour celles dont les expérimentations en conditions de terrain seront concluantes, des utilisations à grande échelle seront envisagées.
  - Expérimentation complémentaire sur le mélange Green muscle ® + Phenylacetonitrile (PAN). Ce mélange a été longuement étudié par ICIPE, surtout au Soudan. Les tests complémentaires seront réalisés dans la Région occidentale pour confirmer les résultats obtenus au Soudan. Pour l'homologation du mélange, l'efficacité de trois doses devra être testée. Les tests environnementaux concerneront des tests de laboratoire standardisés et, le cas échéant, des tests en conditions semi-naturelles, tous réalisés conformément aux Bonnes Pratiques d'Expérimentation.

## 6. Plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin

92. Le Secrétariat de la CLCPRO a présenté les réflexions en cours relatives à la mise en place de plans de gestion des risques dans le domaine acridien, auxquelles il a associé ses collègues du siège de la FAO ainsi que le représentant de la Banque mondiale (voir annexe 9). L'objet de cette présentation était d'aboutir à une proposition de méthode de travail pour l'élaboration de ces plans.

93. Dans un 1<sup>er</sup> temps, les contextes et enjeux de la gestion des risques dans le domaine acridien ont été rappelés. Puis, quelques définitions du « risque » et de la « gestion du risque » ont été données avant que ne soit présenté l'état des réflexions en cours. Enfin, a été soumise à la discussion une première proposition de méthode et programme de travail ainsi que les termes de référence (annexe 10) pour une prestation chargée

d'appuyer les pays et la CR dans l'élaboration concrète desdits plans ainsi qu'un chronogramme 2007-2009 (annexe 11).

94. Les participants ont approuvé la démarche dans son ensemble. Dans le cadre des questions posées, il a été répondu qu'il était souhaitable que les travaux soient conduits concomitamment entre les niveaux national, régional et international. Il a aussi été suggéré de se rapprocher de l'Organisation des Nations Unies pour les affaires humanitaires (OCHA) qui pourrait avoir des compétences dans le domaine qui nous intéresse ainsi que d'associer les représentants du PAM. Il a aussi été confirmé, conformément au chronogramme proposé, que l'objectif était d'aboutir à une élaboration concrète de plans pour la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Il a aussi été souligné que la mise en place d'un fonds d'urgence s'intégrait dans le cadre du processus d'élaboration des plans de gestion des risques.
95. L'atelier régional de cadrage proposé sera organisé à Bamako au Mali à la mi-mars 2008. Il réunira deux représentants par pays ; la continuité étant un critère de choix essentiel des personnes.
96. Le chronogramme a été présenté aux participants dans ses grandes lignes, sachant qu'il pourra être affiné lors de l'atelier de cadrage. Mais il permettra en l'état aux pays d'anticiper sur les actions à prévoir à leur niveau.
97. L'approche proposée, le chronogramme et les termes de référence de l'étude ont été approuvés par les participants.

## **7. Programme de suivi-évaluation**

### **7.1. Programme de suivi-évaluation d'EMPRES-RO**

98. Après avoir introduit le concept de suivi-évaluation (SE), le fonctionnaire chargé du SE à la CLCPRO a exposé les objectifs du travail et la manière de les achever (annexe 12).
99. Le premier objectif du système de SE est d'évaluer l'état d'avancement des activités du Programme, détecter les éventuelles contraintes et identifier les moyens pour les lever. Le deuxième objectif est d'en tirer des leçons pour la planification des activités futures et éventuellement en définir de nouvelles pour améliorer les performances de la lutte préventive.
100. Différents acteurs institutionnels jouent un rôle important dans la conception et la mise en place d'un Système de SE pour le Programme EMPRES-RO. Après une présentation des acteurs et leurs intérêts spécifiques, le chargé de SE a mis en évidence les synergies possibles, desquelles un système de SE doit profiter, et les nécessités d'harmoniser les différentes conceptions du travail.
101. La démarche proposée se base sur deux aspects :

#### **➤ Un document de référence du système SE, approuvé par les UNLAs**

Ce document comprendra le cadre logique du Programme EMPRES-RO dans lequel seront identifiées les stratégies du Programme, les indicateurs vérifiables, les sources d'information, les suppositions importantes (hypotheses critiques) et la méthode de gestion des données.

#### **➤ La situation de référence par rapport à laquelle les performances peuvent être mesurées**

Un projet de document de référence du Système de SE et la situation de référence seront élaborés par le consultant et le fonctionnaire chargé du SE à la CLCPRO. Le projet de document de référence sera discuté et adopté au terme de l'atelier participatif dans lequel les pays membres du Programme EMPRES-RO et les différents partenaires seront représentés.

102. Au regard de l'exposé fait, la discussion a porté plus particulièrement sur les points suivants :

- Avis des participants sur la démarche proposée (en particulier la pertinence d'un atelier et le recrutement d'un bureau d'étude pour la conception d'un SSE en Mauritanie);
  - Pertinence de la tenue de l'atelier sur le Système de SE et lieu et date de son organisation;
  - Validation des termes de références du consultant (annexe 13) ;
  - Validation du chronogramme (annexe 14).
103. La démarche proposée pour le Système de SE a été retenue dans sa globalité. Le chronogramme et les termes de référence du consultant ont été approuvés par les participants.

## **7.2. Présentation des principaux résultats de la revue à mi parcours du projet AELP de la Banque mondiale**

104. La BM a présenté les principaux résultats de la revue à mi-parcours et les progrès réalisés, tant au niveau des pays qu'au niveau des thèmes prioritaires régionaux tels que i) la création de plans de gestion des risques et les mécanismes de financement, ii) les mesures environnementales et sociales, iii) la gestion des pesticides et la promotion des biopesticides, iv) la lutte préventive v) la création d'un mécanisme socio économique de compensation et vi) la gestion fiduciaire.
105. Les progrès réalisés au niveau des pays sont les suivants :
- Chaque pays dispose à présent d'un plan de travail harmonisé 2007- 2009, d'une table des coûts révisés et les catégories de dépenses des accords de crédit ont été révisées.
  - Les activités marquantes au niveau des pays, qui sont le résultat d'efforts conjoints entre UNLAs, CLCPRO, FAO et Banque mondiale de l'année écoulée, comprennent la création d'Unités nationales de lutte antiacridienne autonomes au Niger et au Tchad, la poursuite de la construction des infrastructures, le renforcement des capacités de formation dans la cadre d'un plan de formation harmonisé et l'évaluation de la composante B (Investissement Agricole d'Urgence).
106. Les progrès au niveau régional et les prochaines étapes sont les suivants :
- La Banque mondiale a organisé un atelier de formation aux procédures de passation de marché, de gestion financière et de décaissement en février 2007.
  - La Banque a également procédé à une évaluation de la conformité des projets aux mesures de sauvegarde environnementale et sociale, OP 4.01 (Evaluation environnementale), Gestion des pesticides (OP 4.09) et Habitat Naturel (OP 4.04). Cette étude a révélé que des efforts sont nécessaires pour mettre en conformité les projets. Il s'agit notamment d'accélérer la construction de magasins de stockage de pesticides, la gestion des stocks existants, et les suivis environnemental et sanitaire. Une synthèse sera présentée lors d'un atelier régional AELP, et des plans nationaux de mise en conformité seront discutés dans le cadre des missions de supervision au printemps 2008. En ce qui concerne les magasins de stockage de pesticides, la Banque mondiale a rappelé aux pays qu'un Plan de Gestion Environnemental doit être préparé et soumis avant le démarrage des travaux, et un calendrier de soumission a été discuté.
  - Par ailleurs, conformément aux conclusions de la mission de supervision, les pays ont procédé à l'évaluation de la composante B, et une consolidation régionale est en cours.
  - Enfin, des discussions ont démarré avec la FAO, la CLCPRO et d'autres partenaires sur la préparation de plan de gestion des risques et les mécanismes de financement de la lutte antiacridienne.

- La BM organisera un atelier régional AELP en février 2008 pour faire le point sur l'ensemble des activités et les prochaines étapes, et planifiera une deuxième série de missions de supervision. Le calendrier de supervision a été discuté et il a été suggéré de renforcer, dans la mesure du possible, les missions conjointes avec la CLCPRO.

## **8. .Mise à jour du schéma de planification du Programme EMPRES-RO**

107. Le Schéma de Planification du Programme (SPP), élaboré à Nouakchott (Mauritanie) en février 2001 pour les quatre années de la Phase 1 du Programme EMPRES-RO, est régulièrement mis à jour au cours de chaque réunion des chargés de liaison. Le bilan du Plan d'Opération 2007 a été l'occasion de revoir les activités du schéma de planification nécessitant des éclaircissements ou des explications.

## **9. Elaboration du plan d'opération du Programme EMPRES-RO pour l'année 2008**

108. Le plan d'opération 2008 discuté et validé au cours de la réunion est présenté dans le tableau qui suit.

<b>SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA)</b>  (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	<b>Période de planification:</b> 01/2007 – 12/2007	<b>Schéma élaboré le:</b> 30/11/2007
	Résultat n° 1: <b>Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel.</b>		

**Indicateur : dans chaque pays, les UNLA travaillent selon des normes définies dans le cadre d'un plan de gestion des risques et sur la base de données écologiques pertinentes fin 2008.**

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I	Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
1.1	Établir une méthodologie harmonisée de surveillance et d'alerte précoce															CR	Collaboration avec les ELOs.
1.1.1	<b>Améliorer les modalités d'utilisation de la fiche standard de collecte et de diffusion de l'information en fonction de la situation</b>	La fiche est utilisée par tous les pays														ELOs & CR	Réalisée en 2007
1.1.2	Engager une réflexion sur les critères d'alerte précoce	Un document de synthèse est présenté et validé à la 6 <sup>ème</sup> réunion des ELOs												Panel d'experts et éventuellement consultant	CR	Fonds BAD (2 mois de consultation pour améliorer les méthodes de surveillance)  <b>Activité à transférer au programme recherche</b>	
1.2	Établir par pays des plans annuels de surveillance et d'alerte précoce des zones de reproduction	Un plan annuel de surveillance est transmis à la CR et discuté au cours des réunions des ELO													ELOs		
															ELOs		



Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
1.3	Affecter les moyens complémentaires nécessaires à chaque pays pour la réalisation des plans de surveillance et d'alerte précoce																ELOs, Gouvernements, CR & FAO		
1.3.1	Finaliser l'inventaire des équipements disponibles et complémentaires pour tous les pays	Inventaire soumis à la CR en avril et novembre 2008															ELOs/FAO/CR	Toute nouvelle acquisition doit être rapidement notifiée à la CR Système de veille (FSP)	
1.3.2	Livrer les équipements complémentaires identifiés	Les besoins complémentaires sont satisfaits en juin 2008															Véhicules & équipement et matériel divers (radios, GPS, matériel de prospection & campement, cartes, etc).	CR & FAO + Coordonnateurs AELP	
1.3.3	Affecter les moyens humains nécessaires à la constitution des équipes	Les moyens complémentaires sont mis en place dans les pays de la LF avant la campagne estivale 2008															voir 1.3.1	ELOs & gouvernements	Référence doc BAD
1.4	Exécuter les plans annuels de surveillance et d'alerte précoce																		
1.4.1	Exécuter les plans annuels de surveillance au niveau national	Tous les pays organisent des prospections pendant les périodes de reproduction en 2008															Frais de fonctionnement des équipes de prospection pour le Sénégal/Mauritanie, Mali/Mauritanie et Niger/Mali	ELOs & CR , Coordonnateurs AELP	Fonds BAD, AELP et Gouvernements
1.4.2	Organiser des prospections conjointes	Des prospections conjointes sont organisées :Mali/Mauritanie Libye-Egypte																	(si les conditions de sécurité sont réunies)

<b>SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA)</b>  (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	<b>Période de planification:</b> 01/2007 - 12/2007	<b>Schéma élaboré le:</b> 30/11/2007
	<b>Résultat n° 2: Des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales conformément aux normes de contrôle qualité.</b>		

**Indicateur : fin 2009, les moyens humains et matériels sont disponibles ou mobilisables en temps utile dans les pays.**

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
2.1	Définir les procédures pour une intervention rapide	Un draft du manuel des procédures est disponible octobre 2007														Panel d'experts et éventuellement consultant	CR	Adapter le manuel aux pays si besoin.  Fonds disponibles : BAD (2 mois)  A transférer pour un programme de recherche
2.2	Constituer les équipes d'intervention	les pays de la ligne de front disposent d'équipes d'intervention pour la campagne estivale 2008														Frais de fonctionnement des équipes d'intervention	ELOs/CR & Coordonnateurs AELP	Fonds BAD, AELP & et Gouvernements
2.2.0	Définir le nombre standard d'équipes d'intervention par pays de la LF en période de rémission	Le nombre d'équipes est validé au cours de la 4 <sup>ème</sup> réunion ELOs															ELOs/CR	
2.2.1	Élaborer les procédures de constitution et de mise en place des équipes mixtes transfrontalières	les procédures de constitution et de mise en place des équipes mixtes transfrontalières sont établies dans le cadre d'un plan de gestion de risque.															ELOs et CR	

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
2.3	Mettre en place les équipements (matériels, infrastructures, produits) nécessaires aux interventions rapides																CR, ELOs & FAO	
2.3.1	Finaliser l'inventaire des équipements disponibles & complémentaires pour tous les pays	Un inventaire réactualisé est disponible et transmis à la CR en avril et novembre 2008															ELOs	Toute nouvelle acquisition doit être rapidement notifiée à la CR. Système de veille (FSP)
2.3.2	Acquérir et livrer les équipements identifiés	Les équipements sont livrés au besoin dans tous les pays														Equipement d'intervention & véhicules	CR, FAO & Coordonnateurs AELP, ELO	
2.3.3	Identifier les infrastructures à réhabiliter ou à construire	Les infrastructures à réhabiliter ou à construire sont identifiées mars 2006															ELOs	Activité réalisée
2.3.4	Réhabiliter et construire les infrastructures nécessaires	1°) Construction et réhabilitation de magasins centraux de stockage de pesticides 2°) Au moins 2 pays de la LF + Sénégal ont réhabilité et construit les infrastructures identifiées fin 2008														Contrats & équipement (exhaure, bureau, solaire, etc)	ELOs, CR, FAO & Coordonnateurs AELP	Processus en cours et variable en fonction des pays
2.3.5	Créer les unités de maintenance des équipements	Le Niger et le Tchad disposent d'une unité de maintenance fin 2008														Affectation du personnel chargé de la maintenance des équipements et des moyens matériels et financiers nécessaires (à détailler).	Elos & CR	Former des techniciens en maintenance
2.4	Mettre en œuvre un plan de suivi environnemental et sanitaire et de qualité des traitements au niveau régional et national	Plan de gestion environnemental est mis en œuvre															Elos & CR	

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs/jalons	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
2.4.1	Elaborer un cahier des charges par pays et l'harmoniser au niveau régional	Plan de gestion environnemental harmonisé au niveau régional														Consultants ATELIER REGIONAL	CR , ELOs & FAO	Activité réalisée au niveau des pays de la LF et du Sénégal (Plan national de gestion environnemental AELP). Activité à initier au niveau des pays d'Afrique du Nord. Fonds : FFEM, CLCPRO, BAD Tenir compte des résultats de l'atelier Régional AELP pour définir les outils d'harmonisation
2.4.2	Etablir l'inventaire des moyens disponibles et des besoins	La mise à jour de l'inventaire est transmise à la CR en février 2008															ELOs, CR	Fonds FIDA, BAD, AELP Renforcer le matériel Quest
2.4.3	Acquérir les équipements	Les équipements identifiés sont disponibles fin -2008														Equipement consommable et non consommable	CR, FAO & Coordonnateurs AELP	- Le matériel doit être stocké au niveau des UNLA - Les équipements identifiés sont disponibles fin 2008 dans tous les pays. Contribution FIDA
2.4.4	Affecter les moyens humains nécessaires	Le Niger et le Tchad ont nommé un Chargé de l'environnement avant mai 2008															Gouvernements & ELOs	Cf. accord BAD
2.4.5	Mettre en place les équipes nationales de contrôle qualité	Une équipe de contrôle qualité est mise en place dans chaque pays														Frais de fonctionnement des équipes	ELOs, FAO, Co. AELP	Revoir la constitution et le fonctionnement des équipes Quest Contribution FIDA FIDA
2.4.6	Mettre en œuvre un programme de gestion des stocks de pesticides et des emballages	Un programme de gestion est exécuté au niveau des pays de la LF et le Sénégal														Construction de magasins de stockage Consultants.	CR, FAO, ELOs & Coordonnateurs AELP	Fonds : FAO, Gouvernements, AELP. Besoins couverts en partie par les fonds d'urgence, la BAD et la BM. Informé régulièrement la CR de toutes activités relatives à ce volet

<b>SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA)</b>  (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	<b>Période de planification:</b> 01/2007 – 12/2007	<b>Schéma élaboré le:</b> 30/11/2007
	<b>Résultat n° 3: Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place.</b>		

**Indicateurs :**

**I.R.3.1. : toutes les unités nationales sont capables d'exploiter RAMSES et les images satellitaires fin 2007.**

**I.R.3.2. : le DLIS et la CR reçoivent chaque mois les bulletins « situation acridienne » de chacun des pays conformément au standard fin 2007.**

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
3.1	Adapter et développer les procédures d'acquisition, de saisie, d'analyse et de diffusion de l'information																	
3.1.2	Acquérir et installer des stations météorologiques automatiques *	Au moins 2 stations sont opérationnelles en Mauritanie fin2008														Stations météorologiques automatiques  Personnel pour fonctionnement et maintenance  Formation  Provision pour frais de fonctionnement	FAO, CR & ELOs	Activité à titre expérimental pour valider des méthodes de surveillance.  Fonds dispo: FFEM, BM (formation) & BAD : 165 000\$  (135 000 \$ pour achat de 9 stations <sup>2</sup> + 30 000\$ pour frais de maintenance des stations).

<sup>2</sup> 2 pour la Mauritanie, 1 pour le Mali, 4 pour le Niger et 2 pour le Tchad.

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
3.1.3	Mettre en place la diffusion régulière des images MODIS en complément de la diffusion déjà existante des images SPOT	Les pays ont accès régulièrement aux images MODIS fin 2006														Besoins (antennes paraboliques pour connexion internet et abonnement Internet) couverts dans le cadre de l'activité A.3.2.3  Logiciel ???(à installer dans les pays pour faciliter le téléchargement) et formation à l'utilisation du logiciel *	FAO, DLIS & CR	Renforcement du DLIS par un expert permanent spécialiste en SIG en cours
3.1.4	Assurer une assistance technique auprès des pays pour l'utilisation de RAMSES et des images satellites	Tous les pays diffusent régulièrement vers le DLIS et la CLCPRO leurs données brutes avec RAMSES.														Expert DLIS (missions de formation/recyclage et suivi dans les pays de la RO en fonction des besoins)	FAO, DLIS, CR & ELOs	Consultants si besoin pour certains pays.  Tchad doit créer une Unité d'information opérationnelle
3.1.5	Installer RAMSES et former le personnel à son utilisation en Libye et au Tchad	RAMSES est installé et deux personnes par pays sont formées pour l'utiliser en mai 2008														Equipements divers et missions de l'expert DLIS pour installation/formation  Les versions de RAMSES pour le Tchad et la Libye ont été développées.  Le logiciel Arcview est déjà disponible au DLIS pour le Tchad ; (il reste à acheter du matériel informatique si besoin).	DLIS & CR	Nécessité d'un retour d'information de DLIS pour renforcer les capacités d'analyse des pays.  Fonds dispo : BAD & FFEM
3.1.6	réaliser un CDROM pédagogique sur RAMSES V3	CD ROM diffusé en 2008														frais de diffusion	DLIS & CR	Fonds FFEM si disponibles
3.1.7	Elaborer une nouvelle version de RAMSES en insérant de nouvelles fonctionnalités	Nouvelle version élaborée et envoyée dans tous les pays au cours de 2006															DLIS & CR	

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
3.1.8	Organiser une formation régionale à l'utilisation avancée de RAMSES et des images satellites	Une formation est organisée avant été 2006															DLIS & CR	Activité réalisée Fonds BAD
3.1.9	Organiser un atelier d'évaluation de l'utilisation opérationnelle de RAMSESV3 et eLocust2	Rapport d'évaluation de l'atelier														Frais d'organisation	DLIS, CR & ELOs	Fonds : USAID
3.2	Mettre en place une cellule opérationnelle d'information au niveau de chaque unité nationale de lutte préventive	Les données et les bulletins sont transmis régulièrement aux pays, partenaires, CLCPRO et DLIS															ELOs & CR	Tchad doit créer une Unité d'information opérationnelle
3.2.1	Réaliser un inventaire des besoins en matériel informatique et accès internet	Un inventaire élaboré en mars 2006															ELOs & CR	Activité réalisée
3.2.2	Acquérir le matériel informatique nécessaires aux cellules d'information de tous les pays	Toutes les cellules disposent du matériel fin 2006														Matériel informatique	FAO & CR	Activité réalisée Fonds BAD & FFEM
3.2.3	Mettre en place dans les pays où le besoin a été identifié des accès internet à haut débit	Toutes les cellules disposent d'un accès internet leur permettant de télécharger les images satellites régulièrement fin 2007														Antennes paraboliques et abonnement Internet	FAO, CR & ELOs	Activité en cours au Tchad
3.2.4	Affecter le personnel nécessaire	Le Niger a affecté deux techniciens pour la saisie et l'analyse des informations dans RAMSES 2008														Suivi (par ELO, la CR) de l'engagement Gouvernement	Gouvernements & ELOs	
3.3	Mettre en place une nouvelle technique de transmission des données via satellite	Un rapport sur l'état d'avancement de la nouvelle version eLocust 2 utilisant la fiche standard est disponible fin 2008																Fonds FIDA Se concerter avec le DLIS

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
3.3.1	Tester une nouvelle technique de transmission des données et de positionnement des équipes via satellite																DLIS & CR	Réalisée en 2005  Un prototype est testé et un document de synthèse évalue l'opérationnalité et les coûts associés à ce nouvel outil pour la fin 2005
3.3.2	Acquérir le matériel de substitution au pack <i>eLocust</i>															Equipement	DLIS & CR	Activité réalisée en 2005 pour les 9 pays Fonds FFEM: volet 1,3 Italie : 75 000\$ (à partager avec la RC) pour achat de pack <i>eLocust</i>
3.3.3	Former le personnel à l'utilisation de la nouvelle version <i>eLocust</i>	Personnel formé dans au moins 4 pays fin 2006														Frais d'organisation d'un atelier de Formation	DLIS & CR	Pour 8 pays (le DLIS trouvera une solution pour la Libye) BAD : 20 000\$ (formation <sup>3</sup> )

<sup>3</sup> Ce montant correspond à la moitié de la provision BAD pour la formation aux "techniques de prospection et surveillance" (40 000\$).



<p align="center"><b>SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA)</b></p> <p align="center">(calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)</p>	<p align="center">Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)</p>	<p align="center"><b>Période de planification:</b> 01/2007 – 12/2007</p>	<p align="center"><b>Schéma élaboré le:</b> 30/11/2007</p>
	<p align="center">Résultat n° 4: <b>La Coordination régionale est opérationnelle.</b></p>		

**Indicateurs :**

**I.R.4.1. : Les plans de travail annuels de la CR sont évalués et validés par le Comité de pilotage**

**I.R.4.2. : La CR dispose des moyens adéquats pour assumer pleinement son rôle début 2008**

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
4.1	Assurer la gestion administrative du Programme EMPRES-RO	Un rapport administratif et financier est disponible et diffusé avant fin novembre 2008															Equipement divers et frais de fonctionnement de la CR	CR, FAO	
4.2	Coordonner et suivre les activités techniques et scientifiques du Programme																Consultants	CR	Appui à la CR pour organisation des réunions et ateliers techniques.  Fonds FAD, FSP, FFEM, AELP, FAO, CLCPRO et USAID

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
4.2.0	Organiser la 4 <sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage et 7 <sup>ème</sup> ELO d'EMPRES-RO	4 <sup>ème</sup> réunion CP et 7 <sup>ème</sup> ELO organisées en 2008.														Frais de voyage des participants et d'organisation des réunions	CR	Financements : pays eux-mêmes, AELP pour les pays concernés, contributions de la CLCPRO et du projet FSP.  Réunion du Comité de pilotage organisée en décembre 2008.  Le souhait de la mise en place d'une 2 <sup>ème</sup> phase pour la consolidation des acquis du Programme EMPRES-RO a été exprimé.
4.2.0 . - 2	Préparer la révision budgétaire du projet BAD pour refléter l'évolution de la situation	Requête de révision de la liste des biens et services acceptée par la BAD															CR & FAO	Demande de non-objection sera faite à la BAD pour la prise en charge des fais de voyage du Secrétariat de la CLCPRO et pour la réallocation des fonds destinés à la construction de petits magasins de stockage de pesticides dans les pays de la LF
4.2.0 . - 3	Préparer et organiser une mission d'évaluation du Programme EMPRES-RO	Rapport de la mission d'évaluation disponible avant octobre 2008														Consultants	CR & FAO	Impliquer les partenaires
4.2.0 . - 4	Elaborer une 2 <sup>ème</sup> phase	Le SPA de la 2 <sup>ème</sup> phase est dispo fin 2008														Consultants	CR, FAO et & ELO	A faire lors de la 7 <sup>ème</sup> ELO.  Fonds dispo de la BAD ne sont pas suffisants
4.2.1	Organiser un atelier pour harmoniser les méthodes de travail (lancement du programme)																CR	Activité remplacée en 2006 par les missions de lancement d'EMPRES dans les pays de la LF

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
4.2.2	Élaborer un modèle de gestion administrative, comptable et financière de toutes les UNLA et l'adapter à chaque pays	Un modèle de gestion existe pour chaque UNLA en décembre 2008														Consultant (1) pour 2 mois	CR & ELOs	Fonds BAD disponibles pour 2 mois de consultation ("procédure de gestion des UNLA")  Harmonisation des logiciels multi-projets/pays en cours de conception par la BM et des logiciels de comptabilité matière (MOR)
4.2.3	Concevoir le plan de suivi-évaluation des activités aux niveaux régional et des pays	La 1 <sup>ère</sup> version du plan de suivi-évaluation est disponible avril 2008														Consultant (2 mois)  Organisation d'un atelier régional	CR	Fonds BAD : consultant (2 mois) pour concevoir et mettre en place un système de suivi-évaluation du programme
4.2.3 .bis	Mettre en œuvre le plan de suivi-évaluation des activités aux niveaux régional et des pays	Au moins 3 pays appliquent le système de suivi-évaluation															CR & ELO	
4.3	Promouvoir et entretenir les relations avec les partenaires du programme																	
4.3.1	Sensibiliser et informer les bailleurs de fonds	Au moins 2 rencontres avec des bailleurs sont réalisées															CR	Fonds dispo : BAD & FAO.
4.3.2	Établir des liens avec les partenaires techniques et scientifiques pouvant être impliqués dans le programme	Les bases de collaboration avec au moins 2 partenaires sont définies															CR	
4.3.3	Définir un plan de communication au niveau régional et national	Un plan de communication au niveau régional et national est élaboré fin septembre 2008														Consultants et Chargés de la communication des UNLA	CR & ELOs	Fonds disponibles sur FSP en plus de ceux de la BM  Chargés de la communication identifiés par les UNLA  NB : tenir compte dans la conception du plan de toutes les situations acridiennes (rémission,...invasion)

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
4.3.3 bis	Mettre en œuvre un plan de communication au niveau régional et national	Un plan de communication au niveau régional et national est mis en oeuvre avant fin 2008														Chargés de la communication des UNLA	CR & ELOs	Le plan de communication est mis en œuvre les années suivantes.
4.4	Veiller à asseoir la durabilité de la lutte préventive en Région Occidentale	Les engagements des pays sont honorés progressivement et définitivement fin 2009															ELOs	Les pays contribuent à la lutte préventive à hauteur de 15, 40, 60 et 100% de la 1 <sup>ère</sup> à la 4 <sup>ème</sup> année du programme.
4.4.0	Réévaluer les coûts récurrents	Les coûts indicatifs actualisés sont disponibles par pays fin 2008															ELOs & CR	Chaque pays soumet à la CR une mise à jour des coûts récurrents et de leur financement du dispositif national de LP.  Système de veille (FSP)
4.4.1	Sensibiliser les gouvernements sur la durabilité de la lutte préventive	Une UNLA autonome est opérationnelle dans chaque pays fin 2008															CR, FAO & ELOs	Les décrets d'application de mise en place des UNLAS autonomes au Niger et au Tchad devraient être promulgués avant la mi-2008
4.4.2	Elaborer des mécanismes devant assurer la durabilité de la LP	Réunion ministérielle organisée.  Budget des unités en progression annuelle														Consultants : 1 doc. tech. réunion et 1 étude financement LP	CR & ELOs	Fonds BAD et FSP dispo.  Poursuivre en 2008.
4.5	Assurer une veille scientifique et technique	Des échanges d'infos scient. et tech. sont effectifs entre CR, FAO et pays														Abonnements (à des revues physiques et/ou électroniques) au niveau régional	CR, FAO & ELOs	Fonds CLCPRO et BAD dispo.
4.6	Établir, en concertation avec les pays, des plans de gestion des risques et veiller à leur exécution																	Suite DLCC de sept. 2006, un plan de gestion des risques au niveau international doit être préalablement établi par siège FAO. Activité Initiée en 2005.  Etroite collaboration avec la BM.  Fonds dispo : FSP & Italie (cf. 3 <sup>ème</sup> composante "contingency planning")

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier 2008												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
4.6.0	Organiser un atelier concernant les plans d'action nationaux pour la campagne 2005															Frais de voyage des participants d'organisation des réunions.	ELOs, CR, FAO & BM	Activité réalisée en avril-mai 2005
4.6.1	Initier la préparation de TdR concernant les plans de gestion des risques avec les partenaires															Consultants	FAO, CR, ELOs & NPO	Une réflexion sur les plans de gestion des risques initiée en 2007.  Concertation avec la France (FSP), la BM & la BAD y compris la création d'un fonds d'urgence.
4.6.2	Formaliser les procédures de mobilisation et de redéploiement des ressources	Un manuel sur les procédures de mobilisation et de redéploiement des ressources est disponible fin 2008																
4.6.2-1	Organiser atelier régional cadrage élaboration PGR	Atelier réalisé														Consultants	CR	Organisation au Mali. Fonds disponibles sur FSP et BAD
4.6.2-2	Elaborer les PGR	Un (des) PGR par pays et au niveau régional élaboré														Consultant national pour les pays et consultant international pour appui	CR, ELOs	Fonds FSP et AELP
4.6.2-3	Organiser atelier régional de suivi élaboration PGR	Atelier réalisé														Consultants	CR	Fonds disponibles sur FSP et BAD
4.6.3	Mettre en place un budget pour les plans de gestion des risques	Un(des) fonds d'urgence(s) est(sont) conçu(s) fin 2008.  Fonds d'urgence disponible dans la majorité des pays et au niveau régional pour fin 2009														Consultant(s)	. Conception : CR, FAO, CRC  . Budgétisation : Gouvernements, ELOs & CR	Fonds dispo pour l'étude de conception : FSP, BAD, CRC et AELP
4.7	Renforcer la coopération avec le Programme EMPRES-Région Centrale et les Commissions	Au moins 2 activités conjointes (à identifier) sont conduites en 2008														Frais de voyage et d'organisation de réunions/missions conjointes.	CR & CRC	Collaboration avec EMPRES RC, CRC & CLCPRO

<b>SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA)</b>  (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	<b>Période de planification:</b>  01/2007 – 12/2007	<b>Schéma élaboré le:</b>  30/11/2007
	Résultat n° 5 : <b>Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées.</b>		

**Indicateurs :**

**I.R.5.1. : au moins 80% des équipes sont capables d'appliquer les bonnes pratiques disponibles**

**I.R.5.2. : au moins 4 ateliers régionaux de formation sont organisés avant 2009**

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
5.1	Identifier les capacités et les besoins en formation au niveau des pays.																		
5.1.1	Recenser les compétences existantes	Tous les pays ont fourni à la CR des informations sur les compétences existantes avant fin décembre 2006																ELOs, CR & NPO	Rem. : formations sur deux ans
5.1.2	Définir les thèmes de formation	Tous les pays ont fourni à la CR des informations sur les besoins en formation avant fin décembre 2006																ELOs & CR	
5.1.3	Identifier les structures d'accueil adaptées	Tous les pays ont fourni à la CR des informations sur les structures d'accueil avant fin décembre 2006																ELOs & CR	

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
5.2	Établir un plan de formation harmonisé au niveau régional	Un plan de formation régional est disponible fin avril 2007															- 2 mois de consultation	ELOs & CR	Plan réalisé en 2005 dans le Sahel dans le cadre des projets d'urgence.  Inventaire de toutes les sessions en cours en 2006  Fonds dispo BAD (2 mois de consultation pour élaborer un plan concerté de formation harmonisé au niveau régional) & FSP
5.2 bis	Organiser un atelier de validation du plan de formation régional	Le plan de formation régional est validé															Panel d'experts (une semaine)	CR et ELOs	Si moyens financiers (FSP, FFEM, Banque mondiale pour pays concernés)
5.3	Mettre en œuvre le plan de formation	Au moins un atelier de formation régional est réalisé chaque année															Consultants	CR & FAO	3 ateliers prévus par le PFR : prospection, tech. application et ISO 14001. Fonds dispo : BAD, FSP et FIDA
5.3.1	Former des formateurs	3 formateurs par pays d'Afrique du Nord-Ouest sont formés en 2007.															Frais de voyage des participants et d'organisation de la formation  Equipement divers et consultants si besoin	FAO, CR, ELOs & NPO	
5.3.2	Élaborer des supports pédagogiques	Les supports sont finalisés en français et en arabe avant juillet 2007															Consultant (y compris traducteur) si besoin	CR & FAO	Fonds BAD (2 mois de consultation pour élaborer un manuel de formation – 2 <sup>ème</sup> année du projet). Documents de base : CRC et cdrom formation Niamey
5.3.3	Réaliser les plans de formation nationaux et régionaux	Au moins un atelier national dans chacun des pays de la LF et un atelier régional réalisés															Frais de voyage des participants et d'organisation des formations.  Equipement divers et consultants si besoin	CR, ELOs	Fonds dispo : AELP, CLCPRO, BAD, FSP et FIDA  Form. rég : maîtres prospecteurs, spécialistes tech. pulvérisation  Form. nat : équipes QUEST

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12			
5.3.4	Faire le suivi-évaluation des formations	Au moins deux visites de terrain sont réalisées entre juillet et novembre 2008													Consultants	CR et FAO	Fonds CLCPRO, FIDA
5.4	Stimuler l'échange d'expertise dans la région et entre les régions	Au moins 2 visites d'échange sont réalisées en RO et entre les 2 régions avant fin 2008													Frais de voyage des experts	CR & CRC	Les bénéficiaires doivent présenter leur expérience à la 7ème Réunion ELO. Fonds dispo : FSP et USAID
5.5	Promouvoir la diffusion et l'acquisition de l'information technique	Publications et rapports techniques diffusés														CR et FAO	Echanges de mails, transmission de docs.  Pour la flore, attendre publication CR et poursuivre examen possibilité enrichissement par Cirad. Fonds dispo : FIDA, FSP



<b>SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA)</b>  (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	<b>Période de planification:</b>  01/2007 – 12/2007	<b>Schéma élaboré le:</b>  30/11/2007
	Résultat n° 6 : <b>Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié.</b>		

**Indicateurs :**

**I.R.6.1. : au moins 3 thèmes de recherche sont initiés et une expérimentation est réalisée fin 2006**

**I.R.6.2. : au moins une station de recherche régionale est opérationnelle et 2 unités de recherche nationales sont fonctionnelles fin 2007**

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions		
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
6.1	Identifier les thèmes de recherche appliquée utiles à la lutte préventive																		
6.1.1	Compléter l'état des lieux sur les recherches réalisées dans la RO (Mali, Niger, Sénégal, Tchad)	1. Un document provisoire pour chacun des 4 pays (Mali, Niger, Sénégal, Tchad) sur les travaux de recherche est élaboré avant fin 2007.  2. Une liste des travaux de recherche réalisés dans la RO est extraite de diverses bases de données internationales avant fin 2007.														4 consultants nationaux (2 mois chacun ; 1 par pays) et un consultant international pour faire la synthèse des travaux (1 mois)	ELOs & CR	Fonds dispo : BAD (4 mois de consultant international) et BM	

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12			
6.1.2	Faire la synthèse des travaux de recherche réalisés en RO, identifier des thèmes de recherche complémentaires et établir des priorités.	Cdrom des recherches réalisées en RO est disponible et diffusé avant fin 1 <sup>er</sup> semestre 2008.  Une première liste de programmes de recherche prioritaires est élaborée et diffusée pour fin 2008.													1 consultant (1 mois)	CR	Fonds dispo : BAD, FSP
6.1.3	Organiser un atelier régional de renforcement du programme de recherche	Atelier réalisé													Frais de voyage des participants et d'organisation de l'atelier.  Consultants	CR & FAO	Des thèmes de recherche sont identifiés en 2008  Fonds dispo : BAD, FIDA, AELP, FSP, USAID
6.1 bis	Initier des travaux de recherche parmi les thèmes considérés comme prioritaires																Fonds dispo : BAD, AELP, FIDA, FFEM (?) et USAID
6.1 bis.1	Réaliser des expérimentations sur des méthodes de lutte alternative	Au moins une expérimentation est réalisée avant fin 2008.													2 consultants internationaux et 2 nationaux.  Frais et moyens d'opération.	CR & ELOS	Condition : présence de cibles acridiennes appropriées.  Fonds dispo : FIDA, BAD, FFEM (?), USAID et AELP
6.1 bis.2	Initier des recherches sur l'amélioration des techniques de prospection et d'évaluation des infestations	Au moins une étude est initiée avant fin 2008													Financement de travaux de fin d'étude	CR	Fonds dispo : FIDA, BAD, FFEM (?), USAID et AELP  L'IAV et le CNLA feront une proposition de projet de réalisation du thème en question
6.1 bis.3	Mettre au point et valider des méthodes d'analyse des images satellites pour le suivi des aires grégarigènes et l'alerte précoce	Des termes de référence précis sont définis et des travaux ont démarré avant fin 2008													Contrats consultations et/ou	CR & FAO	Fonds dispo : FFEM (volet 1.2 <sup>4</sup> : contrats avec le CIRAD et AGRHYMET)

<sup>4</sup> Définition de méthodologies de travail relatives à l'exploitation de l'imagerie satellitaire pour des applications directement opérationnelles.

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier												Besoins	Responsables	Remarques & suppositions	
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
6.2.	Renforcer les capacités de recherche dans la RO																	Fonds dispo : BAD, FSP
6.2.1	Mettre en œuvre des activités à la station d'Akjoujt	Au moins une activité de recherche est réalisée avant fin 2008														Frais de fonctionnement, équipement, personnel, consultation et entretien de la station.	FAO, CR et ELO MAU	Fonctionnement assuré par la FAO, FIDA et CLCPRO  Projet de recherche financé par FIDA, BAD et AELP
6.2.2	Développer des fonds bibliographiques au niveau des UNLAs	Fonds documentaire complet en acridologie, disponible dans chaque UNLA avant fin 2008														Consultant, frais de reproduction, envoi et achats	CR	Y compris le fonds documentaire de l'OCLALAV, pour lequel le Ministre du Mali prendra contact avec son homologue du Sénégal, et le Cirad pour réf. biblio.
6.2.3	Rapatrier des copies des travaux de recherche dans les pays concernés	Accès établi aux portails des universités concernées														Frais d'envoi & d'accès	ELOs & CR	Fonds documentaire COPR/NRI (modalités d'obtention du fonds documentaire électronique discutées par Clive Elliott avec COPR)
6.3.	Assurer la coordination et la complémentarité des activités de recherche opérationnelle entre les pays et avec la région centrale	Concertation permanente entre les pays de la RO et avec la région centrale.															CR & FAO	
6.4.	Stimuler l'échange d'expertise et promouvoir la diffusion des résultats de la recherche opérationnelle	Mise à jour du site internet de la CLCPRO/EMPRES															CR	Encourager la participation aux séminaires internationaux si fonds disponibles.

## 10. Révision et validation des plans annuels par pays

109. Chacun des quatre pays de la ligne de front a procédé à une révision du plan annuel 2008 et du budget y relatif. Les résultats seront présentés à la 3<sup>ème</sup> Réunion du Comité de pilotage.

## 11. Recommandations

110. Les Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO :

### Approuvent :

- L'approche proposée, le chronogramme et les termes de référence de l'étude relatifs à l'élaboration des plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin et présentés par la Coordination régionale du Programme EMPRES-RO.
- La démarche proposée pour le système de suivi & évaluation par la Coordination régionale ainsi que le chronogramme et les termes de références du consultant devant contribuer à la mise en place de ce système au niveau de la région.

### Et recommandent / (invitent) :

- R1.** aux pays membres de transmettre régulièrement à la Coordination régionale toute information (technique, administrative et financière) relative à la mise en œuvre du Programme EMPRES-RO et au suivi des recommandations des réunions dudit programme, y compris les actions menées dans le cadre du projet AELP de la Banque mondiale et d'autres projets.
- R2.** (invitent) le Ministre de l'agriculture du Mali qui assure la Présidence de la CLCPRO à prendre contact avec son homologue du Sénégal en vue de permettre à la CLCPRO d'assurer la sauvegarde des fonds documentaires de l'OCLALAV par le moyen le plus approprié.
- R3.** à la CR d'apporter un appui au Tchad et aux pays qui en ont besoin pour améliorer les méthodes d'évaluation des superficies infestées et traitées et les seuils d'intervention.
- R4.** à la CR d'organiser un atelier ayant pour objectif l'harmonisation des plans et des activités environnementaux.
- R5.** à la CR de réexaminer avec la BAD l'utilité de la construction des magasins de pesticides prévus dans le projet PALCP-CLCPRO.
- R6.** à la CR et à la Banque mondiale d'organiser davantage de missions conjointes de supervision/suivi des activités dans les pays de la ligne de front.
- R7.** à la FAO (AGPP, Groupe pesticides) de faire parvenir rapidement aux pays de la Région occidentale les résultats des analyses des échantillons de pesticides et des sols contaminés.
- R8.** aux pays de soumettre préalablement à la FAO, à la CR et à la BM (pour les pays de la LF) les Plans de gestion environnemental et les plans de construction des magasins de pesticides qui doivent être conformes aux normes environnementales de la FAO.
- R9.** aux pays de se conformer à la planification budgétaire relative aux plans annuels de prospection/lutte.
- R10.** aux pays de mettre les équipes QUEST sous la responsabilité des UNLA.
- R11.** aux pays d'informer la FAO et la CR de toute opportunité de présence acridienne qui permettrait la réalisation des essais avec des biopesticides.

**R12.** Etant donné que la stratégie de lutte préventive développée par le Programme EMPRES et soutenue par le Projet AELP pourrait être perturbée par le manque de prospections au Mali et au Niger, les Chargés de liaison réitèrent les deux recommandations de la 4<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO ci-après:

- Que l'Algérie, la Libye, la Mauritanie et le Tchad renforcent les opérations de surveillance/lutte dans les zones limitrophes avec le Mali et le Niger.
- Que toutes les mesures alternatives soient prises au Mali et au Niger pour pallier l'absence de prospections, y compris l'utilisation d'images satellitaires et aériennes, la formation des militaires, l'implication des collectivités locales et la sensibilisation des populations pour la remontée de l'information aux UNLAs.

## **12. Date et lieu de la prochaine Réunion**

111. Le chargé de liaison du Niger a proposé que son pays accueille la prochaine réunion fin novembre 2008 à Niamey, sous réserve que le calendrier électoral prévu au Niger en 2008 le permette. Sinon, la Tunisie pourrait alors être le pays d'accueil. Ces propositions ont été approuvées par l'ensemble des participants.

## **13. Adoption du rapport**

112. **Les participants ont adopté à l'unanimité le rapport de la sixième réunion des chargés de liaison EMPRES en région occidentale.**

## **14. Remerciements**

113. Les chargés de liaison EMPRES présents à la cinquième réunion, tenue à Agadir, Maroc, du 26 au 30 novembre 2007, remercient vivement leurs collègues du Maroc et leurs collaborateurs pour tous les efforts consentis durant leur séjour, efforts qui ont contribué à le rendre productif et agréable. Ils remercient également la FAO pour l'intérêt qu'elle porte à la Région occidentale. Leurs remerciements s'adressent aussi à Monsieur Ben Halima, Secrétaire exécutif de la CLCPRO/Coordonnateur d'EMPRES en Région occidentale et à ses collaborateurs, pour le travail réalisé, aux experts de la FAO/siège et au modérateur pour leurs contributions aux travaux de la réunion. Ils expriment leur gratitude aux bailleurs de fonds sans lesquels le Programme EMPRES ne pourrait être réalisé.

114. Monsieur Christian Pantenius, représentant du siège de la FAO, s'est dit très content des progrès réalisés et a félicité tous les intervenants pour le travail réalisé.

115. Monsieur Denis Jordy, représentant de la Banque mondiale, a remercié le CNLAA pour son accueil chaleureux. Il a souligné que le Maroc constitue un pôle d'excellence dans le domaine de la lutte antiacridienne. Il a félicité Monsieur Ben Halima et son équipe pour le travail accompli sur tous les plans et souligné l'ambitieux plan d'opération 2008 auquel la Banque mondiale contribuera.

116. Pour sa part, Monsieur Munir Butrous, Secrétaire de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale, a remercié les organisateurs et la Coordination régionale pour les efforts déployés et les a félicité pour la réussite des travaux de cette réunion. Il a loué le renforcement constant de la coopération entre les Régions centrale et occidentale tout en précisant que l'année 2008 connaîtra un développement encore plus important de cette coopération.

## **15. Clôture**

117. La séance de clôture s'est déroulée en présence du Directeur du CNLAA et du Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO. Le Coordonnateur régional a réitéré ses remerciements au Gouvernement marocain pour

l'accueil, l'hospitalité et les efforts déployés pour la bonne organisation de la réunion. Il a félicité les Chargés de liaison pour le travail accompli et a souligné que la Région occidentale n'avait jamais été aussi proche d'une véritable mise en place d'un dispositif de lutte préventive. Il a également remercié les bailleurs de fonds pour leur soutien et la FAO pour son appui constant. Le Directeur du CNLAA a remercié ses homologues et la Coordination régionale pour leur dynamisme et pour les efforts qu'ils ne cessent de mener pour mettre en œuvre la stratégie de lutte préventive. Il a ensuite déclaré close la 6<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO.

## **ANNEXES**

<b>Annexe 1.</b>	<b>Programme de la 6<sup>ème</sup> Réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO .....</b>	<b>48</b>
<b>Annexe 2.</b>	<b>Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2007 .....</b>	<b>50</b>
<b>Annexe 3.</b>	<b>Résultats de la mission de prospection conjointe Mali-Mauritanie .....</b>	<b>54</b>
<b>Annexe 4.</b>	<b>Suivi des recommandations de la 5<sup>ème</sup> Réunion des chargés de liaison...56</b>	
<b>Annexe 5.</b>	<b>Résultats de la mission de coordination EMPRES-RO au Niger et au Tchad .....</b>	<b>59</b>
<b>Annexe 6.</b>	<b>Formation : bilan et perspectives.....</b>	<b>62</b>
<b>Annexe 7.</b>	<b>Recherche : bilan et perspectives.....</b>	<b>72</b>
<b>Annexe 8.</b>	<b>Aspects environnementaux : bilan et perspectives .....</b>	<b>76</b>
<b>Annexe 9.</b>	<b>Plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin .....</b>	<b>80</b>
<b>Annexe 10.</b>	<b>Termes de référence pour encadrer la préparation des plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin dans la Région occidentale .....</b>	<b>89</b>
<b>Annexe 11.</b>	<b>Chronogramme 2007-09 des activités relatives à l'élaboration de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin dans la Région occidentale .....</b>	<b>92</b>
<b>Annexe 12.</b>	<b>Programme de suivi et évaluation : état d'avancement de la réflexion sur le sujet .....</b>	<b>93</b>
<b>Annexe 13.</b>	<b>Termes de référence d'une assistance à la conception du système de suivi et évaluation.....</b>	<b>96</b>
<b>Annexe 14.</b>	<b>Chronogramme des activités du programme de suivi et évaluation .....</b>	<b>99</b>
<b>Annexe 15.</b>	<b>Liste des participants .....</b>	<b>100</b>

Annexe 1. Programme de la 6<sup>ème</sup> Réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO

Jour	Heure	Activités	Responsables
Lundi 26 novembre 2007	08:30	<b>Accueil des participants</b>	Pays hôte/ Coordination EMPRES-RO
	09:30 -10:00	<b>Ouverture de la réunion</b>	Gouvernement
	10:00 -10:30	Pause	
	10:30 -11:00	<b>Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du comité de rédaction</b>	Modérateur/ Coordination EMPRES-RO
	11:00 -11:30	<b>Présentation du bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2007</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivi du plan d'opération 2007 et des recommandations élaborées lors de la 5<sup>ème</sup> Réunion des Chargés de liaison</li> <li>▪ Résultats de la mission de coordination EMPRES-RO au Niger et au Tchad</li> <li>▪ Résultats de la mission de prospection conjointe Mali – Mauritanie</li> </ul>	Coordination EMPRES-RO
	11:30 -12:00		
	12:00 -12:30		
	12:30 -14:00	Déjeuner	
	14:00 -16:00	<b>Présentations et discussions du bilan des activités et du plan annuel par pays (plan de surveillance, constructions, formation, etc. et leurs incidences budgétaires)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mali, Mauritanie, Niger et Tchad (30 min/pays)</li> </ul>	Chargés de liaison
	16:00 -16:30	Pause	
16:30 -17:45	<b>Présentations par pays (suite)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Algérie, Libye, Maroc, Sénégal, Tunisie (15 min/pays)</li> </ul>	Chargés de liaison	
Mardi 27 novembre 2007	09 :00-09 :45	<b>Formation: bilan et perspectives:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation du Plan de formation régional 2007-2008 et des formations réalisées en 2007</li> <li>▪ Programme des formations régionales pour 2008</li> </ul>	Coordination EMPRES-RO
	09 :45-10 :30	<b>Recherche : bilan et perspectives:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activités réalisées en 2007</li> <li>▪ Programme d'activités pour 2008</li> </ul>	Coordination EMPRES-RO
	10:30 -11:00	Pause	
	11:00 -11:15	<b>Aspects environnementaux: bilan et perspectives:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Composante Environnementale du projet BAD</li> <li>▪ Bilan des activités environnementales dans le cadre du projet FIDA, y compris les équipes QUEST</li> <li>▪ Discussion et perspectives</li> </ul>	Coordination EMPRES-RO/FAO CR EMPRES-RO
	11:15 -11:45		James Everts (FAO siège)
	11:45 -12:30		Modérateur/ Participants
	12:30 -14:00	Déjeuner	
14:00 -14:30	<b>Plan de gestion de risque:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation de l'état d'avancement de la réflexion sur le sujet</li> </ul>	Coordination EMPRES-RO	



Jour	Heure	Activités	Responsables
	14:30 -16:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussions sur les résultats de la réflexion, perspectives, chronologie des activités à mettre en place et validation des TdRs pour l'élaboration des plans de gestion des risques</li> </ul>	Modérateur/ Participants
	16:00-16:30	Pause	
	16:30-17:30	<b>Résultats à mi-parcours du projet AELP de la Banque mondiale</b>	Denis Jordy (BM)
<b>Mercredi 28 novembre 2007</b>	09 :00-09 :30	<b>Système de suivi-évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etat d'avancement de la réflexion sur le sujet</li> </ul>	Coordination EMPRES-RO
	09 :30-10 :30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussions sur les résultats de la réflexion, perspectives, chronologie des activités à mettre en place et validation des TdRs de la consultation du Système de suivi-évaluation</li> </ul>	Modérateur/ Participants
	10:30 -11:00	Pause	
	11:00 -12:30	<b>Etat d'avancement de la mise en œuvre du schéma de planification du Programme EMPRES-RO</b>	Modérateur/ Coordination EMPRES-RO
	12:30 -14:00	Déjeuner	
	14:00 -15:00	<b>Elaboration du Plan d'opération pour 2008 (travail en deux groupes)</b>	Modérateur/ Participants
	16:00-16:15	Pause	
	16:15-17:30	<b>Elaboration du Plan d'opération pour 2008 (suite) (travail en deux groupes)</b>	Modérateur/ Participants
	<b>Jeudi 29 novembre 2007</b>	09:00-10:30	<b>Elaboration du Plan d'opération pour 2008 (suite) (travail en deux groupes)</b>
10:30-11:00		Pause	
11:00-12:30		<b>Validation du Plan d'opération pour 2008 en plénière</b>	Modérateur/ participants
12:30-14:00		Déjeuner	
14:00-16:00		<b>Révision et validation des plans annuels par pays</b>	Modérateur/ Participants
16:00-16:15		Pause	
16:15-17:15		<b>Recommandations</b>	Modérateur/ Participants
17:15-17:30		<b>Date et lieu de la prochaine réunion</b>	Participants
<b>Vendredi 30 novembre 2007</b>	09:00-10:30	<b>Rédaction du rapport</b>	Comité de rédaction
	10:30-11:00	Pause	
	11:00-12:30	<b>Rédaction du rapport (suite)</b>	Comité de rédaction
	12:30-14:00	Déjeuner	
	14:00-16:30	<b>Rédaction du rapport (suite et fin)</b>	Comité de rédaction
	16:30-17:30	<b>Adoption du rapport et clôture de la Réunion</b>	Participants

**Annexe 2. Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2007**

Le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO a consacré un temps important pour développer certains axes stratégiques du Programme EMPRES-RO, à savoir le plan de formation régional, les plans de gestion des risques, la stratégie de communication etc. et ce conformément au Schéma de Planification (élaboré à Nouakchott en 2001 pour la phase I de quatre ans et réactualisé en 2006) et au plan d'opération pour l'année 2007 élaboré lors de la 5<sup>ème</sup> Réunion des Chargés de liaison tenue en décembre 2006 à Nouakchott en Mauritanie. La réalisation des activités a été faite sur la base de concertations régulières menées avec les Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO des pays concernés, le siège de la FAO (AGPP), le Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique du Nord à Tunis (SNEA). Le bilan par résultat se présente comme suit:

***Résultats n° 1 et 2: Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel et les interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales conformément aux normes de contrôle de qualité***

Au cours de la période considérée, les pays de la région occidentale et notamment les quatre pays concernés par le projet PALPCP-CLCPRO<sup>5</sup> de la BAD, ont soumis à la Coordination régionale leurs plans d'actions annuels de surveillance et d'intervention. Ces plans ont fait l'objet de différents échanges avec les chargés de liaison du Programme EMPRES-RO avant d'être approuvés. Le Mali et la Mauritanie, disposant de centres de LAA autonomes, ont affecté le personnel permanent nécessaire pour exécuter les différentes activités planifiées. Le Niger et le Tchad, qui viennent de créer leurs structures autonomes, n'ont pas encore affecté le personnel permanent nécessaire pour la constitution des différentes équipes spécialisées. Toutefois, les ressources humaines des directions de la protection des végétaux y sont utilisées pour exécuter les plans d'actions annuels.

**Le financement du dispositif de surveillance et de lutte des quatre pays de la ligne de front a été réparti entre le projet PALPCP-CLCPRO, le projet AELP de la Banque mondiale, le projet de lutte antiacridienne de l'USAID et le budget du gouvernement.** Les autorisations de dépenses (FBA) concernant le projet PALPCP-CLCPRO ont été envoyées par AGP aux représentations de la FAO des quatre pays concernés avant les dates prévues pour le déploiement des équipes sur le terrain. Les prospections se poursuivent en Mauritanie et au Tchad. Elles ont été suspendues au Mali à cause de l'insécurité et n'ont pu être réalisées au Niger à cause des mêmes conditions d'insécurité dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin.

Les outils pour une intervention rapide ont été mis en place, dans le cadre du projet PALPCP-CLCPRO de la BAD, du projet USAID et du projet AELP, au niveau des quatre pays. Il s'agit d'identification du personnel, de la fourniture des équipements techniques pour les équipes d'interventions et de contrôle de l'environnement et de la santé humaine. Les fonds nécessaires pour le fonctionnement de ces équipes ont été identifiés et sont actuellement disponibles au niveau des représentations de la FAO dans les 4 pays concernés.

Les **équipements complémentaires** pour l'opérationnalité et la durabilité du dispositif d'alerte précoce et d'intervention rapide ont été identifiés et approuvés par le Comité de pilotage en janvier 2007 à Bamako. Ils ont été **commandés** par le service d'achat de la FAO en concertation avec les pays et la CLCPRO et leur acquisition est en cours par les pays.

---

<sup>5</sup> Projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans quatre pays membres de la CLCPRO (PALPCP-CLCPRO)

Un **inventaire des équipements** disponibles pour la lutte contre le Criquet pèlerin est **réactualisé tous les trois mois**. La dernière actualisation date d'octobre 2007.

**Une prospection conjointe Mali-Mauritanie**, supervisée par un expert du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO, a été organisée et exécutée avec succès du **01 au 15 août 2007**. Elle s'est déroulée dans le Hodh El Gharbi et le Hodh EL Chargui en Mauritanie, dans la partie limitrophe avec le Mali. Les moyens de locomotion et de camping des deux équipes malienne et mauritanienne ont été fournis par les deux pays respectifs et la prise en charge réalisée par le projet **PALPCP-CLCPRO** de la BAD.

Une réunion d'un **panel d'experts** était prévue en septembre 2007 à Alger pour discuter des **critères d'alerte précoce** et des **critères d'intervention rapide** en vue d'harmoniser et d'améliorer les méthodes et approches de prévention dans les pays de la région occidentale. Pour des raisons techniques et de calendrier, elle a été reportée à 2008. **La réalisation de ces deux sous activités nécessite l'identification d'une approche claire et partagée par les pays, la Coordination régionale et la FAO siège.**

La Mauritanie, le Mali et le Niger ont soumis à la coordination EMPRES-RO les **plans architecturaux des bâtiments** à construire ou à réhabiliter dans le cadre du projet **PALPCP-CLCPRO**. L'appel d'offre pour la Mauritanie est lancé par la FAO et celui du Mali est en cours. Le Niger doit fournir des informations supplémentaires pour lancer l'appel d'offre. Pour le Tchad, le plan architectural est en cours de réalisation.

A souligner que le projet AELP contribue, en concertation avec EMPRES-RO, au financement d'une bonne partie des besoins des pays en infrastructures.

### ***Résultat n° 3: Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place***

Les 9 pays de la région occidentale ont créé chacun **une unité de l'information acridienne** et affecté au moins un cadre, responsable de l'information. Deux pays n'ont pas encore installé le programme de gestion des données acridiennes **RamsesV3** et l'outil de collecte et de transmission des données de terrain **eLocust2** : **la Libye et le Tchad**. Une mission de la Coordination régionale s'est rendue dans ces deux pays pour créer les conditions d'installation de ces outils.

Au **Tchad**, suite à ladite mission, deux cadres ont été affectés à la cellule de l'information. Des dispositions sont également en cours avec l'appui du projet AELP de la Banque mondiale et le service de l'information de la FAO à Rome, pour mettre en place les conditions indispensables pour l'installation de ces outils et assurer la formation des agents pour leur utilisation. Des équipements informatiques sont en cours d'acquisition dans le cadre du projet **PALPCP-CLCPRO** pour la nouvelle unité de l'information acridienne du Tchad. Le projet AELP de la banque mondiale dans ce même pays y contribue par la réhabilitation du local et la connexion de cette unité au réseau Internet.

Le projet USAID coordonné par AGRHYMET a fourni deux ordinateurs à cette unité.

Des équipements informatiques ont déjà été acquis par l'unité de l'information de la Mauritanie.

Enfin, un appui technique aux unités de l'information du Niger et de la Mauritanie a été assuré en avril 2007 par le service de l'information acridienne de la FAO (DLIS) avec l'appui respectif des responsables de l'information.

Il est aussi important de rappeler qu'une **réunion d'évaluation de l'utilisation de RamsesV3 et d'eLocust2 est programmée du 6 au 8 décembre 2007 à Agadir**. Les invitations ont déjà été envoyées aux cinq pays utilisant pleinement ces outils : l'Algérie, le Mali, le Maroc la Mauritanie et le Niger. Participeront à cet atelier les responsables des UNLAs des 5 pays et leur responsables de l'information. L'objectif de cette réunion est d'évaluer les contraintes opérationnelles liées à l'utilisation de ces outils ainsi que le potentiel

d'analyse de la base de données *RamsesV3* par les responsables des UNLA, et ce dans le but de rendre ces outils plus utiles à la prise de décision.

#### **Résultat n° 4: La Coordination régionale est opérationnelle**

Prévu en 2006, le recrutement des deux fonctionnaires acridologue et chargé du suivi-évaluation n'a pu avoir lieu qu'en juillet 2007.

La Coordination a préparé les Termes de références du **plan de formation régional**, organisé l'atelier de validation dudit plan par les pays membres de la CLCPRO en avril 2007 à Niamey au Niger et rédigé le document du plan de formation régional en Région occidentale.

La Coordination régionale a également discuté avec les pays les aspects techniques et financiers de la réalisation des activités planifiées pour 2007 et notamment l'acquisition des équipements complémentaires et les plans annuels de surveillance.

Une **mission conjointe Banque mondiale -FAO/CLCPRO de supervision** du Projet Banque mondiale et du Programme EMPRES-RO a été **organisée au Niger du 16 au 20 avril 2007**. Elle a permis de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités de lutte préventive, notamment les aspects institutionnels pour la création d'une Unité nationale de lutte antiacridienne autonome, la création d'un fonds d'urgence de lutte contre le Criquet pèlerin, la planification des constructions, la préparation du plan annuel 2007 de prospection et de lutte et la coopération avec AGRHYMET. Cette mission a permis aussi de poursuivre l'**harmonisation** des approches d'exécution des **activités projet PALPCP-CLCPRO de la BAD avec le projet AELP de la Banque mondiale** et le développement des synergies entre les différents financements.

La Coordination a participé activement aux travaux de **l'atelier international sur l'avenir des biopesticides** dans la lutte contre le Criquet pèlerin qui a eu lieu à **Saly (Sénégal) en février 2007**.

Une **méthodologie pour l'élaboration de plans de gestion des risques** est en cours de préparation par la CLCPRO/Coordination régionale avec l'appui **du projet FSP de la France** et en concertation avec les pays, le projet AELP de la BM et le Groupe acridiens de la FAO-siège à Rome.

**Dans le cadre des échanges** entre la Région occidentale et la Région centrale, **le Secrétaire exécutif de la CLCPRO/Coordonnateur d'EMPRES-RO, a participé à la réunion du Comité exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en région centrale tenu en juin 2007 au Yémen.**

**Le coordonnateur du Programme EMPRES-RO a par ailleurs représenté la FAO à la Conférence Sous-Régionale (Afrique de l'Ouest) pour la Réduction des Risques de Catastrophes Naturelles, tenue à Abidjan, Côte d'Ivoire, les 17-18 mai 2007, et fait une présentation sur « Les invasions du Criquet pèlerin et les risques associés en Afrique de l'Ouest ».**

Par ailleurs, un **Site Web de la CLCPRO-EMPRES/RO** est finalisé et a été approuvé par la 4<sup>ème</sup> session la CLCPRO tenue du 22 au 26 octobre 2007 à Bamako (Mali) pour mettre à la disposition des usagers la documentation et les informations utiles sur la CLCPRO et le Programme EMPRES-RO. De même un **Poster décrivant le rôle et les objectifs du Programme EMPRES-RO** a été réalisé et présenté au Séminaire régional de la Société Orthoptérologique qui s'est tenue en juin 2007 à Dakar au Sénégal.

#### **Résultat n° 5: Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées**

Grâce à l'organisation de l'atelier de validation du **Plan de formation régional** tenu en avril 2007, la Région occidentale dispose aujourd'hui d'un plan de formation **harmonisé**, finalisé et validé par l'ensemble des pays **pour la période 2007-2009**. Ce plan comprend :

- des formations régionales de courte durée ;
- des formations nationales de courte durée (collectives et individuelles, dispensées dans le pays ou à l'étranger) ;
- des formations individuelles de courte durée (dispensées dans le pays ou à l'étranger) ;
- des formations de longue durée.

L'estimation financière de ces formations est de l'ordre de **3 millions \$EU** pour la période considérée. Les projets qui contribuent actuellement au Programme EMPRES-RO de façon directe (BAD, France, USAID) ou indirecte (Banque Mondiale) seront en mesure de couvrir une bonne partie de ce besoin.

Conformément à ce Plan, et tel que le prévoit l'activité 5.3 du Programme EMPRES où chaque année au moins un atelier de formation régional est réalisé, une **formation de maîtres prospecteurs** devait être organisée en octobre/novembre 2007 au Mali (formation de terrain de 21 jours). Celle-ci n'a pu avoir lieu en raison des problèmes de sécurité qui se posent actuellement dans la Région Nord du Mali et de calendrier. Cet atelier est reporté en 2008 à une date à définir.

En outre, et conformément à l'activité 5.3.1 du Plan d'opération (PO) 2007 une **session de formation des formateurs pour les pays d'Afrique du Nord-Ouest** similaire à celle réalisée à Niamey (Niger) au profit des pays sahéliens a été organisée à **Ghadames, Libye, du 7 au 23 juillet 2007** pour 3 formateurs par pays d'Afrique du Nord-Ouest (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie), un formateur de la Mauritanie, un formateur de la CLCPRO et un formateur du Soudan représentant la Région centrale.

Par rapport aux **formations nationales**, le projet **PALPCP-CLCPRO** de la BAD a financé deux sessions de formation **en Mauritanie, deux au Mali et une au Tchad** sur les techniques de prospection et de lutte. Il a également financé une session de **formation sur les biopesticides au Niger** à laquelle des stagiaires des trois autres pays de la ligne de front ont participé.

### ***Résultat n° 6: Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié***

La mise en œuvre de ce résultat est tributaire du choix des axes prioritaires de recherche qui seront arrêtés comme prévu en 2008. Cependant, un **état de lieux des activités de recherche** réalisées dans trois pays de la ligne de front (**Mali, Niger et Tchad**) et le **Sénégal** est en cours de réalisation par des consultants nationaux recrutés sur les fonds du projet **PALPCP-CLCPRO** de la BAD pour les trois pays **et la CLCPRO** pour le Sénégal. Il faut souligner toutefois que plusieurs **travaux de recherche** sont en cours **dans le cadre de thèses de doctorat de troisième cycle et du projet FIDA**.

**Annexe 3. Résultats de la mission de prospection conjointe Mali-Mauritanie**

Cette mission de prospection conjointe était organisée dans le cadre du plan d'opération 2007 d'EMPRES-RO. Elle s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 15 août 2007 dans les régions du Hodh El Charghi et du Hodh El Gharbi de la Mauritanie (voir itinéraire ci-dessous). Elle était composée d'une équipe mauritanienne et d'une équipe malienne ainsi que de deux membres de la CLCPRO, M. Mohamed Lemine Ould Ahmedou comme superviseur technique et de M. Dominique Menon pour une première expérience de terrain et d'observation. Elle était aussi accompagnée d'un cameraman d'une société audiovisuelle mauritanienne, chargée de produire un documentaire.

Cette prospection conjointe s'est inscrite dans un contexte où les zones frontalières de la Mauritanie et du Mali présentent de grandes similitudes écologiques et sont favorables à la survie et la reproduction estivale (juillet à octobre) du Criquet pèlerin. Elle devait répondre à plusieurs objectifs :

- Renforcer la coopération entre les pays de la Région occidentale, en l'occurrence la Mauritanie et le Mali, en initiant une dynamique de travail commun et concerté ;
- Faciliter les déplacements des équipes de prospection entre les pays en élaborant et testant les procédures, administratives et logistiques notamment, permettant de tels déplacements ;
- Echanger les expériences et les connaissances des prospecteurs entre les pays en termes de planification, organisation et exécution d'une prospection ;
- De façon opportune, former *in situ* les prospecteurs.

Ces objectifs ont été globalement atteints et des enseignements peuvent être tirés de cette prospection conjointe.

**Confrontation des expériences :**

Au cours de la prospection, la situation acridienne s'est avérée être très calme même si les conditions écologiques demeuraient très favorables à la survie et à la reproduction du Criquet pèlerin. Cette prospection a permis aux prospecteurs maliens de se familiariser avec des zones qu'ils sont susceptibles de fréquenter à nouveau en cas d'échanges entre les deux pays.

**Procédures de préparation :**

Cette prospection a permis également d'initier les équipes aux procédures dues à la préparation d'une telle mission sous ses aspects administratifs et logistiques et d'en tirer un certain nombre d'enseignements. Des difficultés d'ordre logistique sont ainsi apparues au cours de la mission. Le manque d'équipements de base (radio E/R et la pompe de carburant) et la consommation en carburant des Unimog qui s'est avérée être supérieure aux prévisions. Les procédures de préparation logistique sont donc à améliorer au niveau central. Enfin, il nous semblerait judicieux d'envisager une formation spécifique pour les chauffeurs de véhicules coûteux et à haute technologie (chauffeurs des Unimog).

**Communication :**

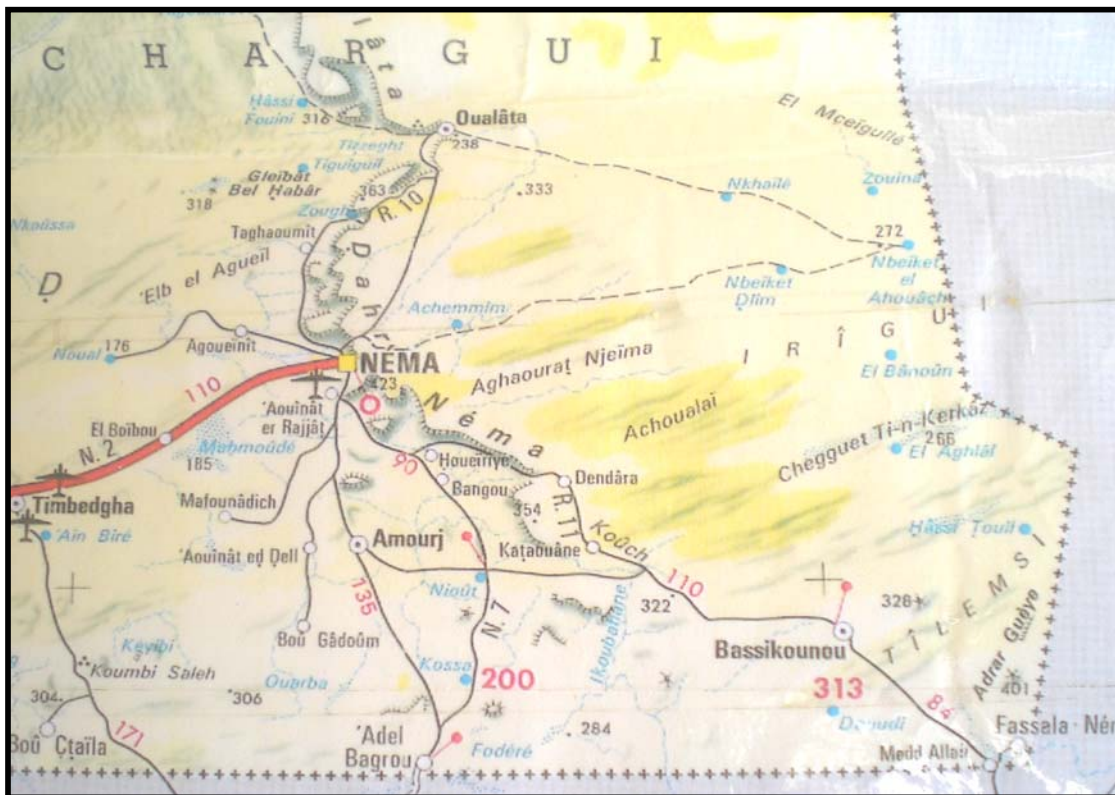
Au cours de la mission, les rencontres avec les autorités locales ont fait apparaître une relative méconnaissance de l'existence de la Coordination régionale, la CLCPRO, ainsi que la nécessité de faire savoir que des opérations de prospection, dans le cadre de la lutte préventive, sont conduites en permanence. Ainsi, il serait opportun de :

- Faire mieux connaître, par des rencontres régulières, l'existence de la CLCPRO auprès des décideurs en précisant ses rôles et missions et qu'elle succède à l'OCLALAV ;

- Prévoir l'adjonction de logos de l'UNLA, de la CLCPRO et des bailleurs de fonds le cas échéant sur les véhicules.

### Création d'une dynamique de coopération entre les pays de la Région occidentale

Cette prospection conjointe confirme les intérêts qu'on peut tirer de ce genre d'activités régionales en termes technique, d'organisation, politique et de communication. Elle a permis d'initier une dynamique entre deux pays qui pourra être utile le jour où une crise aura lieu et où des équipes devront passer les frontières. Les procédures auront été initiées et les prospecteurs iront sur un terrain qui ne leur est pas méconnu. Ce genre de prospection, conjointe, est donc à encourager et à développer dans les années à venir, mais une réflexion est aussi à conduire sur sa durabilité en terme de financement, dans le cadre plus global du financement de la lutte préventive par les Etats à moyen et long terme.



La zone Sud-est concernée par la prospection conjointe Mali - Mauritanie

**Annexe 4. Suivi des recommandations de la 5<sup>ème</sup> Réunion des chargés de liaison**

Recommandations	Suivi
<p><b>R-1:</b> Le plan de formation régional doit être finalisé et validé le plus tôt possible. Il doit tenir compte de la recommandation de la 38<sup>ème</sup> Session du DLCC relative à la formation, des besoins réels des pays, et des remarques et observations formulées au cours de la présente réunion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Atelier organisé du 11-13 avril 2007 à Niamey</li> <li>➤ Rapport de l'atelier et Plan de formation régional finalisés par le Secrétariat de la CLCPRO/CR EMPRES-RO</li> <li>➤ Rapport envoyé aux participants le 11/9/07 pour avis</li> <li>➤ Plan distribué à tous les partenaires le 7/11/07</li> </ul>
<p><b>R-2:</b> Les UNLA doivent être dotées, pour celles qui ne le sont pas encore, d'une autonomie administrative, financière et décisionnelle avant fin 2007.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour le Tchad (ANLA) et Niger (CNLA) officiellement créés respectivement en avril et juillet 2007 ; les décrets d'application sont en cours d'approbation.</li> </ul>
<p><b>R-3:</b> Les UNLA doivent être dotées, en situation de rémission, d'un budget national permettant le financement des frais de fonctionnement ordinaires et le recouvrement progressif des frais récurrents pour une prise en charge totale en 2010.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Mauritanie et le Mali l'ont fait.</li> <li>• Le Niger et le Tchad le feront aussi dès la mise en place effective de leur UNLA.</li> </ul>
<p><b>R-4:</b> Les UNLA doivent disposer de prospecteurs et autres personnels qualifiés et en nombre suffisant pour mettre en œuvre leur plan national de surveillance et de lutte et les autres activités de lutte préventive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les UNLA devront préciser les mesures prises dans ce cadre</li> </ul>
<p><b>R-5:</b> La création d'un "Fonds d'urgence national pour le Criquet pèlerin" au niveau de chaque pays avant la fin du projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le Secrétariat de la CLCPRO en a discuté avec tous les Hauts responsables des pays de la LF. Bien qu'ils soient généralement favorables à la création de ce fonds, et malgré l'appui de AELP, le lieu d'ancrage de ce fonds et les modalités de son fonctionnement restent à déterminer</li> <li>➤ Dans certains pays comme le Niger, une étude est prévue à cet effet</li> </ul>
<p><b>R-6:</b> La tenue d'une réunion ministérielle des pays membres de la CLCPRO en 2007 en vue de mettre en place un mécanisme de durabilité de la lutte préventive au niveau de la région et en arrêter le financement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Tenue de cette réunion discutée avec la plupart des ministres qui se sont montrés disposés à réfléchir sur les mécanismes de durabilité de la LP. Il reste cependant à en préciser les modalités d'organisation et surtout son financement.</li> <li>➤ Lors de la 4<sup>ème</sup> Session, le ministre malien s'est engagé à prendre le leadership pour organiser cette réunion en 2008</li> </ul>



Recommandations	Suivi
<p><b>R-7:</b> La demande au DLIS de faire élaborer dans les meilleurs délais une version 2 de <b>eLocust2</b> conforme à la Fiche prospection/lutte de la Région occidentale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le DLIS est a priori d'accord pour l'élaboration de cette version.</li> <li>➤ Le budget pour la réaliser a été retenu, sur proposition du Secrétariat, dans le plan d'opération 2008 du projet FIDA</li> </ul>
<p><b>R-8:</b> Les UNLA doivent poursuivre leurs efforts dans la mise en œuvre de leur plan environnemental tel que défini avant l'approbation des projets BAD et AELP et actualisé en fonction de nouvelles exigences, conformément aux recommandations du DLCC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les Chargés de liaison présenteront lors de la 6<sup>ème</sup> réunion l'état d'avancement de la m.e.o. de leur plan environnemental (point 7 du canevas)</li> </ul>
<p><b>R-9:</b> La FAO et la CR doivent poursuivre leurs efforts pour mettre en exécution de façon coordonnée les activités liées à l'environnement au niveau de la Région occidentale, particulièrement le plan d'action de promotion des biopesticides. Le chargé national de suivi environnemental devra systématiquement relever des UNLA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le Groupe Acridiens et la CLCPRO ont amélioré leur coordination des activités liées à l'environnement dans la RO.</li> <li>➤ Le Secrétariat et les pays de la RO ont participé à l'atelier international sur les biopesticides (Saly, fev 2007) et ont largement contribué à la planification des activités pour 2007 et 2008.</li> <li>➤ Le Secrétariat a participé au 2<sup>ème</sup> Comité de pilotage du Projet FIDA et le Coordonnateur de ce projet participe à la présente réunion pour faire le point sur les activités environnementale dudit projet</li> </ul>
<p><b>R-10:</b> La définition de quelques actions de recherche prioritaires pour la Région occidentale et leur réalisation dans les meilleurs délais.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quelques actions de recherche sont en cours dans le cadre des mémoires de 3<sup>ème</sup> cycle en acridologie et d'autres le seront en 2008 et 2009.</li> <li>➤ La définition des thèmes prioritaires aura lieu lors d'un atelier de planification des activités de recherche qui sera organisé en 2008.</li> </ul>
<p><b>R-11:</b> La diffusion par la coordination régionale d'informations actualisées sur la situation acridienne régionale mettant particulièrement en exergue les mesures engagées dans chacun des pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les pays ont été informés en juin 2007 de la planification des activités de surveillance prévues dans chacun des pays de la LF.</li> <li>➤ Ils ont été aussi informés des contraintes constatées au Niger et au Mali pour la m.e.o. de leur plan de surveillance</li> </ul>
<p><b>R-12:</b> La FAO et la CLCPRO doivent assurer, dans les meilleurs délais, le recrutement du personnel complémentaire (postes P4 et P3 financés par le FAD/BAD) devant renforcer le Secrétariat de la CLCPRO.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les deux fonctionnaires internationaux ont rejoint le siège du Secrétariat à Alger en juillet 2007.</li> </ul>

Recommandations	Suivi
<p><b>R-13:</b> La CLCPRO doit démarrer, en collaboration avec les partenaires majeurs (pays, FAO, donateurs), dès le début de l'année 2007, la mise en place des plans de gestion des risques permettant de définir clairement les rôles et les responsabilités de chaque acteur selon le niveau de risque acridien. Ce processus doit inclure des consultations nationales et les leçons tirées dans les autres régions, et doit être validé par le Comité exécutif de la CLCPRO.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le Secrétariat a commencé, dès début 2007, à réfléchir sur la meilleure approche pour, la mise en place des plans de gestion des risques. Une étude bibliographique a été faite, des contacts avec des spécialistes ont eu lieu et une visite en Mauritanie a été organisée dans le but de discuter de ces plans avec les partenaires potentiels.</li> <li>➤ Une visite au siège de la FAO a été faite spécialement pour traiter de cette question avec les responsables du siège de la FAO afin de cadrer les plans nationaux avec la vision internationale de la gestion des risques liés au Criquet pèlerin.</li> </ul>
<p><b>R-14:</b> Les Chargés de liaison sont invités à présenter des candidats pour la formation du 3<sup>ème</sup> cycle d'ingénieur en acridologie organisée à Agadir (Maroc) et proposer des thèmes de recherche à réaliser par les étudiants dans leurs pays respectifs. Le financement requis devrait être recherché auprès des partenaires du Programme EMPRES-RO.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cinq mémoires de fin d'études proposés par les chargés de liaison sont en cours de réalisation en année II de la 1<sup>ère</sup> promotion du 3<sup>ème</sup> cycle d'ingénieur en acridologie.</li> <li>➤ Sept candidats (2 maliens, 2 marocains, 2 tchadiens et 1 sénégalais) se sont inscrits pour l'année 2007-2008 (2<sup>ème</sup> promotion).</li> <li>➤ Une partie du financement requis a été réservée sur le projet AELP et sur le fonds de la CLCPRO</li> </ul>

**Annexe 5. Résultats de la mission de coordination EMPRES-RO au Niger et au Tchad**

La présentation des résultats des deux missions réalisées par la Coordination régionale au Niger et au Tchad en 2007 a pour principal objectif d'informer les Chargés de liaison et les autres participants à la présente réunion sur la manière dont chacune de ces missions s'est déroulée et sur les documents produits. Pour chaque mission, un aide-mémoire détaillé a été élaboré. Il constitue une référence et un "tableau de bord" pour le suivi des activités devant être réalisées et des recommandations de la mission de supervision.

**1) Mission conjointe Banque mondiale -FAO/CLCPRO de supervision du Projet Banque mondiale et du Programme EMPRES-RO au Niger**

Dans le cadre de leur collaboration de plus en plus étroite, la Banque mondiale (BM) et la FAO/CLCPRO ont effectué, pour la première fois, une mission d'évaluation conjointe, préalablement préparée et convenue entre les deux parties. Les échanges de messages entre la BM (siège à Washington et bureau du Niger) et le Secrétariat de la CLCPRO d'une part, et l'élaboration commune du programme de cette mission d'autre part, ont facilité son déroulement et permis d'aboutir à des résultats tangibles.

La mission a eu lieu au Niger du 16 au 20 avril 2007 dans le cadre de la supervision du Projet de Lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (PLUCP) et du Programme EMPRES-RO au Niger. La Banque mondiale était représentée par M. Amadou Alassane, Spécialiste Principal des Services Agricoles du Bureau de la BM au Niger. La partie FAO / CLCPRO était représentée par le Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Mme A. Monard de la FAO siège (AGPP). La partie nationale était conduite par M. Yahaya Garba, Coordonnateur national du Projet, et comprenait les différents cadres constituant la Cellule Nationale de Coordination (CNC) du Projet et le Chargé de liaison du Programme EMPRES-RO.

La mission a rencontré le Ministre du Développement Agricole (MDA) et la Représentante de la FAO au Niger. Elle a effectué des visites du magasin central de la DPV à Sorey (près de Niamey) ainsi que du Laboratoire d'analyse des pesticides et des résidus. Des séances de travail ont eu lieu avec la Commission Européenne, AGRHYMET et toutes les autres parties prenantes à l'exécution du projet PLUCP et du Programme EMPRES-RO. Elle a tenu le 19 avril une réunion de synthèse portant sur les aspects institutionnels et techniques, sous la présidence de Monsieur du Secrétaire général du MDA.

Dans le but de clarifier les procédures de gestion du projet PLUCP, une réunion a regroupé les responsables de la PV et du Projet PLUCP, le représentant de la BM au Niger et les fonctionnaires de la FAO. Cette réunion a été l'occasion de lever de nombreux équivoques, de dissiper les incompréhensions et les malentendus (au sujet de la coordination du projet PLUCP, du financement d'activités proposées par la DPV mais ne concernant pas la LAA, du manque de concertation pour les achats de matériel divers, du manque de confiance mutuelle, etc.) et de préciser les voies et moyens pour assurer une transparence totale dans la gestion du projet et la réalisation de ses activités.

La mission a discuté avec les autorités nationales concernées ainsi qu'avec certains partenaires la possibilité de création d'un fonds d'urgence de lutte contre le Criquet pèlerin. La BM et la partie nationale sont d'accord pour sa création mais son lieu d'ancrage et les modalités de son fonctionnement restent à déterminer. Une étude est prévue à cet effet par le Projet PLUCP.

La création d'une UNLA autonome a été soulevée de nouveau par la mission lors des réunions avec les partenaires nationaux, notamment avec le Ministre du Développement Agricole. La mission a noté avec satisfaction que tous les responsables nigériens étaient favorables à la création de cette unité et le Ministre du Développement Agricole l'a confirmé et promis d'engager rapidement les démarches législatives devant aboutir à la promulgation de la loi y relative. C'est ce qu'il a d'ailleurs fait et le Conseil des Ministres a adopté fin juillet 2007 un projet de loi pour concrétiser cette création. Ce projet devait être examiné par l'Assemblée nationale au cours de sa session d'automne 2007.

Afin d'être en phase avec l'avancement du dossier législatif, la mission a jugé utile de prévoir les moyens financiers nécessaires à la construction du siège de l'UNLA à Niamey. 400 000 \$EU ont ainsi été réservés sur le Projet BM. Le terrain sur lequel sera bâti ledit siège a été par la suite identifié par la DPV. En outre, la réhabilitation de la base principale d'Agadez et des points d'appui d'Iférouane et de Tabelot sera prise en charge par le Projet BAD à hauteur de 100 000 \$EU.

Le plan d'opération 2007, devant assurer les prospections et éventuellement les interventions rapides, a été examiné et les moyens humains et matériels pour déployer 5 équipes de prospection et 2 d'intervention ont été déterminés.

En fin la mission a discuté avec le Directeur Général d'AGRHYMET et ses collaborateurs les voies et moyens pour renforcer la collaboration avec la CLCPRO et EMPRES-RO. A ce propos, il a été convenu d'établir dans le futur proche une convention de coopération entre la CLCPRO et AGRHYMET.

## **2) Mission de suivi de l'état d'avancement du Programme EMPRES- RO au Tchad**

Dans le cadre du suivi de la mise en oeuvre du Programme EMPRES-RO, une mission de la Coordination régionale EMPRES-RO a séjourné au Tchad du 07 au 17 juin 2007. Elle était composée du Secrétaire exécutif de la CLCPRO et du NPO EMPRES-RO en Mauritanie. Son objectif était de faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre du Plan d'opération 2007 et de discuter avec les Autorités nationales et le Représentant de la FAO des principaux points ci-après : mise en place de l'Agence Nationale de lutte Antiacridienne (ANLA); affectation du personnel additionnel conformément aux engagements du pays vis-à-vis du Programme EMPRES-RO (Projet BAD), mise en œuvre du plan d'opération EMPRES-RO pour 2007; projets de construction prévus dans le cadre du Projet BAD et du projet AELP ; plan d'action de la campagne de prospection et de lutte 2007; formation ; coordination des activités du Programme EMPRES-RO avec celles du Projet AELP<sup>6</sup> de la BM; prise en charge progressive des frais récurrents pour assurer la durabilité de la lutte préventive et régularisation des arriérés de contributions dues au fonds fiduciaire de la CLCPRO.

La mission a eu des entretiens et séances de travail à N'Djaména avec les principaux partenaires nationaux de la lutte contre le Criquet pèlerin: le Ministre d'Etat Ministre de l'agriculture, le Secrétaire Général de ce ministère, le Représentant de la FAO, le Directeur de la PVC et le coordonnateur du projet AELP de la BM au Tchad.

Sur le plan institutionnel, il a été demandé à la mission d'examiner/amender le décret d'application de la loi n° 005/PR/2007 en date du 16 avril 2007 créant l'Agence Nationale de Lutte Antiacridienne (ANLA). Les principales observations qu'elle y a apportées ont permis de compléter les attributions du Directeur et de revoir les structures de l'Agence en intégrant les dimensions formation, information et suivi-évaluation dans l'organigramme. Le Projet de Décret amendé a été transmis le 16 juin par le Ministère de l'Agriculture au Secrétariat général du Gouvernement. La mission a préparé aussi les termes de référence des futurs responsables de ladite agence. A signaler que celle-ci sera dotée d'un siège à Abéché (à environ 900 km de N'Djaména), d'une Antenne à N'Djaména (pour les contacts avec les partenaires nationaux et internationaux) et de points d'appui dans les zones grégarigènes du Criquet pèlerin.

Alors que la mission était encore au Tchad, et sur instruction du Ministre, une cellule d'information a été créée et deux cadres y ont été affectés. Le programme de développement de cette cellule a été également arrêté en vue de l'installation prochaine de RAMSES V3 et la fourniture et l'utilisation de elocust2.

---

<sup>6</sup> AELP: African Emergency Locust Programme

Concernant les constructions à réaliser, il est à rappeler que le projet AELP finance la construction du siège de l'ANLA à Abéché<sup>7</sup> et des points d'appui de Fada, Salal et Kalait. L'appel d'offres pour l'ensemble de ces constructions avait déjà été lancé et l'ouverture des plis était prévue en juillet 2007. La mission s'est rendue à Abéché (900 km au Nord-Est de N'Djaména) en compagnie du Directeur de la DPVC et du Coordinateur du Projet AELP en vue de visiter l'emplacement du futur siège de l'ANLA. Elle a contribué aussi à l'identification, dans les alentours de la ville d'Abéché, d'un site approprié pour la construction d'un nouveau magasin de stockage des pesticides d'environ 400 m<sup>2</sup> couverts. Le projet AELP a été sollicité par la mission pour financer sa construction. Pour l'Antenne de l'ANLA qui sera basée à N'Djaména, il a été convenu de l'installer dans un bâtiment annexé aux nouveaux locaux qui vont abriter la Représentation de la FAO. Les aménagements seront financés par le projet BAD à hauteur de 100 000 \$EU.

Au regard de la formation, la mission a assisté les formateurs de la DPVC à préparer la formation nationale sur les techniques de prospection et de lutte, prévue à Darda (80 km au sud de N'Djaména) du 13 au 18 juin 2007. En y participant, la mission a relevé certaines lacunes dans l'organisation et l'exécution de cette formation, en particulier la qualité de la transmission du savoir. A cet effet, la mission a recommandé la consolidation technique et pédagogique des acquis des formateurs nationaux et la supervision technique externe des formations nationales pendant les deux prochaines années. La Représentation de la FAO a insisté pour que soit effectuée une évaluation de l'impact de ces formations sur l'amélioration de l'expertise du personnel tchadien et sur la qualité du travail de terrain. En ce qui concerne la formation de troisième cycle en acridologie, la mission a insisté sur les critères de choix des candidats<sup>8</sup> et sur l'engagement de l'étudiant à servir la lutte antiacridienne à la fin de sa formation.

Concernant les équipements acquis pour la lutte antiacridienne et dédiés à la lutte préventive, la mission a contribué à la réactualisation des inventaires et a constaté avec regret que les différents matériels sont entreposés dans de mauvaises conditions. Elle a recommandé une réorganisation totale de l'entreposage des équipements, l'installation de rayonnages spécifiques et la mise en place d'une comptabilité matière.

Pour ce qui est du plan d'action 2007, la mission a révisé la version provisoire et apporté des remarques et observations qui ont été prises en compte dans la version finale. L'apport financier du Programme EMPRES-RO pour la mise en œuvre du plan d'action a été envoyé à la représentation de la FAO avant le début des prospections.

Dans le but d'assurer le suivi des recommandations formulées lors de cette mission, la mission a élaboré un aide-mémoire qu'elle a transmis à toutes les parties et dans lequel elle a précisé les activités à mener dans les prochains mois, les indicateurs, les responsables et les mesures à prendre. Il s'agit en réalité d'un tableau de bord qui facilitera le suivi des recommandations et l'atteinte des objectifs arrêtés (Résumé des activités à réaliser et responsabilités en document séparé).

Le Gouvernement tchadien a exprimé sa volonté et sa détermination pour mettre en œuvre les textes d'application de la loi créant l'ANLA, prendre en charge son budget et assurer sa pérennité. Il a insisté sur l'affectation de responsables compétents et sur la nécessité de procéder à des évaluations. Il a aussi promis de procéder au paiement des arriérés des contributions dues au fonds fiduciaires de la CLCPRO.

---

<sup>7</sup> Bâtiment administratif, atelier de réparation des véhicules et appareils de traitement, magasin de stockage de matériel, chambres de passage, équipements connexes.

<sup>8</sup> Deux candidats ont été retenus avec l'appui de la CR EMPRES-RO et ont été inscrits en août dernier.

## **Annexe 6. Formation : bilan et perspectives**

### **1. Objectifs du plan de formation régional 2007-2009**

Un atelier de validation du plan de formation régional s'est tenu à Niamey, Niger, du 11 au 13 avril 2007. Il avait pour objectif de mettre en place, au niveau de la Région occidentale, un plan coordonné et harmonisé des formations envisagées en 2007, 2008 et 2009, que ces dernières soient mises en œuvre par les pays eux-mêmes ou par la Coordination régionale. L'objet de cette note n'est pas de présenter en détail les formations programmées (pour cela, se reporter au compte-rendu de l'atelier précité), mais de rappeler les objectifs que nous nous sommes fixés à l'issue des trois années du plan (soit fin 2009). Deux indicateurs seront principalement utilisés ici pour présenter ces objectifs : le nombre de participants et les durées prévues des formations.

Ces indicateurs permettront aussi une évaluation quantitative à l'issue du plan. Mais ils ne seront pas suffisants à eux seuls, loin s'en faut, pour juger de la qualité des formations dispensées et surtout de leur impact réel sur le renforcement des capacités des ressources humaines. D'autres indicateurs, à établir dans le cadre du suivi & évaluation des activités du Programme EMPRES-RO, sont à établir. D'une part des évaluations pédagogiques à l'issue des formations devront être conduites, d'autre part il sera nécessaire de mesurer l'impact des formations sur les savoirs et les savoirs faire des participants et donc *in fine* sur l'efficacité des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne.

Lors de l'atelier de Niamey, au regard des besoins initialement exprimés par les pays, des discussions ont été entamées par les participants. Elles ont abouti à une hiérarchisation des priorités pour finaliser un plan dont les formations ont été classées en 4 catégories :

- Formations régionales de courte durée ;
- Formations nationales de courte durée (dispensées dans les pays ou à l'étranger) ;
- Formations individuelles de courte durée (dispensées dans les pays ou à l'étranger) ;
- Formations de longue durée.

Chacune de ces catégories retenues est présentée ci-après de façon synthétique pour connaître les objectifs qui sont fixés dans le plan de formation régional (2007-2009).

#### **1.1. Formations régionales de courte durée**

Pour rappel, une formation régionale a été définie lors de l'atelier de Niamey comme « ...une formation de formateurs assurée par la coordination régionale dans le cadre d'EMPRES et à laquelle participent tous les représentants des pays de la RO concernés afin d'harmoniser les méthodes et techniques utilisées dans la région en vue de professionnaliser la lutte antiacridienne. ». Ci-après est présenté le tableau F1 des thèmes de formation prévus, pour les formations régionales de courte durée, sur la durée du plan (2007-2009).

**Tableau F1 - Formations régionales de courte durée (2007-2009) : nombre de participants par session de formation**

Thème	Algérie	Burkina Faso	Libye	Mali	Maroc	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad	Tunisie	Région centrale	TOTAL	SESSIONS	
													Nombre	Durée (jours)
Prospection (1)	1	1	1	2	1	2	2	1	2	1	1	15	2	21
Techniques d'application	1	1	1	2	1	2	2	1	2	1	1	15	2	10
Gestion de la lutte antiacridienne	2	1	2	2	2	2	2	1	2	1	/	17	1	7
Suivi environnemental et santé humaine	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	/	20	1	ND
Suivi-évaluation	Malgré l'importance de ces 3 thèmes, leur planification n'a pas été réalisée jusqu'à présent en raison du calendrier déjà très chargé.											/	/	/
Téledétection et utilisation des images satellitaires												/	/	/
Etude économique de l'impact des invasions acridiennes												/	/	/

(1) Prospection : formation spécialisée de deux semaines ayant pour objectif de former des maîtres prospecteurs capables de former des prospecteurs qualifiés.

### **1.2. Formations nationales de courte durée (dispensées dans les pays ou à l'étranger)**

Ces formations sont du ressort des pays en terme d'organisation et de mise en oeuvre. Par rapport aux besoins initialement exprimés par les pays, des modifications ont été apportées et un tableau complet des formations nationales finalisé, lors de l'atelier de validation de Niamey.

Ci-après sont présentés, tous thèmes confondus, les formations nationales de courte durée sur la durée du plan (2007-2009).

**Tableau F2 – Récapitulatif des formations nationales de courte durée sur la durée du plan (2007-2009)**

<b>Pays</b>	<b>Nombre de sessions de formation (2007-2009)</b>	<b>Durée cumulée des sessions (jours)</b>	<b>Durée moyenne des sessions (jours)</b>	<b>Nombre cumulé de participants</b>
<b>Algérie</b>	16	119	7,4	350
<b>Libye</b>	8	48	6,0	102
<b>Mali</b>	10	91	9,1	138
<b>Maroc</b>	9	57	6,3	93
<b>Mauritanie</b>	14	118	8,4	309
<b>Niger</b>	28	395	14,1	230
<b>Sénégal</b>	12	56	4,7	236
<b>Tchad</b>	29	212	7,3	387
<b>Tunisie</b>	3	30	10,0	30
<b>TOTAL</b>	<b>129</b>	<b>1126</b>	<b>8,7</b>	<b>1875</b>



### 1.3. Formations individuelles de courte durée (dispensées dans les pays ou à l'étranger)

Certaines formations retenues par les pays ne concernent que un ou deux participants. Il s'agit le plus souvent de formations organisées par un institut de formation, dans le pays ou à l'étranger. Ces formations ont ainsi été répertoriées dans la catégorie « Formations individuelles de courte durée ». Ci-après, trois tableaux (F3 à F5) présentent les thèmes de formations prévus, pour les formations individuelles de courte durées, pour les années 2007, 2008 et 2009 respectivement.

**Tableau F3 – Formations individuelles de courte durée en 2007 : nombre de participants et durée des formations (jours)**

Thème	Algérie	Burkina Faso	Libye	Mali	Maroc	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad	Tunisie	TOTAL
Techniques de prospection et LAA											
Protection environnement et santé				1 (7 j.)		1 (12 j.) 1 (9 j.)	1 (7 j.)				4 (35 j.)
Polyvalent											
Management / Gestion LAA				2 (30 j.) 1 (10 j.)		2 (19 j.) 1 (15 j.) 10 (12 j.) 2 (3 j.)					18 (89 j.)
Gestion de l'information				1 (14 j.)		2 (7 j.) 3 (13 j.) 1 (15 j.)					7 (49 j.)
Gestion magasin & parc						1 (15 j.)					1 (15 j.)
Suivi-évaluation						1 (26 j.) 2 (19 j.)					3 (45 j.)
Techniques d'application											
Bio-écologie du Criquet pèlerin						2 (30 j.) 1 (23 j.) 1 (15 j.)		1 (180 j.)			5 (248 j.)
Sensibilisation pop. Rurales											
<b>TOTAL</b>				5 (61 j.)		31 (233 j.)	1 (7 j.)	1 (180 j.)			<b>38 (574 j.)</b>

**Tableau F4- Formations individuelles de courte durée en 2008 : nombre de participants et durée des formations (jours)**

Thème	Algérie	Burkina Faso	Libye	Mali	Maroc	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad	Tunisie	TOTAL
Techniques de prospection et LAA											
Protection environnement et santé							1 (7 j.)				1 (7 j.)
Polyvalent											
Management / Gestion LAA				2 (30 j.) 1 (10 j.)							3 (40 j.)
Gestion de l'information											
Gestion magasin & parc											
Suivi-évaluation											
Techniques d'application											
Bio-écologie du Criquet pèlerin											
Sensibilisation pop. Rurales											
<b>TOTAL</b>				3 (40 j.)			1 (7 j.)				4 (47 j.)

**Tableau F5 – Formations individuelles de courte durée en 2009 : nombre de participants et durée des formations (jours)**

Thème	Algérie	Burkina Faso	Libye	Mali	Maroc	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad	Tunisie	TOTAL
Techniques de prospection et LAA											
Protection environnement et santé							1 (7 j.)				1 (7 j.)
Polyvalent											
Management / Gestion LAA				2 (30 j.) 1 (10 j.)							3 (40 j.)
Gestion de l'information											
Gestion magasin & parc											
Suivi-évaluation											
Techniques d'application											
Bio-écologie du Criquet pèlerin											
Sensibilisation pop. Rurales											
<b>TOTAL</b>				3 (40 j.)			1 (7 j.)				4 (47 j.)

### 1.4. Formations de longue durée

Les pays ont également programmé des formations de haut niveau et de longue durée (1 à 3 ans) pour l'obtention d'un Mastère, d'un diplôme d'ingénieur ou d'une thèse de doctorat. Les spécialités envisagées sont l'acridologie, l'agronomie, la télédétection, la protection des végétaux, le génie rural, la gestion de la formation ou la dynamique des populations de Criquet pèlerin dans ses aires grégarigènes. Au total, 20 formations sont recensées pour l'ensemble des pays de la RO avec 1 à 4 candidats pour chacune d'entre elles :

- 4 formations d'ingénieur représentant un total de 11 candidats ;
- 12 formations d'ingénieur de 3<sup>ème</sup> cycle en acridologie représentant un total de 22 candidats ;
- 4 thèses de doctorat représentant 4 candidats, dont 2 sont en cours de finalisation en Algérie et en Mauritanie.

Si ces formations sont effectivement réalisées, cela devrait fortement contribuer au renouvellement des générations pour les fonctions d'encadrement dans les 10 ans à venir.

**Tableau F6 – Formations de longue durée (démarrage en 2005, 2006, 2007 ou 2009) : nombre de participants et durée des formations (années)**

Type formation de	Année démarrage	Algérie	Burkina Faso	Libye	Mali	Maroc	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad	Tunisie	TOTAL
Ingénieur	2005								4 (3 a.)			4
	2006								1 (1 a.)			1
	2007							2 (4 a.)	4 (3 a.)			6
Ingénieur 3 <sup>ème</sup> cycle en acridologie	2004	1 (3 a.)										1
	2006					2 (2 a.)						2
	2007			3 (1 a.)	3 (3 a.)		3 (2 a.)	3 (2 a.)	1 (2 a.)	2 (2 a.)	3 (2 a.)	18
	2009			1 (1 a.)								1
Thèse doctorat	2006	1 (3 a.)										1
	2007							1 (durée ?)		1 (3 a.)		2
	?						1 (durée ?)					1
<b>TOTAL</b>		<b>2</b>		<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>37</b>

## **2. Bilan des formations réalisées en 2007**

### **2.1. Formations régionales organisées en 2007**

Conformément au plan de formation régional, et tel que le prévoit l'activité 5.3 du Programme EMPRES-RO où chaque année au moins un atelier de formation régional est réalisé, une formation de maîtres prospecteurs devait être organisée en octobre/novembre 2007 au Mali (formation de terrain de 21 jours). Elle n'a pu avoir lieu en raison des problèmes de sécurité qui se posent actuellement dans la Région Nord du Mali et de calendrier. Elle sera reportée en 2008 à une date à définir.

En outre, conformément à une des recommandations de la 3<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO tenue à Tripoli (Libye) du 12 au 16 juin 2005, une session de formation de formateurs pour les pays maghrébins, similaire à celle initiée à Niamey (Niger) au profit des pays sahéliens, a été organisée à Ghadames, Libye, du 7 au 23 juillet 2007 pour 3 formateurs par pays d'Afrique du Nord-Ouest (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie), un formateur de la Mauritanie, un formateur de la CLCPRO et un formateur du Soudan représentant la Région centrale.

La formation dispensée en arabe concernait les 5 modules communément dispensés pour ce genre de formation:

- (1) Bioécologie du Criquet pèlerin,
- (2) Prospection et gestion des données acridiennes,
- (3) Lutte antiacridienne,
- (4) Protection de la Santé humaine et de l'environnement,
- (5) Gestion de la campagne de lutte antiacridienne.

La comparaison des résultats des tests de pré-évaluation et de post-évaluation des stagiaires sur les différents modules dispensés a montré que les connaissances des participants se sont nettement améliorées. Les participants ont montré un grand intérêt aux différents sujets et ont participé activement à toutes les séances.

Cette formation a été exécutée grâce à un financement conjoint FSP et CLCPRO et l'appui logistique de la Libye.

### **2.2. Formations doctorales**

En ce qui concerne les formations doctorales dans la Région occidentale :

- Celle de M. Mamadou Abdou (Niger) financée par le DLCC depuis avril 2004 et ayant pour thème : "Les effets environnementaux de la lutte chimique contre le Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria* Forskål, 1775) (Orthoptera, Acrididae) dans la vallée de Tafidet au Niger", a été soutenue le 29 septembre 2007.
- celle de M. Abdallahi Ould Babah (Mauritanie) qui a pour thème : « Biogéographie du Criquet pèlerin *Schistocerca gregaria* Forskål, 1775, identification et caractérisation des zones à risques acridiens en Mauritanie » sera soutenue en novembre 2007.

### **2.3. Formations de 3<sup>ème</sup> cycle en acridologie à Agadir**

Conformément à la Recommandation R10 de la 3<sup>ème</sup> Réunion du Comité exécutif, une formation de 3<sup>ème</sup> cycle en acridologie est désormais assurée depuis la rentrée 2006 à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à Agadir, au Maroc. La première Promotion achèvera donc sa formation à la mi-2008. Elle est composée de 4 étudiants, un malien, un sénégalais et deux marocains. Pour l'année universitaire 2007-2008, sept nouveaux étudiants sont inscrits: 2 maliens, 2 tchadiens, 1 sénégalais et 2 marocains.

### 2.4. Formations nationales organisées en 2007

Les formations nationales qui ont été réalisées en 2007 jusqu'à ce jour sont présentées dans le tableau ci-après.

**NB : Ne figurent dans le tableau ci-après que les formations dont les durées, nombre de participants et année de réalisation ont été renseignés. Nous attirons l'attention des pays sur la nécessité de bien compléter les tableaux afin de pouvoir réaliser un bilan global.**

**Tableau F7 – Formations nationales réalisées du 1er janvier au 15 octobre 2007 : nombre de participants (durée en jours entre parenthèses)**

Thème	Algérie	Mali	Niger	Sénégal	Tchad	Maroc	Mauritanie
Techniques de LAA	12 (3 j)		15 (5 j) 20 agents PV (5 j)	30 (5 j) +30 (5 j)	12 (8 j)		Deux sessions 15 (10 j) + 20 (10 j)
Ramses et eLocust		5 (14 j) 11 (5 j)		15 (5 j)			15 (2 j) + 20 (2 j)
Ecotoxicologie		19 (1 j)		35 (5 j) +22 (5 j) +22 (5 j)			
SIG		9 (6 j)			4 (10 j)		3 (14 j)
Prospection et biologie du CP		8 (4 j)					
Pulvérisation		8 (2 j)	12 (2 j)	30 (5 j)		12 (5j)	15 (3j) & 15(3j)
Gestion environnementale (SMES)							20 (5 j)
Gestion emballages vides			1 (4 j)			4 (2j)	15 (1) & 15 (1 j)
Gestions des magasins			20 (5 j)				
Cartographie							
Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL)				20 (5 j)			4 (4 j)
Utilisation opérationnelle de Green Muscle			16 (4 j)	20 (5 j)			

**Tableau F8 – Formation individuelles réalisées du 1er janvier au 30 octobre 2007 :  
nombre de participants (durée en jours et lieu du stage entre parenthèses)**

Thème	Algérie	Libye	Mali	Maroc	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad	Tunisie
Techniques de LAA	12				6 (7j Maroc)				
Ramses et eLocust	10								
Ecotoxicologie									
SIG	4				1(4j)				
Prospection et biologie du CP									
Pulvérisation									
Gestion des équipements									
Gestion environnementale (SMES)					3 (7j Canada)				
Gestion emballages vides									
Cartographie	4								
Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL)					2 (7j Afrique du Sud)				
Utilisation opérationnelle de Green Muscle					1 (30j soudan)				
Suivi environnemental					3 (7j Maroc)				
Recherche des entomopathogènes					2 (30j espagne)				

### 3. Programme des formations régionales pour 2008

En ce qui concerne les formations régionales de courte durée, trois sont programmées pour l'année 2008 comme l'indique le tableau ci-dessous.

**Tableau F9 – Formations régionales de courte durée, programmées en 2008**

Thème	Objectif général	Public ciblé	Contenu de la formation	Commentaires
<b>Prospection</b>	former des maîtres prospecteurs capables de former des prospecteurs qualifiés	Prospecteurs	Bioécologie du Criquet pèlerin, aires d'habitat du Criquet, techniques de prospection, espèces végétales, outils de prospection, transmission des données, organisation/gestion de l'équipe, communication avec la population, santé & environnement, notions sur les techniques de pulvérisation, évaluation des superficies infestées	<b>Nombre participants</b> : 15 <b>Durée</b> : 21 jours <b>Nombre et types de formateurs</b> : 4 formateurs : compétents en acridologie, botanique (si possible aussi en pédagogie/communication) <b>Lieu</b> : Mauritanie (à confirmer) <b>Dates</b> : octobre 2008 <b>Financement</b> : BAD, AELP, FSP, CLCPRO, FAO
<b>Techniques d'application</b>	Formation de formateurs dans les techniques d'application	Techniciens de l'UNLA en charge de l'application	Processus de lutte ; Principes de base pulvérisation Pulvérisation en Bas-Volume (BV) ; Pulvérisation en Ultra-Bas-Volume (UBV) ; Choix de pulvérisateurs ; Pulvérisation en couverture totale ; Pulvérisation en barrières ; Conditions météorologiques ; Calibrage des débits ; Contrôle de la qualité de la pulvérisation ; Etablissement des fiches techniques des appareils de traitement	<b>Nombre participants</b> : 15 <b>Durée</b> : 10 jours <b>Nombre et types de formateurs</b> : 2 formateurs ayant des compétences basiques en techniques de pulvérisation <b>Lieu</b> : Agadir (à préciser) <b>Dates</b> : 1 <sup>er</sup> semestre 2008 <b>Financement</b> : BAD, AELP, FSP, CLCPRO, FAO
<b>Suivi environnemental et santé humaine</b>	Améliorer le suivi environnemental et la santé des agents chargés de la LAA	Responsables de suivi environnemental et santé humaine	A définir	<b>Nombre participants</b> : 20 <b>Durée</b> : à préciser <b>Nombre et types de formateurs</b> : à préciser <b>Lieu</b> : Sénégal ? à préciser <b>Dates</b> : 2008 <b>Financement</b> : FIDA/BAD/FFEM

En ce qui le thème "Gestion de la lutte antiacridienne", dont l'organisation était prévue en 2008 d'après le plan de formation régional, le Secrétariat de la CLCPRO propose de le reporter à 2009 afin de disposer de suffisamment de temps pour élaborer un nouveau module sur la gestion par un bureau d'études ou consultant spécialisés.

## Annexe 7. Recherche : bilan et perspectives

### Introduction

La recherche opérationnelle est le troisième objectif du Programme EMPRES-RO. Le schéma de planification prévoit l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme de recherche pour améliorer les méthodes de détection et de lutte existantes contre le Criquet pèlerin et développer et tester de nouveaux outils et produits alternatifs aux pesticides conventionnels.

La mise en oeuvre de ce programme de recherche nécessite plusieurs actions et notamment de compléter l'état de lieux, déjà réalisé pour les 5 pays de l'Afrique du Nord-Ouest, des activités de recherche acridienne accomplies au Mali, Niger, Sénégal et Tchad avant la fin de l'année 2007. L'analyse et la synthèse, à travers une consultation, des données collectées dans l'ensemble des 9 pays de la Région occidentale permettront d'aider à l'identification des thèmes prioritaires de la recherche dans la Région occidentale.

Il est important de rappeler que l'état des lieux des travaux de recherches réalisés en Afrique du Nord-Ouest a été suivi par une synthèse, qui a permis de définir les thèmes prioritaires suivant :

- Développement des *nouvelles technologies*, relatives notamment aux techniques d'application (DGPS), à la transmission de l'information (Handheld PC couplé à une Radio HF) et à la localisation et suivi des déplacements des équipes de prospection (Emetteurs via satellites) pour leur adaptation aux conditions locales.
- Amélioration de l'*utilisation des données satellitaires dans les prévisions acridiennes*. A ce titre, la caractérisation des biotopes du Criquet pèlerin par des mesures radiométriques calibrées aux données de terrain est une des voies à explorer.
- *Impact économique du fléau acridien*. Les récentes publications de la GTZ, de la Banque mondiale, de la FAO et de certaines universités ont suscité une grande polémique qu'il faudrait lever à travers des études prenant en considération tous les aspects d'ordre économique, écologique et sociologique.
- *Lutte biologique*. Les résultats encourageants obtenus au laboratoire, et récemment en Australie, avec les champignons entomopathogènes, nécessitent une validation à grande échelle qui prendrait en charge également leur impact sur la faune non cible. Parallèlement, la recherche de souches ou d'espèces locales ainsi que d'autres ennemis naturels indigènes est à encourager.
- *Substances toxiques d'origine végétale*. Actuellement développée dans certains laboratoires de la région, cette recherche mériterait de bénéficier d'une attention particulière pour : a) approfondir les résultats obtenus avec le «neem», le *Melea*, *Cestrum parquii*, *Peganum harmala*, b) engager d'autres investigations destinées à découvrir de nouvelles substances actives.
- *Bioécologie*. Bien que de nombreux travaux se sont penchés sur l'écologie du Criquet pèlerin, certains aspects d'intérêt pratique pour la lutte antiacridienne doivent être développer pour mieux asseoir la stratégie de prévention des pullulations de ce ravageur. Dans ce cadre, les recherches sur la délimitation et la caractérisation des biotopes de multiplication et de grégarisation du Criquet pèlerin dans la région méritent d'être développées et soutenues.
- *Physiologie*. Les travaux actuellement en cours sur les mécanismes responsables de la grégarisation chez les acridiens doivent être davantage approfondis.
- *Taxonomie*. Très peu étudiée, elle mérite néanmoins d'être prise en charge et ce d'autant plus que la seule référence pour l'Afrique du Nord-Ouest remonte aux travaux de Chopard (1943).

Le schéma de planification du Programme EMPRES-RO (2006-2009) prévoit l'organisation en 2008, en collaboration avec les partenaires scientifiques de la CLCPRO,, d'un atelier pour



l'élaboration d'un plan régional de recherche, à l'instar de ce qui a été fait pour la formation en 2007. Cet atelier permettra aussi de définir les thèmes de recherche prioritaires.

En attendant l'élaboration dudit plan, de nombreuses activités ont été néanmoins réalisées en 2007. Il s'agit notamment de :

### 1. Travaux de recherches doctorales

Deux doctorants de la Région occidentale viennent de finir leurs travaux de recherche :

- **M. Mamadou Abdou** (Niger) : thèse financée par le DLCC depuis avril 2004 et ayant pour thème : "Les effets environnementaux de la lutte chimique contre le Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria* Forskål, 1775) (*Orthoptera, Acrididae*) dans la vallée de Tafidet au Niger", a été soutenue le 29 septembre 2007.
- **M. Abdallahi Ould Babah** (Mauritanie) : thèse qui a pour thème : « Biogéographie du Criquet pèlerin *Schistocerca gregaria* Forskål, 1775, identification et caractérisation des zones à risques acridiens en Mauritanie » et qui sera soutenue prochainement.

Un troisième doctorant, **M. Mohamed LAZAR** (Algérie) poursuit ses travaux de recherche sur le thème : "La dynamique des populations du Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria* Forsk. 1775) dans ses aires grégarigènes du sud algérien. Apport des données historiques et satellitaires pour améliorer la prévision des pullulations". Il vient de bénéficier d'un appui financier de la CLCPRO de 19 000 \$ EU en guise de co-financement de ses travaux de recherche avec le Gouvernement algérien.

Cette étude doit permettre de compléter les informations sur la dynamique des populations du Criquet pèlerin dans ses aires grégarigènes en Algérie, au niveau des zones de reproduction estivale et printanière. Globalement, elle permettra à travers les trois derniers alinéas ci-dessous de mettre en place des outils d'analyse qui amélioreront sans aucun doute l'alerte précoce, clé de la stratégie de lutte préventive. Il s'agit notamment d'étudier et de préciser :

- les zones fréquentées par le Criquet pèlerin ;
- son régime alimentaire et sa variabilité ;
- le comportement du Criquet pèlerin en relation avec la phase ;
- les biotopes favorables au développement du Criquet pèlerin ;
- le suivi de l'évolution de la végétation au niveau des zones grégarigènes ;
- les possibilités d'identifier la végétation favorable au Criquet par l'imagerie satellitaire ;
- les relations entre précipitations et développement de la végétation par l'imagerie satellitaire ;
- les relations entre précipitations/développement de la végétation et le développement du Criquet pèlerin.

### 2. Travaux de recherche dans le cadre du 3<sup>ème</sup> cycle

Quatre thèmes de recherche sont en cours d'étude par les 4 étudiants de la première promotion de la formation de 3<sup>ème</sup> cycle en acridologie, assurée depuis septembre 2006 à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à Agadir. Il s'agit de :

- Etude des effets de la prédation et du parasitisme sur la dynamique des populations des sauteriaux dans les conditions naturelles et de laboratoire ;

- Etude de l'activité biologique des deux principales essences forestières du sud du Maroc ; l'Arganier et l'Eucalyptus, sur les larves et les adultes du Criquet pèlerin dans les conditions de laboratoire ;
- Evaluation ex-post de la campagne acridienne de 2003-2005 (impacts écologiques et socio-économiques entres autres) ;
- Evaluation de la campagne de lutte contre le Criquet pèlerin au Mali durant la recrudescence 2003-2004.

### 3. Projet FFEM

Dans le cadre du projet financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), un projet de recherche concernant **l'exploitation de l'imagerie satellitaire**, est en cours de préparation. Ce projet intitulé « Définir des méthodologies d'exploitation de l'imagerie satellitaire pour des applications directement opérationnelles » sera conduit par **M. Ahmed Salem Sidi BENAHI**, cadre du CNLA de Mauritanie, dans le cadre d'une formation de Mastère de 3<sup>ème</sup> cycle dispensé à Montpellier (France) et intitulé « SILAT » (Systèmes d'Informations Localisées pour l'Aménagement des Territoires) et supervisé par le Cirad.

Cette expérimentation, à portée régionale, aura pour objet de mettre au point une méthodologie permettant de définir les zones à risque acridien à partir des images satellitaires, sur une base décadaire. Cela permettra de renforcer l'alerte précoce. Plus précisément, les propositions du Cirad pour cette action de recherche sont les suivantes :

**3.1. Finalité du projet :** Mettre en place un modèle mensuel voire décadaire de suivi des zones propices au Criquet pèlerin. Ce modèle comprend 2 niveaux d'informations : une cartographie statique du potentiel acridien des biotopes du Criquet pèlerin et une couche de données dynamiques à moyenne résolution qui permettent d'évaluer le potentiel exprimé de chaque biotope.

#### **3.2. Objectifs du projet :**

a) La réalisation d'un fond de carte, à une échelle comprise entre le 1/500 000 et le 1/1 000 000, permettant de définir des unités mésologiques assimilables aux grands types de biotopes acridiens.

b) La conduite d'études visant à définir sur une zone pilote des corrélations fiables entre les états de surface dynamiques –humidité du sol, état du couvert végétal– constatés sur le terrain et les informations issues de la télédétection : satellites d'observation de la terre (SPOT végétation, images Modis), images radar et images Météosat. La zone pilote sera choisie dans une aire grégarigène du Criquet pèlerin.

c) Le test et la mise au point d'une méthodologie fiable pour accéder à une définition des zones à risques acridiens sur une base décadaire.

La synthèse des résultats des deux premières activités permettra de définir une méthodologie de modélisation du risque acridien, en fonction de l'emplacement et de la nature du biotope ainsi que de l'analyse des images moyenne et basse résolutions.

### 4. Projet FIDA

Dans l'objectif de lever les contraintes liées à l'utilisation opérationnelle du *Green Muscle*®, un plan d'action sur deux ans (2007-2008) a été élaboré dans le cadre du projet FIDA. Ce plan d'action doit permettre d'intégrer les biopesticides dans la stratégie de lutte contre le Criquet pèlerin et notamment la lutte préventive, à travers :

- l'amélioration de la formulation actuelle du *Green Muscle*® ;
- la vérification de l'efficacité des biopesticides en conditions naturelles ;
- l'étude de l'association *Green Muscle*® et PAN ;
- le renforcement des aspects concernant la formation, l'information et la promotion des biopesticides.

#### **5. Station de recherche d'Akjoujt**

La station régionale de recherche d'Akjoujt en Mauritanie abrite actuellement les travaux de recherche relatifs aux tests des nouvelles formulations de *Green Muscle*® recommandées par l'atelier de Saly (12-15 février 2007, Sénégal) sur l'avenir des biopesticides. Un élevage important du Criquet pèlerin y est conduit dans le but de mettre à la disposition des chercheurs qui le souhaitent, suffisamment d'individus du Criquet pèlerin à des stades et phases différents.

## Annexe 8. Aspects environnementaux : bilan et perspectives

### 1. Composante Environnementale du projet BAD

La composante environnementale du projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin PAPLCP-CLCPRO financé par la Banque Africaine pour le Développement (BAD) est le 5<sup>ème</sup> résultat attendu dudit projet (voir rapport de la mission d'évaluation de la BAD). Cette composante a été intégrée dans le plan de suivi environnemental et de recherche du Schéma de planification du Programme EMPRES en Région occidentale. Le budget alloué est de **412 600 \$ EU**.

Il faut rappeler, par ailleurs, que l'une des conditionnalités du don de la BAD aux quatre pays de la ligne de front était l'élaboration par chacun d'eux d'un plan environnemental de lutte antiacridienne. Ces plans environnementaux ont servi de base pour l'élaboration des cahiers des charges environnementaux de ces pays.

Afin de garantir l'efficacité des opérations de lutte contre le Criquet pèlerin dans le respect des précautions d'usage pour l'environnement et la santé humaine, plusieurs activités ont été identifiées dans le cadre de cette composante pour atténuer les risques de la lutte antiacridienne sur l'environnement :

- Recrutement et affectation d'un environnementaliste à l'Unité nationale de lutte contre le Criquet pèlerin de chacun des quatre pays. Cette activité contribuera à doter les structures nationales de lutte antiacridienne d'une expertise nationale qui pourra mettre en œuvre la stratégie environnementale de la lutte antiacridienne et assurer une meilleure coordination technique des activités environnementales, dans le cadre du projet PAPLCP-CLCPRO de la BAD mais aussi des autres projets.
- Consultation pour la finalisation d'un plan régional de suivi environnemental (quatre mois pendant la première année du projet) dans la Région occidentale. Le projet veillera à la mise en œuvre effective du cahier des charges environnemental dans les quatre pays de la ligne de front notamment en ce qui concerne l'utilisation des insecticides recommandés par la FAO pour la lutte contre le Criquet pèlerin et dont l'effet sur l'environnement est minime si les conditions d'utilisation sont bien respectées.
- Application des résultats des expérimentations de biopesticides. Le projet privilégie l'utilisation des biopesticides comme produits de substitution aux pesticides utilisés actuellement. Les expérimentations prévues dans le cadre de la recherche financée par les projets FIDA et AELP ont pour objectif de lever les contraintes techniques liées à l'utilisation opérationnelle du *Metarhizium* (*Green Muscle*®). Le projet BAD coordonnera ses activités avec ces projets pour l'application des résultats de ces recherches sur le terrain.
- Construction de trois petits magasins de stockage des pesticides (50 m<sup>2</sup> chacun) selon les normes FAO (un en Mauritanie, un au Mali et un au Niger). Cette activité vise à améliorer les capacités de stockage de pesticides dans les zones proches des foyers de grégarisation du Criquet pèlerin dans l'objectif d'atténuer les impacts négatifs prévisibles pour la santé humaine et l'environnement liés au mauvais stockage des pesticides.
- Acquisition de vêtements de protection pour les applicateurs et de kits d'analyse de cholinestérase. formation des applicateurs et sensibilisation des populations concernées par les opérations de traitement
- Le projet contribue également aux frais du suivi environnemental sur le terrain dans les quatre pays concernés par le projet.

Les dépenses prévues par le projet PAPLCP-CLCPRO sont comme suit:

Objet tel formulé dans l'accord du don BAD signé par la FAO et les 4 pays	Activité proposée dans le SPA EMPRES-RO	Code EMPRES	Période (Année I, II, III, IV)	Montant en \$ EU
Construction de 3 petits magasin de stockage de pesticides (50m <sup>2</sup> chacun) selon les normes FAO (un au Mali, un en Mauritanie et un au Niger)	Réhabiliter et construire les infrastructures nécessaires (y compris les magasins de stockage de pesticides)	2.3.4	I & II	72900
Kits de protection individuelle, kits d'analyse du taux de cholinestérase et recharges/réactifs des kit Che	Acquérir et livrer les équipements identifiés	1.3&2.3.2		59700
Equipement solaire pour les UNLAs	Acquérir et livrer les équipements identifiés	1.3&2.3.2		20 000
Finalisation d'un plan régional d'action environnementale	Mettre en oeuvre un plan de suivi environnemental et sanitaire et de qualité des traitements au niveau régional et national	2.4	I (4mois de consultation)	60 000
Consultation de courte durée et autres services pour mettre en oeuvre le plan de suivi environnemental			I & IV	120 000
Atelier de formation de protection de l'environnement (1/pays/an)	Atelier de recyclage des équipes QUEST	2.4.4	I, II, III & IV	80 000
<b>TOTAL</b>				<b>412 600</b>

## 2. Bilan des activités environnementales dans le cadre du projet FIDA, y compris les équipes QUEST

### 2.1 Contexte

Au début de la recrudescence 2003-2005, les gouvernements des pays affectés, et surtout les bailleurs de fonds, ont demandé à la FAO que les risques liés à l'utilisation de pesticides à grande échelle, hormis les déversements de pesticides et intoxications accidentels, soient gérés de manière à ne pas altérer la santé humaine (agents antiacridiens et habitants) et animale ainsi que l'environnement. À cette fin, un environnementaliste a été recruté pour renforcer le Groupe Acridiens. La première ligne de défense a consisté à sélectionner et inspecter attentivement les pesticides destinés aux pays. Dans cette campagne, le Code de conduite sur la distribution et l'utilisation de pesticides a été strictement appliqué. Dans les pays, les professionnels de la lutte antiacridienne ont reçu une formation sur les bonnes pratiques dans la lutte contre le Criquet pèlerin, y compris l'utilisation correcte des équipements de protection, la bonne manipulation des pesticides, les bons dosages (de matières actives) et la sélection de cibles appropriées pour les traitements ainsi que les précautions pour éviter toute contamination de zones non cibles (eaux de surface, zones urbaines, zones protégées). Afin de contrôler la bonne utilisation des pesticides par les équipes de lutte et les manutentionnaires, des équipes spécialisées ont été créées sous le nom de QUEST<sup>9</sup>. Le mandat de ces équipes était de visiter les équipes de lutte sur le terrain pour évaluer la qualité de leur travail, notamment les précautions mises en oeuvre pour protéger la santé humaine et l'environnement. Les équipes QUEST ont ainsi aidé les équipes

<sup>9</sup> Qualité, environnement, santé publique (*Quality and Environment Surveys of Treatments*)

de lutte à mener une campagne sélective et minimisant les risques. Leurs activités ont consisté entre autres à: 1. vérifier la bonne dose d'application; 2. contrôler l'exposition des agents antiacridiens aux produits chimiques en mesurant les niveaux de cholinestérase dans le sang (une indication d'empoisonnement par des pesticides organophosphorés); 3. l'enregistrement de toutes contaminations dues à des déversements de pesticides; 4. l'enregistrement de tout effet secondaire généré de manière évidente par les traitements. Dans le cas de contamination soupçonnée, des échantillons ont été prélevés dans l'environnement (eau, sol, végétation) pour effectuer une analyse de résidus. Toutes les données sont transmises au service central. Les équipes sont composées de professionnels spécialistes des traitements, d'agents de la santé et d'environnementalistes. Des équipes QUEST ont été mises en place (c.a.d formées et équipées) au Burkina Faso, au Cap Vert, en Gambie, en Guinée (Conakry), en Guinée-Bissau, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal, au Tchad et en Tunisie.

Le fonctionnement à proprement parler des équipes QUEST dans une situation de campagne (de lutte contre le Criquet pèlerin) a duré peu de temps étant donné que la mise en place des dernières équipes a coïncidé avec le début de la rémission, réduisant ainsi considérablement les opérations de lutte à contrôler. Toutefois, tous les gouvernements ont maintenu le principe d'un suivi par des spécialistes. Au sein des Unités de lutte antiacridienne (UNLA), du personnel a été nommé dans plusieurs pays pour assurer la coordination de toutes les activités de gestion des risques liés aux pesticides. Le travail des équipes QUEST ne concerne pas toujours des activités de lutte contre le Criquet pèlerin; il couvre par ailleurs: les campagnes de lutte contre les sauteriaux, les opérations de nettoyage de stocks de pesticides périmés, etc.

Le statut des équipes QUEST est le suivant. Leur personnel est disséminé, hormis les agents affectés au sein de l'UNLA. Tous les membres ont regagné leur service d'origine; ils sont de nouveau réunis pour des sessions de recyclage/formation spécialisée, telle que celles concernant les premiers secours en cas d'empoisonnement sur le terrain, l'échantillonnage environnemental et le traitement des données, l'échantillonnage et la description des sites contaminés.

Bien que la disponibilité des membres QUEST soit garantie dans tous les pays, il manque un cadre juridique pour les mobiliser en cas de besoin. En conséquence, la composition de ces équipes diffère d'une activité de terrain à une autre; elle dépend de la disponibilité au jour le jour des membres et parfois de préférences personnelles du coordonnateur.

## 2.2 Evaluation

Les deux programmes principaux en cours dans le domaine de la lutte antiacridienne, à savoir EMPRES et AELP (projet de la Banque mondiale), ont alloué des ressources pour la formation des équipes QUEST, et si besoin pour l'achat d'équipement. AELP recommande également une évaluation de l'approche en tant que telle. Les équipes QUEST actuelles sont-elles le moyen le plus rentable d'assurer que les campagnes sont menées dans le respect de la santé et de l'environnement? Et le cas échéant, quelles sont les mesures à prendre pour assurer leur pérennité? Dans ce mémo, les étapes nécessaires pour répondre à ces questions sont présentées.

Les points importants sont les suivants :

- a. *Nécessité d'un suivi des campagnes de lutte contre le CP concernant les précautions d'usage pour la santé et l'environnement, et paramètres du suivi*

La réponse dépend des priorités nationales, de la disponibilité de certaines ressources (telles que la capacité analytique), des perspectives de renforcement des capacités

*b. Sélection et formation des agents de suivi*

La réponse sera déterminée en partie par la disponibilité de ressources et l'identification des besoins nécessaires au renforcement des capacités

*c. Statut des agents de suivi*

Différentes options sont possibles, cela dépend de la législation et des coutumes nationales. Il existe un lien très fort avec le point d.

*d. Implications juridiques de ce statut et du fonctionnement (si considéré comme un groupe)*

La mise à disposition d'un ou de deux agents de l'UNLA en tant que membre de QUEST nécessite une autre réglementation que la présente

*e. Mécanismes pour garantir la durabilité (si considéré comme un groupe)*

La durabilité a une dimension juridique reposant sur deux variables: une "démographique" (personnel qualifié disponible) et une budgétaire. Cette dernière est fonction de la politique nationale et de l'option choisie.

*f. Mode de fonctionnement des agents de suivi, aux niveaux national et international, y compris l'établissement de réseaux*

L'objectif final du suivi est d'améliorer les pratiques nationales en termes de précautions d'usage pour la santé et l'environnement. Les données issues du suivi doivent être enregistrées de manière standard, fournissant aux directeurs d'UNLA un outil pour améliorer les pratiques. La coordination internationale renforcera ce processus. Le Groupe Acridiens fournit ainsi les standards.

## Annexe 9. Plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin

### 1 - Rappel des contexte et enjeux

#### 1.1 - Contexte

Le Programme EMPRES-RO prévoit dans son Schéma de planification des activités (SPA) 2006-2009 une activité spécifique (n° 4.6) relative à la gestion des risques intitulée : « Etablir en concertation avec les pays, des plans de gestion des risques et veiller à leur exécution ». Ainsi, le Plan d'opération (PO) 2007 d'EMPRES-RO prévoit qu'une réflexion sur les plans de gestion des risques soit initiée en 2007 (sous activité 4.6.1 « Initier la préparation de TdRs concernant les plans de gestion des risques avec les partenaires »). Il y est aussi précisé : « Suite au DLCC<sup>10</sup> de sept. 2006, un plan de gestion des risques au niveau international doit être préalablement établi par le siège de la FAO. Activité Initiée en 2005. ».

La création d'un fonds d'urgence constitue un point clé de la gestion des risques. Le DLCC, lors de sa 38<sup>ème</sup> Session tenue du 11 au 15 septembre 2006 à Rome, Italie, recommandait ainsi : « Un groupe *ad hoc* devrait être établi pour concevoir un Fonds d'urgence pour le Criquet pèlerin. Il consisterait en environ six personnes représentant les pays affectés (bénéficiant *in fine* de ce Fonds), les donateurs et la FAO. ». Au cours de sa 2<sup>ème</sup> réunion tenue du 22 au 24 janvier 2007 à Bamako, Mali, le Comité de pilotage d'EMPRES-RO a également adopté la 5<sup>ème</sup> recommandation élaborée lors de la 5<sup>ème</sup> réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO et portant sur « la création d'un "Fonds d'urgence national pour le Criquet pèlerin" au niveau de chaque pays avant la fin du projet. ».

Par ailleurs, le rapport d'évaluation multilatérale de la campagne 2003-05 contre le Criquet pèlerin (L. Brader et *al.*, août 2006), parmi les leçons tirées, propose l'élaboration de plans de gestion des risques.

Enfin, de nombreux projets prévoient des financements relatifs à la mise en place de plans de gestion des risques, tels que les projets AELP<sup>11</sup>, FSP<sup>12</sup> et PALPCP<sup>13</sup>.

#### 1.2 - Enjeux de l'élaboration des plans de gestion des risques : efficacité et crédibilité de la lutte antiacridienne

La lutte antiacridienne est aujourd'hui clairement inscrite dans une stratégie de prévention. Mais, cette stratégie ne prévaut que si sont envisagés, en cas de recrudescence ou d'invasion, les mesures à prendre et les moyens à mobiliser propres à assurer une capacité de réaction quasi-immédiate à une situation d'alerte. La lutte préventive réduit la prévalence des risques de recrudescence ou d'invasion mais n'assure pas leur maîtrise totale.

La crise acridienne 2003-05, malgré l'alerte qui avait été lancée très précocement, a révélé la lenteur de la mobilisation internationale, due notamment aux procédures longues et contraignantes de déblocage des fonds. Cette lenteur s'explique très certainement aussi par un plus grand besoin d'organisation des pays affectés face à des situations d'urgence. Pour élaborer les plans de gestion des risques, toutes les leçons de la dernière crise et de sa gestion devront donc être tirées, notamment à partir du Rapport d'évaluation multilatérale de la campagne 2003-05 contre le Criquet pèlerin (L. Brader et *al.*, août 2006).

L'élaboration de ces plans, et des procédures qui doivent les encadrer, permettra dans le cadre de la stratégie de prévention :

---

<sup>10</sup> Desert Locust Control Committee (FAO) / Comité de lutte contre le Criquet pèlerin (OAA)

<sup>11</sup> Africa Emergency Locust Project / Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (Banque mondiale).

<sup>12</sup> Fonds de solidarité prioritaire (France).

<sup>13</sup> Projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin (Banque africaine de développement).



- d'améliorer la réactivité et l'efficacité du dispositif global de surveillance et de lutte antiacridienne dans les pays ;
- d'accroître la crédibilité des demandes des services antiacridiens auprès de leurs autorités nationales respectives comme auprès des donateurs en cas de recours à une aide extérieure. Ils constituent en soi un véritable outil de communication.

## **2 - Définitions du risque et de la gestion du risque**

### **2.1 - Le risque**

Le risque est la menace d'apparition d'un événement (fléau ou aléa acridien) causant des dommages à des populations (destruction de récoltes et de pâturages). Cet événement aléatoire est donc le produit de sa probabilité d'occurrence (probabilité d'apparition de Criquets) avec la vulnérabilité des zones où il apparaît (zones à enjeux humains qu'il faut chiffrer).

Certains fléaux sont probabilisables quand les données sont suffisantes et suivent des lois de probabilité. Par exemple, pour les accidents de la circulation, avec suffisamment de données historiques, il est possible de prévoir le nombre d'accidents par an et donc le coût pour les compagnies d'assurance. Par contre, dans certains cas, ne disposant pas, ou pas suffisamment, de données historiques fiables, il n'est pas possible de définir la loi de probabilité et il faut alors recourir à des scénarii et se contenter d'évaluations approximatives en classes de probabilités (exceptionnel, rare, peu fréquent, fréquent).

Dans le cas du risque acridien, les données historiques disponibles permettront-elles d'établir une loi de probabilité ? Une étude devrait s'envisager pour estimer (1) la fréquence du risque acridien et (2) la vulnérabilité des zones concernées. Cette étude se ferait parallèlement aux travaux d'élaboration des plans et, dans un premier temps, sur quelques zones seulement pour en vérifier la pertinence. Elle devrait aussi prendre en compte le réchauffement climatique susceptible de faire évoluer à terme la dynamique des populations de Criquet pèlerin et donc la fréquence du risque acridien ainsi que la vulnérabilité de certaines zones.

### **2.2 - La gestion du risque**

La gestion du risque se définit comme le processus par lequel les organisations traitent méthodiquement les risques qui s'attachent à leurs activités, c'est-à-dire les mesures mises en œuvre pour y faire face. Peuvent être citées :

- les mesures préventives pour éviter les crises (lutte préventive en situation de rémission et contrôle des résurgences) ;
- les plans d'urgence pour limiter les dégâts (recrudescence et invasion).

D'ailleurs, l'option retenue par la communauté internationale est celle de la lutte préventive avec une préparation aux situations d'urgence.

Devra probablement être débattue aussi la question d'une approche encore plus intégrée incluant également dans les plans de gestion des risques des mesures compensatoires.

Par ailleurs, le risque acridien est un fléau naturel et vivant, capable de se déplacer très rapidement et ne connaissant pas de frontières. La connaissance de la dynamique des populations de ce ravageur est donc un élément fondamental de la gestion du risque acridien.

A signaler aussi que le fléau acridien apparaît essentiellement dans des zones caractérisées par un contexte économique de pénurie. De plus, le contexte socioculturel des pays concernés par le fléau acridien est différent de celui où les concepts de la gestion du risque ont été le plus utilisés. Enfin, toutes les parties prenantes dans la gestion du risque acridien n'ont probablement pas la même perception du risque et de la façon de le traiter. Toutes ces

considérations conduisent à penser que les aspects sociologiques et culturels sont aussi un élément fondamental à prendre en compte dans le processus d'élaboration des plans de gestion des risques.

### **3 - Proposition d'approche pour l'élaboration des plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin**

#### **3.1 - Une approche intégrée et pluridisciplinaire**

Les conséquences des considérations qui précèdent sont de deux ordres pour le cas d'espèce :

- Envisager une approche intégrée de la gestion du risque dans le domaine acridien c'est-à-dire faisant appel aux différents outils que sont les mesures de prévention et les mesures d'urgence (voire aussi les mesures compensatoires).
- Conduire le processus de gestion des risques de façon pluridisciplinaire en intégrant les compétences de différents domaines tels que : acridologie, gestion des risques de catastrophes naturelles, logistique, économie, modélisation stochastique des phénomènes environnementaux, sciences sociales et changements climatiques. La lutte antiacridienne n'est pas (ou plus) tant un problème technique ou scientifique qu'organisationnel et de gouvernance. « Ce n'est plus le Criquet pèlerin qui fait problème mais bien la mise en dispositif de sa gestion. » (Doré, 2005)<sup>14</sup>.

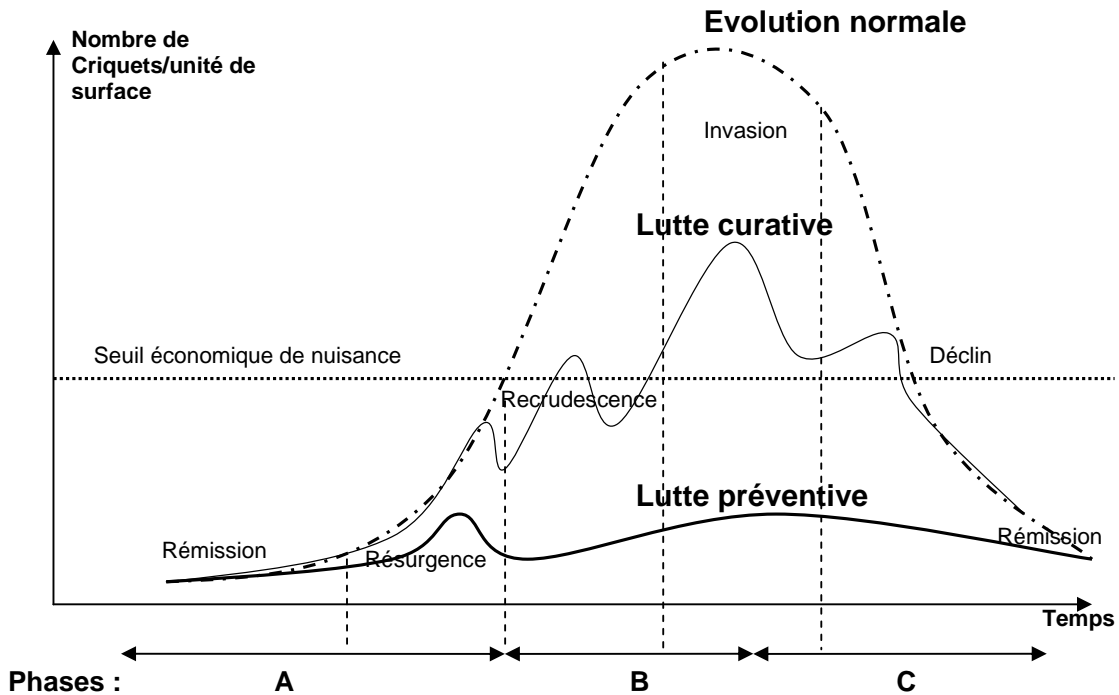
#### **3.2 - L'alerte précoce pour mettre en œuvre les plans**

Avec l'appui du DLIS, les pays de la Région occidentale et la CLCPRO disposent d'un moyen de prévision de l'aléa acridien sur des échelles de temps plus ou moins longues. Cette possibilité de prévision permet aux acteurs de la lutte de se mobiliser et d'orienter les ressources là où cela est nécessaire (dans l'espace et dans le temps). La mise en œuvre de tel ou tel plan de gestion des risques pourra donc s'appuyer sur ce système d'alerte précoce. Le graphe ci-après présente les dynamiques, ou évolution dans le temps, des populations de Criquet pèlerin selon trois hypothèses : non intervention, lutte curative ou lutte préventive.

---

<sup>14</sup> Doré, A. 2005. *Gouvernance autour d'un bio-agresseur : peut-on « s'arranger » avec les soldats de Dieu ? Etude organisationnelle d'un dispositif de gestion des invasions de Criquet pèlerin : le cas de la Mauritanie*. Mémoire de Mastère 2 « Environnement : Milieux, Techniques et Sociétés ». INAPG, INRA et Cirad (France). Paris.

**Graphe – Dynamiques des populations de Criquet pèlerin dans trois hypothèses : non intervention, lutte curative et lutte préventive**  
(D'après Duranton et *al.*, 1982<sup>15</sup>)



Une courbe théorique indique sur le graphe ci-dessus (« Evolution normale »), la dynamique des populations de Criquet pèlerin dans le cas où aucune intervention de lutte ne serait réalisée. Elle correspond à une évolution dite normale (au sens de la courbe de Gauss) des effectifs acridiens dans ce cas de figure.

L'historique des campagnes de lutte curative conduites au cours de dernières décennies permet aussi d'y présenter la dynamique des populations de Criquet pèlerin à laquelle les acteurs de la lutte antiacridienne ont été en général confrontés (avant la mise en oeuvre de la stratégie de lutte préventive).

Enfin, est présentée la courbe qui est l'objectif souhaité de la mise en oeuvre de la stratégie de lutte préventive. Comme cela a déjà été précisé, la lutte antiacridienne est aujourd'hui clairement inscrite dans une stratégie de prévention et c'est donc dans ce cadre que les plans, et les procédures qui les encadrent, seront élaborés. A cette fin, trois phases pourraient être envisagées quant aux acteurs et mécanismes à mettre en jeu.

**La phase A pour les situations acridiennes de rémission et de résurgence :**

Selon le DLIS, la situation acridienne de résurgence n'est prévisible au mieux qu'un mois à l'avance. Vu ce faible délai de prévision du risque, la phase A suppose donc que les pays disposent des moyens nécessaires pour réaliser les prospections et faire face aux résurgences, sans aides extérieures. C'est donc la question des mécanismes de financement de la lutte préventive et de sa prise en charge progressive par les pays qui est aussi à traiter dans ces deux types de situation acridienne. Le dimensionnement des dispositifs nécessaires à la lutte préventive devra donc être actualisé.

<sup>15</sup> Duranton, J-F., Launois, M., Launois-Luong, M.-H., & Lecoq, M., 1982. – Manuel de prospection acridienne en zone tropicale sèche, Tome I, G.E.R.D.A.T., 695p.

Pour s'assurer de la pérennité de cette stratégie de lutte préventive, un système de veille des dispositifs nationaux de lutte préventive devra également être mis en place au niveau régional par la CLCPRO pour évaluer en permanence l'état des capacités des dispositifs en question, et parer à toute défaillance éventuelle. Ce système de veille permettra aussi de suivre l'évolution des charges récurrentes pour les Etats et contrôler leur prise en charge progressive par ces derniers (pays de la ligne de front notamment).

#### **La phase B pour les situations de recrudescence et de début d'invasion :**

La lutte préventive réduit la prévalence des risques de recrudescence et d'invasion mais n'assure pas de leur maîtrise totale. Doivent donc s'envisager les mesures à prendre et les moyens à mobiliser en cas de recrudescence. Selon le DLIS, une situation de recrudescence est prévisible au mieux trois mois à l'avance et une situation d'invasion, 6 mois. Dans les deux cas, les moyens nécessaires pour faire face à ces crises sont importants et hors de portée des pays. Mais, ces laps de temps de 3 et 6 mois sont insuffisants pour permettre de réunir les fonds et moyens nécessaires auprès de la communauté internationale. Pour compenser ce manque de moyens, a priori temporaire, la **phase B suppose de disposer d'un ou plusieurs fonds d'urgence rapidement mobilisables(s)**.

#### **La phase C en situation d'invasion :**

Si, lors de la phase B, les moyens et mesures mis en oeuvre ne permettent toujours pas de maîtriser complètement la situation, le fléau acridien peut prendre de l'ampleur avec une situation d'invasion généralisée. Il s'agit alors de la phase C qui est celle où les contributions des bailleurs de fonds parviennent aux pays pour faire face à la crise acridienne, puisque des alertes auront été lancées au moins 3 à 6 mois auparavant. Ces contributions devraient s'envisager jusqu'au retour à une situation de rémission.

### **3.3 - Un plan de gestion des risques avec des dispositifs adaptés au type de situation acridienne**

Pourraient être élaborés **un plan de gestion des risques** (qui pourrait aussi être appelé « cadre de gestion des risques ») pour l'ensemble des situations acridiennes d'une part, et des dispositifs organisationnels différents selon le niveau de risque (surveillance, résurgence, plans d'urgence I et II) d'autre part. Devraient en particulier bien être précisés les places respectives des niveaux national, régional et international.

a) Le plan de gestion des risques permettrait d'avoir une vue d'ensemble très synthétique pour chaque niveau de risques :

- des rôles et responsabilités des principaux acteurs nationaux, régionaux et internationaux ;
- des mécanismes de planification, et du type de dispositif à mettre en place (surveillance, résurgence, plan d'urgence I et II) ;
- des mécanismes de financement et des coûts estimatifs ;
- des activités principales pour gérer les risques et éviter l'aggravation de la situation acridienne ;
- des activités principales en matière d'aide aux populations affectées (mesures compensatoires, si elles sont envisagées) ;
- des critères mesurables ou seuils pour déclencher la phase suivante.

Un tel plan devrait pouvoir être synthétisé sous forme de tableau et les niveaux de risques identifiés par des couleurs, facilement interprétables, y compris pour des observateurs extérieurs (par exemple les bailleurs).

b) Serait ensuite opérée une description détaillée des dispositifs de surveillance et de maîtrise des résurgences dans le cadre de la lutte préventive ainsi que des plans d'urgence I et II correspondant respectivement aux situations de recrudescence et d'invasion. Cette description comprendrait les moyens humains, matériels et financiers ainsi que les procédures techniques, financières et administratives nécessaires lorsque le cadre général est en place. L'objectif est, qu'en cas de demande d'assistance extérieure, on puisse alors se référer à un type de situation donné et de besoins correspondants qui auraient été clairement identifiés à l'avance.

Dans le cadre du développement du plan de gestion des risques et de ses différents dispositifs selon le type de situation acridienne, une **analyse des risques** tous azimuts sera nécessaire. Outre l'évaluation du risque acridien en tant que tel (cf. étude proposée au point 2.1), les risques relatifs à la mise en œuvre de ces dispositifs devront être identifiés et étudiés. Par exemple, il sera opportun de se poser la question : « Qu'est ce qui peut faire que ça ne marche pas ? », afin que l'attention soit portée sur ces points critiques et des mesures mise en place de manière anticipée pour éviter les blocages. Par exemple, si l'Etat ne met pas à disposition les moyens minimum pour effectuer la surveillance dans un pays, le dispositif correspondant ne fonctionnera pas : que faire pour éviter cette situation ? De même, si certaines zones ne peuvent pas être prospectées pour des raisons d'insécurité, quelles sont les mesures de surveillance alternatives à envisager ? Cette analyse de tous les risques rejoint l'approche pluridisciplinaire proposée au point 3.1.

Des indicateurs clés de **suivi/évaluation** doivent également être définis et répondre à la question : « Qu'est-ce qui permet de savoir dans tel pays que le plan de gestion des risques est opérationnel ? ».

## 4 - Méthode de travail (management du processus)

### 4.1 - Démarche générale

Dans cette partie, il s'agit de définir la façon dont les différents partenaires pourront s'organiser pour élaborer concrètement les plans et mener les réflexions qui doivent accompagner cette élaboration (ateliers de travail, groupes de travail *ad-hoc*, études, etc.).

Le principe général est que la préparation puis l'adoption des plans d'urgence et des procédures qui les encadrent, doit venir des pays eux-mêmes, en ce qui concerne les plans nationaux (**démarche participative**).

Ce travail d'élaboration des plans doit aussi être envisagé comme un processus d'amélioration continue (**processus itératif**) au fur et à mesure du retour d'expérience, sur la base d'expériences réelles de gestion du risque acridien ou de simulation.

La gestion de la lutte antiacridienne met aussi en jeu de nombreux acteurs pouvant avoir des finalités, procédures et cadre de travail différents. **Toutes les parties prenantes devront donc être intégrées au processus.**

### 4.2 - Organisation d'ateliers et exercices de simulation

#### 4.2.1 - Ateliers régionaux pour harmoniser les travaux

Trois ateliers régionaux pourraient être organisés :

- un atelier de cadrage au début de l'année 2008 ;
- un atelier d'analyse et de suivi des travaux en cours au niveau des pays et de la Coordination régionale au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 ;
- un atelier de finalisation et de validation des plans déclinés au niveau des pays et au niveau régional, au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2009.

L'objet de ces ateliers sera de cadrer et harmoniser les travaux d'élaboration des plans de gestion des risques. Ils permettraient aussi de suivre les travaux des groupes de travail *ad hoc* (mécanismes de financement, bonne gouvernance, système de veille des dispositifs nationaux de lutte préventive, élaboration d'un module de formation, etc) qui se réuniraient par ailleurs.

Ces ateliers devraient être composés d'un représentant de chaque pays (toujours la même personne afin d'assurer une continuité) et de représentants du siège de la FAO, du Secrétariat de la CLCPRO et des bailleurs de fonds impliqués (et éventuellement aussi un représentant de la Commission de la Région centrale). Le prestataire<sup>16</sup> identifié, pour appuyer l'élaboration des plans de gestion des risques, participera à ces ateliers.

#### **4.2.2 - Ateliers nationaux pour élaborer les plans nationaux, et simuler leur exécution**

Comme suite à l'atelier régional de cadrage, les pays organiseront en 2008 des ateliers nationaux avec tous les partenaires concernés pour élaborer les plans nationaux de gestion des risques. Le prestataire identifié participera à ces ateliers nationaux ainsi que la Coordination régionale chaque fois que nécessaire.

La question s'est posée de savoir s'il était préférable de conduire les travaux d'élaboration des plans nationaux dans un ou deux pays « pilotes » dans un premier temps, pour en tirer des leçons et les étendre ensuite à l'ensemble des autres pays.

Cependant, outre la question des financements, déjà disponibles dans les pays et qui devraient être utilisés au plus vite, au risque de les perdre par la suite, c'est surtout la démobilisation que cela pourrait créer auprès des pays non directement concernés qui a fait débat. La proposition retenue est donc celle consistant à démarrer les travaux simultanément dans tous les pays.

Les ateliers nationaux seraient pilotés et animés par l'UNLA qui est l'entité responsable de la gestion du risque acridien au niveau des pays, appuyée par le prestataire précité et la Coordination régionale. Concrètement, les travaux seraient réalisés en 2008 pour être finalisés au début de l'année 2009 et suivis immédiatement d'exercices de simulation sur le terrain.

Ces exercices de simulation permettront de vérifier la validité de ces plans, de les mettre à jour régulièrement, et enfin de maintenir, pendant les périodes de rémission, la motivation des personnels des services concernés. A partir de 2009, des exercices pourraient être organisés annuellement dans deux pays de la Région occidentale avec la participation d'un représentant de chacun des autres pays, cette solution présentant l'avantage de limiter les coûts et le temps consacré à ces exercices, qui seront néanmoins profitables à tous. Le choix des deux pays pourrait se porter dans un premier temps sur un pays au dispositif de lutte déjà bien établi, et un pays dont l'établissement du dispositif en est encore à ses prémices.

#### **4.2.3 - Atelier régional pour élaborer les plans régional et international**

Un atelier ou régional devra être envisagé pour élaborer le plan de niveau régional, ainsi que celui de niveau international par souci de cohérence. Cet atelier devrait être composé d'un représentant de deux pays de la Région occidentale, de représentants du siège de la FAO, de la CLCPRO et de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale

---

<sup>16</sup> Par « prestataire » il faut comprendre une équipe pluridisciplinaire composée d'experts en acridologie, modélisation stochastique des phénomènes environnementaux, gestion des risques de catastrophes naturelles, économie, sciences sociales et logistique. Il est envisagé que l'expertise en acridologie sera chef de file de cette équipe. Ces aspects sont développés dans les termes de référence proposés en annexe 1.

(CRC) ainsi que des bailleurs de fonds impliqués. Le prestataire identifié pour appuyer l'élaboration des plans de gestion des risques participera à cet atelier.

#### **4.3 - Termes de référence pour appuyer l'élaboration des plans**

Il semble souhaitable qu'un prestataire unique au niveau régional soit retenu pour appuyer les pays et la Coordination régionale dans l'élaboration de leurs plans respectifs. Des termes de référence pour ce prestataire à identifier sont proposés en annexe 10.

#### **4.4 - Etudes à réaliser parallèlement à l'élaboration des plans**

Parallèlement à l'élaboration des plans, des études seront réalisées par les membres d'une équipe pluridisciplinaire ou des consultants externes à cette dernière pour doter les pays, la Coordination régionale et le niveau international (FAO et bailleurs notamment) des instruments permettant aux plans d'être opérationnels. Comme précisé précédemment, les réflexions liées à ces études seront conduites par des groupes de travail *ad hoc*.

Certaines études seront à conduire uniquement au niveau national, régional ou international, d'autres sur plusieurs niveaux à la fois (à préciser).

Peuvent être citées, sans exclusive, les études sur les thèmes suivants :

- évaluation du risque acridien en prenant en compte l'influence des effets des changements climatiques (à prévoir dans le cadre de l'élaboration des plans) ;
- en coordination avec l'étude qui précède, l'incidence des changements climatiques sur l'évaluation du risque ;
- définition de critères pour le déclenchement/la mise en œuvre des dispositifs élaborés (à prévoir dans le cadre de l'élaboration desdits dispositifs) ;
- mécanismes de compensation des populations affectées (si l'outil d'instrument de gestion du risque qu'est la compensation est retenu dans la conception des plans) ;
- étude organisationnelle sous l'angle sociologique de la lutte antiacridienne (à prévoir dans le cadre de l'élaboration des plans) ;
- formation du personnel pour l'appropriation des plans de gestion des risques avec la préparation d'un module correspondant qui sera conçu et diffusé en vue d'être adapté dans chacun des pays ;
- mécanismes de financement relatifs à la constitution d'un (de) fonds d'urgence ;
- mécanismes de financement relatifs aux frais récurrents de la lutte préventive et leur prise en charge progressive par les Etats ;
- système de veille des dispositifs nationaux de lutte préventive (lien avec la mise en place du système de suivi et évaluation) ;
- communication en situation de crise ;
- réflexion sur l'environnement institutionnel et le rôle/place de tous les acteurs de la lutte antiacridienne, y compris les bailleurs de fonds.

#### **4.5 - Organisation de tables rondes et actions de communication**

L'organisation de tables rondes Organisations régionales et internationales-bailleurs-pays doit accompagner les discussions et les négociations sur les propositions qui auront été élaborées en matière de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en Région occidentale, et permettre de les formaliser. Les actions de communication auprès des bailleurs de fonds auraient pour objet de réunir suffisamment de donateurs prêts à confirmer leur engagement dans la mise en place d'un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne. De telles tables rondes et actions de communication sont prévues en 3<sup>ème</sup> année du projet FSP.

Ces différentes activités ne pourront être définies plus précisément qu'en cours d'exécution dudit projet.

#### **4.6 - Groupe de supervision de l'élaboration des plans de gestion des risques**

Il est proposé qu'un groupe de suivi des travaux soit mis en place, conformément aux recommandations de l'évaluation multilatérale et se réunisse régulièrement, par exemple tous les trimestres. Ce groupe serait composé des acteurs responsables de la maîtrise d'ouvrage avec des représentants de la CLCPRO, de la FAO, de deux pays de la Région occidentale, de bailleurs de fonds et le prestataire. La forme à privilégier pour ces réunions trimestrielles sera la téléconférence mais les acteurs concernés pourront opportunément saisir l'organisation d'autres réunions pour se rencontrer spécifiquement.

### **5 - Chronogramme 2007-09**

Le chronogramme proposé en annexe 11 a pour objet de proposer une première planification des activités à envisager dans le cadre du processus d'élaboration des plans de gestion des risques. Il permettra aux pays d'anticiper sur les actions à prévoir au niveau national. Il pourra être finalisé lors de l'atelier régional de cadrage.

En outre, les Chargés de liaison doivent au cours de leur 6<sup>ème</sup> réunion d'Agadir, planifier précisément l'atelier régional de cadrage : durée, dates, lieu, participants, etc.

### **6 - Discussion et conclusions**

Au regard de ce qui vient d'être présenté, la discussion pourrait plus particulièrement porter sur :

- la démarche proposée ;
- l'organisation de l'atelier régional de cadrage ;
- les termes de référence pour le prestataire unique chargé d'appuyer les pays et le niveau régional dans l'élaboration des plans de gestion des risques ;
- le chronogramme 2007-09.



**Annexe 10. Termes de référence pour encadrer la préparation des plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin dans la Région occidentale****Termes de référence****Encadrer la préparation des plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin dans la Région occidentale**

**Sujet :** fournir des lignes directrices et un appui aux pays et à la Coordination régionale dans la mise en œuvre du processus d'élaboration des plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin dans la Région occidentale

**Contexte :**

Le Programme EMPRES-RO prévoit la mise en place de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin dans la région occidentale. C'est aussi une priorité affichée par les différentes instances décisionnelles de la lutte antiacridienne (Pays, CLCPRO et FAO) et par les bailleurs de fonds (Banque mondiale, Banque africaine de développement, France...).

La lutte antiacridienne est aujourd'hui clairement inscrite dans une stratégie préventive. Mais cette stratégie ne prévaut que si sont envisagés les mesures à prendre et les moyens à mobiliser en cas de recrudescence et d'invasion propres à assurer une capacité de réaction quasi-immédiate. La lutte préventive réduit la prévalence du risque de recrudescence ou d'invasion mais n'assure pas d'une maîtrise totale de ce risque.

La crise acridienne 2003-05<sup>17</sup> a révélé une nouvelle fois la nécessité de mieux s'organiser pour améliorer l'efficacité des dispositifs de lutte antiacridienne en place. De plus, l'élaboration de tels plans permettra d'accroître la crédibilité des demandes d'aides auprès des gouvernements des Etats concernés et des bailleurs de fonds.

**Objectifs de la prestation :**

L'objectif de la prestation est d'appuyer les pays et la Coordination régionale dans l'élaboration de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin aux niveaux national et régional respectivement. Elle doit être finalisée par la production concrète de plans, à déposer aux niveaux national, régional et international. Ces plans seront élaborés de façon coordonnée avec ceux prévus au niveau international.

**Prestataire :**

La participation d'acteurs extérieurs à la lutte antiacridienne, experts par exemple dans l'élaboration de plans de prévention des catastrophes naturelles, est indispensable.

Une équipe pluridisciplinaire composée d'experts en acridologie, gestion des risques de catastrophes naturelles, logistique, économie, modélisation stochastique des phénomènes environnementaux, sciences sociales et changements climatiques sera chargée d'appuyer les pays et la Coordination régionale dans le processus d'élaboration des plans de gestion

---

<sup>17</sup> Pour élaborer les plans de gestion des risques, toutes les leçons de la dernière crise et de sa gestion devront être tirées, notamment à partir du rapport d'évaluation multilatérale de la campagne 2003-05 contre le Criquet pèlerin - L. Brader et *al.*, août 2006.

des risques liés au Criquet pèlerin. L'expert en acridologie ou l'expert en gestion des risques de catastrophes naturelles sera chef de file (choix à déterminer) de cette équipe dénommée dans la suite de ces termes de référence « prestataire ».

**Activités :**

Sous la supervision du Secrétariat de la CLCPRO / Coordination EMPRES-RO et en collaboration avec le siège de la FAO, le prestataire animera les travaux relatifs à l'élaboration des plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin dans la région occidentale. Plus précisément, le prestataire réalisera les activités suivantes :

- Animer conjointement avec le Secrétariat de la CLCPRO, les ateliers régionaux de cadrage, suivi et validation des plans de gestion des risques.
- Réaliser conjointement avec le Secrétariat de la CLCPRO, les études de contexte dans les pays concernés, notamment ceux de la ligne de front. L'objet de ces études de contexte sera de :
  - o identifier les acteurs susceptibles d'être impliqués dans l'élaboration de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin ;
  - o déterminer en quoi ces acteurs peuvent avoir un rôle dans l'élaboration de ces plans ;
  - o évaluer le niveau de préparation du pays en identifiant les forces/faiblesses et opportunités/menaces relatives à la mise en place des plans en question.
- Appuyer, conjointement avec le Secrétariat de la CLCPRO, les pays pour la préparation des plans de gestion des risques au niveau national ;
  - o participation aux ateliers nationaux d'élaboration des plans de gestion des risques ;
  - o accompagnement des pays dans la rédaction des termes de référence des études ou consultations spécifiques que ceux-ci pourraient conduire au niveau national (évaluation du risque, fonds d'urgence, financement de la lutte préventive, communication de crise), avec des missions d'appui si nécessaire pour certains d'entre eux ;
  - o contribution à l'organisation des exercices de simulation et à l'animation de la valorisation du retour d'expérience desdits exercices.
- Appuyer la CLCPRO pour la préparation des plans de gestion des risques régionaux.
- En concertation avec le Secrétariat de la CLCPRO, rédiger les termes de référence relatifs à l'estimation du risque acridien en Région occidentale (estimation de la vulnérabilité sous les angles économiques, sociaux et environnementaux et détermination des probabilités d'occurrence des crises acridiennes). Dans le cadre de cette étude, ou dans le cadre d'une étude complémentaire, seront aussi rédigés les termes de référence relatifs à l'incidence des changements climatiques sur l'évaluation du risque.
- En concertation avec le Secrétariat de la CLCPRO, rédiger les termes de référence relatifs à une étude sur la définition de critères pour le déclenchement/la mise en œuvre des dispositifs élaborés.
- En concertation avec le Secrétariat de la CLCPRO, rédiger les termes de référence relatifs à une étude sur les aspects sociologiques à prendre en compte dans la gestion du risque acridien en Région occidentale.

- En concertation avec le Secrétariat de la CLCPRO, rédiger les termes de référence relatifs à une étude sur les mécanismes de compensation des populations affectées (si l'outil d'instrument de gestion du risque qu'est la compensation est retenu dans la conception des plans).
- Préparer un module de formation pour l'appropriation des plans de gestion des risques par les acteurs de la lutte antiacridienne, module conçu et diffusé en vue d'être potentiellement adapté dans chacun des pays.

**Compétences requises :**

Le chef de file devra avoir une bonne connaissance de la région occidentale et de ses acteurs et si possible une connaissance du Programme EMPRES-RO.

D'une manière générale, les autres expertises devront avoir une expérience d'au moins 5 années dans les domaines de la gestion des risques de catastrophes naturelles ou dans l'animation d'ateliers et conduite de projet dans les pays en développement en particulier sur le continent africain.

Ils devront disposer de diplômes de niveau supérieur (bac + 5 minimum et/ou thèse) dans leur domaine respectif.

**Déroulement de la prestation :**

La durée de la prestation est envisagée pour une durée totale de deux années.

**Produits attendus :**

- Les plans élaborés seront déposés au plan national, régional (CLCPRO) et international auprès de la FAO et de tout bailleur de fonds ou partenaire intéressé par un appui à la lutte antiacridienne.
- Un rapport analysant et tirant les leçons du processus de gestion des risques qui aura été conduit durant ces deux années, sera rédigé en vue d'un retour d'expérience pour les évolutions futures des plans de gestion des risques (retour d'expérience dans le cadre d'un processus continu d'amélioration).

**Annexe 11. Chronogramme 2007-09 des activités relatives à l'élaboration de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin dans la Région occidentale**

**Chronogramme prévisionnel du processus de gestion des risques en région occidentale (2007-2009)**

Processus de gestion des risques en Région occidentale (2007-2009)	2007				2008				2009			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
<b>Management du processus de gestion des risques</b>												
Elaboration de la démarche aux niveaux international et régional (réflexions et discussions) + pilotage des activités	[Continuité de l'activité]											
DLCC								[D]				
Réunions des Chargés de liaison et du Comité de pilotage EMPRES-RO			[E]	[E]	[E]	[E]	[E]	[E]	[E]	[E]	[E]	[E]
Téléconférences maîtrise d'ouvrage			[E]	[E]	[E]	[E]	[E]	[E]	[E]	[E]	[E]	[E]
<b>Elaboration des plans de gestion des risques</b>												
Connaissance du contexte institutionnel des pays			[Continuité de l'activité]	[Continuité de l'activité]	[Continuité de l'activité]	[Continuité de l'activité]	[Continuité de l'activité]	[Continuité de l'activité]	[Continuité de l'activité]	[Continuité de l'activité]	[Continuité de l'activité]	[Continuité de l'activité]
Ateliers régionaux de cadrage, suivi et validation des plans de gestion des risques				[R]	[R]	[R]	[R]	[R]	[R]	[R]	[R]	[R]
Ateliers nationaux d'élaboration des plans, avec appuis régional et prestataire (1) + TdRs			[T]	[N]	[N]	[N]	[N]	[N]	[N]	[N]	[N]	[N]
Atelier régional d'élaboration des plans au niveau régional et international				[R]	[R]	[R]	[R]	[R]	[R]	[R]	[R]	[R]
Actions de sensibilisation dans les pays et formation + TdRs préparation module formation							[T]					
Exercices simulation									[S]			
TdRs évaluation risque acridien (y compris influence du changement climatique)				[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]
TdRs sociologie des acteurs				[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]
TdRs communication de crise				[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]
TdRs définition de critères pour le déclenchement/mise en oeuvre des dispositifs				[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]
<b>Financement de la lutte antiacridienne</b>												
Groupe de travail mécanismes de financement de la lutte d'urgence (voir groupe ad hoc DLCC)					[G]	[G]	[G]	[G]	[G]	[G]	[G]	[G]
TdRs mécanismes de financement de la lutte d'urgence				[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]
Groupe de travail mécanismes de financement de la lutte préventive					[G]	[G]	[G]	[G]	[G]	[G]	[G]	[G]
TdRs mécanismes de financement de la lutte préventive				[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]
TdRs système de veille des dispositifs nationaux de lutte préventive				[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]
TdRs mécanismes de compensation (si option retenue dans la conception des plans)					[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]
<b>Aspects institutionnels et place des bailleurs de fonds</b>												
Groupe de travail sur l'environnement institutionnel et la place des bailleurs de fonds dans la lutte antiacridienne					[G]	[G]	[G]	[G]	[G]	[G]	[G]	[G]
TdRs environnement institutionnel et place des bailleurs de fonds					[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]	[T]
Actions de communication												
Réunions / Tables rondes internationales									[X]	[X]	[X]	[X]

(1) : Pour le prestataire, une équipe pluridisciplinaire est à envisager (acridologie, modélisation stochastique des phénomènes environnementaux, économie, logistique, sociologie, expertise élaboration plans de gestion des risques)

**Légende :**

- [Continuité de l'activité]
- [D] DLCC
- [E] Réunion EMPRES-RO
- [G] Groupe de travail
- [R] Atelier régional
- [N] Atelier national
- [T] Date parution TdRs
- [X] Table ronde bailleurs-pays
- [S] Exercices simulation

## **Annexe 12. Programme de suivi et évaluation : état d'avancement de la réflexion sur le sujet**

### **1. Un système de Suivi-Evaluation pour le Programme EMPRES-RO**

Le concept de suivi-évaluation (SE) peut être lié à une multitude d'activités. En règle générale, il est défini comme l'acquisition ou la collecte de données sur une situation, une activité ou un processus, au moyen d'un instrument technique, d'un système d'observation permettant d'évaluer l'état actuel des paramètres choisis et des changements ordonnés dans le temps.

Tout système de SE requiert de mettre en œuvre les tâches suivantes:

- Conception et mise en place;
- Collecte et gestion de l'information;
- Réflexion critique (sur les enseignements de l'expérience y compris l'information recueillie) pour améliorer l'intervention;
- Communication des résultats et production des rapports.

Le FIDA (FIDA, 2003. « Guide pratique de SE des projets de développement rural ») a identifié les prérogatives de la mise en place d'un système de SE (SSE) comme suit : « concevoir le SE comme une composante intégrée en appui aux personnes impliquées dans la mise en œuvre des projets exige:

- de mettre en place des procédures de SE qui permettent à tous les acteurs concernés par la stratégie et par les opérations du projet de tirer régulièrement des enseignements clairs de l'action en cours;
- de bien maîtriser les relations qui existent entre le SE et les fonctions de gestion du projet;
- d'utiliser les processus et les méthodes de réflexion, de communication et prise de décisions existant chez les acteurs concernés et les partenaires comme base de SE du projet;
- de mettre en place les moyens et les compétences nécessaires à la mise en œuvre du SE. »

### **2. Objectifs**

Le premier objectif du système de SE est d'évaluer l'état d'avancement des activités du programme, détecter les éventuelles contraintes et identifier les moyens pour les lever.

Le deuxième objectif est d'en tirer les leçons pour la planification des activités futures et éventuellement en définir de nouvelles pour améliorer les performances de la lutte préventive.

### **3. Acteurs dans le cadre d'un système de SE pour la Région occidentale**

Différents acteurs institutionnels jouent un rôle important dans la conception et la mise en place d'un SSE pour le Programme EMPRES-RO.

- La CLCPRO, comme institution de coordination régionale et comme dépositaire de la durabilité du SSE ;
- La FAO, pour le rôle de AGPP dans la supervision, la gestion financière et la gestion de l'information acridienne et des prévisions par le DLIS ;
- Les UNLA comme source de données brutes, utilisateur et bénéficiaire du SSE ;

- La France, avec le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP), qui financera un système de veille et d'alerte permettant de suivre l'état des dispositifs nationaux de lutte préventive et mettre en œuvre une coopération régionale en cas de défaillance avérée de l'un d'entre eux. Ce système sera également un outil d'évaluation de la capacité de prise en charge des frais récurrents par les pays eux-mêmes, gage de la pérennité de la stratégie de lutte préventive;
- La Banque Mondiale a accordé des prêts à sept pays du Sahel, dont les pays de la ligne de front, dans le cadre du projet dénommé « Africa Emergency Locust Project » (AELP) en soutien aux programmes d'urgence de lutte contre l'invasion acridienne 2003-2005. Ce projet a mis en place un système de SE opérationnel qui utilise l'approche du « scorecard » pour comparer les performances des pays dans la mise en œuvre des activités. Ce système permet de disposer régulièrement d'une série d'indicateurs, de réaliser des analyses et de fournir les informations nécessaires à la prise de décision.
- La Banque Africaine de Développement (BAD) finance un « Projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans quatre Etats membres de la CLCPRO » (Mauritanie, Mali, Niger et Tchad) dont l'objectif spécifique est d'éviter les invasions du Criquet pèlerin à partir des zones grégarigènes que renferment ces pays. L'Accord du projet prévoit que le SE sera effectué à deux niveaux, au niveau de la CLCPRO et au niveau de chaque Centre de lutte antiacridienne. « Pour ce faire, un système de SE informatisé sera mis en place par un assistant technique spécialiste en SE aidé par un consultant informaticien. Il s'agira du suivi physique et financier des actions du projet et de l'évaluation des campagnes de prospection et intervention ainsi que de l'évaluation des actions du projet sur l'environnement. [...] La consultation pour la conception et l'informatisation du système de SE, prévue au démarrage du projet, élaborera la situation de référence ainsi que les indicateurs de suivi et d'impact du projet en concertation avec les opérateurs et les partenaires du projet. »

Il y a donc des synergies possibles entre les diverses interventions décrites, desquelles un système de SE doit profiter. Il y a également un besoin d'harmonisation des différentes conceptions du travail et de coordination avant la mise en œuvre dudit système.

#### 4. Démarche proposée

Un fonctionnaire chargé du suivi évaluation a été recruté en juillet 2007, financé par la BAD. La conception d'un système de suivi évaluation pour le Programme EMPRES-RO a commencé avec l'élaboration d'un plan de travail, y compris un chronogramme, qui conduira à la mise en place du système dans les prochains mois, avec l'assistance d'un consultant et l'organisation d'un atelier participatif. Des contacts informels ont été pris avec des bureaux d'études, sur la base du projet des Termes de Référence ci-dessous.

Les deux aspects sur lesquels le travail doit se concentrer à ce stade sont:

##### A. Un document de référence du système SE, approuvé par les UNLA

Ce document comprendra le cadre logique du Programme EMPRES-RO dans lequel seront identifiées les stratégies du Programme, les indicateurs vérifiables, les sources d'information, les suppositions importantes (hypothèses critiques) et la méthode de gestion des données.

Les indicateurs du Programme devraient être déterminés selon la nature des objectifs dudit Programme et les résultats attendus. Cependant, il y a certaines règles à appliquer pour le choix des indicateurs. Ceux-ci doivent être :

- valides : il doivent mesurer ce qu'ils sont supposés mesurer;
- fiables : vérifiables et objectifs;

- pertinents : vis-à-vis des objectifs du projet;
- sensibles : aux changements de la situation observée;
- spécifiques : adaptés à un objectif particulier du projet;
- convenables du point de vue économique.

**B.** La situation de référence par rapport à laquelle les performances peuvent être mesurées.

Un projet de document de référence du SSE et la situation de référence seront élaborés par le consultant et le fonctionnaire chargé du SSE à la CLCPRO. Le projet de document de référence sera discuté et adopté au terme de l'atelier participatif dans lequel les pays membres du Programme EMPRES-RO et les différents partenaires seront représentés.

Plus spécifiquement, l'atelier aura les objectifs suivants :

- Introduction au SE (en raison des différentes approches de SE déjà adoptées par certains pays de la RO, il est nécessaire d'adopter une approche commune);
- Identification des besoins et expériences acquises;
- Identification et analyse des contraintes possibles au flux de l'information (exercices et discussions);
- Validation d'un SSE pour le Programme EMPRES-RO;
- Développement d'un forum d'échanges entre les acteurs clés.

Cet atelier sera animé par le consultant et le fonctionnaire chargé du SE.

## **5. Discussion et conclusions**

Au regard de ce qui précède, la discussion qui aura lieu lors de la 6<sup>ème</sup> Réunion des Chargés de liaison devrait porter plus particulièrement sur les points suivants :

- Avis des participants sur la démarche proposée;
- Pertinence de la tenue de l'atelier sur le SSE et lieu et date de son organisation;
- Validation des termes de références du consultant;
- Validation du chronogramme.

### Annexe 13. Termes de référence d'une assistance à la conception du système de suivi et évaluation

#### ▪ CONTEXTE DE L'ETUDE

Le Programme EMPRES<sup>18</sup> (Composante Criquet pèlerin), créé en 1994 par le Conseil de la FAO, a effectivement débuté en 2006 en Région occidentale. Pour coordonner la lutte au niveau de la Région, les pays ont créé en 2002, sous l'égide de la FAO, la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO).

Les objectifs du Programme EMPRES sont :

- Une Alerte précoce : par l'amélioration des capacités de prospection et de prévision devant aboutir à l'augmentation de la collecte de données fiables et au développement de réseaux devant assurer les échanges d'information en temps quasi réel ;
- Une Réponse rapide : par des capacités de lutte précoce efficaces (personnel bien formé et équipements adéquats) et respectueuses de l'environnement ;
- Une Recherche opérationnelle : ayant pour objectif de développer toutes les méthodes et techniques utiles à l'amélioration de la prévention du fléau.

Après différentes missions d'évaluation techniques et financières effectuées par des experts internationaux, la mise en œuvre du Programme EMPRES-RO a été entamée lors de l'Atelier Régional de planification des activités organisé à Nouakchott (Mauritanie) du 10 au 15 février 2001.

Objectif global	Les risques d'invasion du Criquet pèlerin sont réduits en Région Occidentale contribuant à la lutte contre la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la préservation de l'environnement.
Objectif du Programme	Un système de lutte préventive contre le Criquet pèlerin est opérationnel grâce au renforcement et/ou à la création d'unités nationales de lutte et d'un dispositif de coordination régionale, et les bases de sa durabilité régionale (financière, technique et environnementale) sont définies.
Résultats	
R1	Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel.
R2	Des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales conformément aux normes de contrôle qualité.
R3	Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place.
R4	La coordination régionale est opérationnelle.
R5	Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées.
R6	Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié.

---

<sup>18</sup> EMPRES : *Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases - Desert Locust Component* (FAO) / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes – Composante Criquet pèlerin (OAA).



Pour mener à bien et assurer une gestion rationnelle et cohérente de l'ensemble des projets appuyant le Programme EMPRES-RO, il est indispensable de concevoir et mettre en place dès que possible un Système de Suivi & Évaluation (SSE), en prenant en considération les spécificités de la lutte antiacridienne aux niveaux national et régional. C'est dans ce contexte que l'étude suivante sera menée.

#### ▪ OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Concevoir et mettre en place un système de suivi & évaluation (SSE) au niveau du Secrétariat exécutif de la CLCPRO et des Unités nationales de lutte antiacridienne, ayant comme:

Premier objectif d'évaluer l'état d'avancement des activités du Programme, détecter les éventuelles contraintes et identifier les moyens pour les lever.

Le deuxième objectif est d'en tirer les leçons pour la planification des activités futures et éventuellement en définir de nouvelles pour améliorer les performances de la lutte préventive.

Tandis que le SSE sera mis en place pour le Programme EMPRES-RO, les moyens méthodologiques permettant de rendre ledit système durable.

#### ▪ MANDAT DU CONSULTANT

Sous la supervision générale du Secrétariat exécutif de la CLCPRO et la supervision technique du Chargé du Suivi-Evaluation au Secrétariat de la CLCPRO, et en collaboration avec les responsables des UNLA, les Chargés nationaux du SE, et les partenaires du Programme EMPRES-RO, le Bureau d'étude devra réaliser les tâches suivantes :

- a) Identifier et analyser les outils de SE déjà existant aux niveaux régional (cadre logique préparé par la FAO, audit interne, ...) et national (notamment ceux utilisés dans le cadre du projet AELP<sup>19</sup> financé par la Banque mondiale (BM) ;
- b) Concevoir un Système de Suivi & Évaluation informatisé et avec supports en papier, adapté aux activités du Programme ;
- c) Compléter avec le fonctionnaire chargé du S&E, un document de base du SSE, illustrant le cadre logique, proposant l'approche théorique, les tâches à réaliser, des indicateurs vérifiables, les possibles sources d'information, les suppositions importantes (hypotheses critiques) de mise en œuvre du Programme et la méthode de gestion des données. Ce document servira aussi de base pour le schéma d'organisation pour la gestion du SSE et de définition des éléments indispensables à son bon fonctionnement (Modèles d'outils, procédures de collecte des données pour les différents niveaux et de présentation des produits du SSE, responsabilités dans la collecte de l'information, le suivi et l'évaluation, etc.) ;
- d) Identifier la situation de référence au niveau national (données quantitatives et qualitatives à collecter dans chaque pays) et régional (uniquement pour les activités à caractère régional) et créer une base de données informatisée qui sera ensuite gérée par les Chargés de S&E au niveau des pays et au Secrétariat de la CLCPRO ;
- e) Animer un atelier régional de validation des documents précités ;

---

<sup>19</sup>AELP: Africa Emergency Locust Project.

- f) Elaborer un programme de travail pour la mise en œuvre du SSE pour la période 2008-2009, incluant un calendrier de formation pour le personnel chargé du S&E et un budget prévisionnel.

#### ▪ RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de l'étude sont les suivants :

- (i) **un document de référence** du SSE comprenant un cadre logique, incluant les indicateurs, les sources/moyens de vérification, les données à récolter et les hypothèses/risques;
- (ii) **une base de données et des outils de SE informatisés** pour permettre de suivre/évaluer convenablement la réalisation des activités du Programme EMPRES-RO et en préciser l'impact sur les Etats de la région;
- (iii) **un schéma d'organisation pour la gestion du SSE** définissant les éléments indispensables au bon fonctionnement du SSE et codifiant, par des règles simples et intelligibles, leurs relations;
- (iv) **un programme de travail pour la mise en œuvre du SSE** pour la période 2008-2009, un calendrier de formation pour le personnel chargé du S&E et un budget prévisionnel;
- (v) **l'animation d'un atelier de validation du SSE** ;
- (vi) **un rapport de fin de mission**, recommandant les éléments indispensables au bon fonctionnement du SSE.

#### ▪ QUALIFICATIONS RECHERCHÉES

Le consultant devra être un spécialiste en S&E : expérience de 5 années dans le domaine du suivi-évaluation des projets ou programmes ; diplôme (minimum Bac+5) en économie rurale (économétrie), socio-économie ou statistique ; bonne connaissance des systèmes de gestion des bases de données et parfaite maîtrise du français (bonne maîtrise de l'anglais également).

#### ▪ DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

L'étude se déroulera en trois étapes de 45 jours au total:

- Une première session de quatre semaines qui sera consacrée aux quatre premiers points du mandat.
- Une deuxième session d'une semaine pour l'animation d'un atelier participatif de validation du SSE et de définition des indicateurs.
- Une troisième session d'une semaine pour la restitution des documents et outils élaborés.

Les dates et lieux restent à définir.

## Annexe 14. Chronogramme des activités du programme de suivi et évaluation

Actions	2007	2008						Responsabilité	Résultats attendus
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin		
Préparation des TdRs pour une consultation et recrutement du consultant								Fonctionnaire chargé du SE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsabilités du consultant définies</li> <li>- Objectifs définis et atelier préparé</li> </ul>
Préparation d'un document de référence à distribuer aux participants avant l'atelier								Fonctionnaire chargé du SE et consultant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques du SSE définies</li> <li>- Options possibles pour un SSE présentées et système pour le Programme EMPRES-RO conçu</li> <li>- Approches déjà utilisées dans la RO décrites</li> </ul>
Finalisation des exercices pour l'atelier								Fonctionnaire chargé du SE et consultant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils pédagogiques élaborés</li> <li>- Matériel de travail préparé pour animer les discussions et exercices lors de l'atelier</li> </ul>
Atelier de SE								Fonctionnaire chargé du SE et consultant	SSE pour la Région occidentale validé
Mise en place du SSE								UNLA et Fonctionnaire chargé du SE	SSE opérationnel au niveau de chaque pays et au niveau régional
Suivi de la mise en place du SSE dans les pays								Fonctionnaire chargé du SE	Points faibles et difficultés du système identifiés et remèdes apportés à travers des visites dans les pays de la LF

**Annexe 15. Liste des participants**

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone	Fax
01	ALGERIE	<b>M. Khaled Moumene</b>	Sous Directeur / <b>Chargé de liaison</b>	<a href="mailto:Khal63@yahoo.com">Khal63@yahoo.com</a>	Ministère Agriculture	+213 21749513 +213 71201816	
02	LIBYE	<b>M. Khaled Gadgoud</b>	Locust Expert / <b>Chargé de liaison</b>	<a href="mailto:el_gadgoud@yahoo.co.uk">el_gadgoud@yahoo.co.uk</a>	P.O Box 78056 Tripoli Libya	+216 91 3786232 +216 92 7334876	
03	MALI	<b>M. Fakaba Diakité</b>	Directeur du CNLCP / <b>Chargé de liaison</b>	<a href="mailto:fakdiakite@yahoo.fr">fakdiakite@yahoo.fr</a> <a href="mailto:ulcp_palucp@orangemali.net">ulcp_palucp@orangemali.net</a>	B.P E/4281 Bamako Mali	+223 2220182 +223 2220193	+223 2220183
04	MAROC	<b>M. Said Ghaout</b>	Directeur du CNLAA / <b>Chargé de liaison</b>	<a href="mailto:cnlaa@menara.ma">cnlaa@menara.ma</a>	B.P 125 Inezgane Agadir, Maroc	+212 28242330	+212 2824 1529
05	MAROC	<b>M. A Bouaichi</b>	Acridologue chercheur	<a href="mailto:bouaichi@nextagadir.com">bouaichi@nextagadir.com</a>	B.P 125 Inezgane Agadir, Maroc	+212 28242330	+212 2824 1529
06	MAROC	<b>M. S Lagnaoui</b>	Responsable coordination	<a href="mailto:saidlagnaoui@yahoo.fr">saidlagnaoui@yahoo.fr</a>	B.P 125 Inezgane Agadir, Maroc	+212 28242330	
07	MAROC	<b>M. A. Mouhim</b>	Chef du service des équipements	<a href="mailto:Mouhimahmed@yahoo.fr">Mouhimahmed@yahoo.fr</a>	B.P 125 Inezgane Agadir, Maroc	+212 28242330	
08	MAROC	<b>M. M. Bagari</b>	Chef de service de recherche	<a href="mailto:bagarimo@yahoo.fr">bagarimo@yahoo.fr</a>	B.P 125 Inezgane Agadir, Maroc	+212 28242330	
09	MAROC	<b>M. M Zouhri</b>	Médecin responsable du service santé	<a href="mailto:Mouhamedzouhri@yahoo.fr">Mouhamedzouhri@yahoo.fr</a>	B.P 125 Inezgane Agadir, Maroc	+212 28242330	
10	MAURITANIE	<b>M. Mohamed Abdallahi Ould Babah</b>	Directeur Général du CNLA / <b>Chargé de liaison</b>	<a href="mailto:maouldbabah@yahoo.fr">maouldbabah@yahoo.fr</a>	B.P 665, Nouakchott	002226764521	+222 5259815
11	MAURITANIE	<b>M. Med El Hacem Jaavar</b>	Directeur Technique du CNLA	<a href="mailto:mjaavar@yahoo.fr">mjaavar@yahoo.fr</a>	B.P 665, Nouakchott	002226764521	+222 5259815
12	NIGER	<b>M. Maazou Ranaou</b>	Coordonnateur National <b>Chargé de liaison</b>	<a href="mailto:Maazou96@yahoo.fr">Maazou96@yahoo.fr</a>	B.P 323 Niamey /Niger	00227-20742556 00227-20741983	+227 20741983
13	NIGER (AELP)	<b>M. Garba Yahaya</b>	Coordonnateur AELP	<a href="mailto:Yehensdine2000@yahoo.fr">Yehensdine2000@yahoo.fr</a>	B.P 2219 Niamey, Niger	00227 20742921	

14	SENEGAL	<b>M. Ousseynou Diop</b>	Chef Division Avertissements Agricoles <b>Chargé de liaison</b>	<a href="mailto:Diopousseynou55@yahoo.fr">Diopousseynou55@yahoo.fr</a>	B.P 20054 Thiaroye Dakar Sénégal	+221 776472733	
15	SENEGAL (AELP)	<b>M. Ibou Sané</b>	Coordonnateur AELP	<a href="mailto:ibousane54@yahoo.fr">ibousane54@yahoo.fr</a> <a href="mailto:aelpseneegal@sentoo.sn">aelpseneegal@sentoo.sn</a>	B.P 20 054 Thiaroye Dakar, Sénégal	+221 776387303 +221 338532252	+221 338532252
16	TCHAD	<b>M. Goipaye Akoul Idriss</b>	Directeur DPVC / <b>Chargé de liaison</b>	<a href="mailto:aelpchad@intnet.td">aelpchad@intnet.td</a>	Ministère agriculture et élevage, B.P 1551	+235 6839515 +235 9991695 +235 6305865	
17	TCHAD (AELP)	<b>M. Brahim Hassene</b>	Coordonnateur AELP	<a href="mailto:aelpchad@intnet.td">aelpchad@intnet.td</a>	B.P 6463 N'Djaména	+235 630 5865 +235 980 2066 +235 252 2287	
18	TUNISIE	<b>M. Abdelaziz Chebil</b>	Directeur défense des cultures / Chargé de liaison	<a href="mailto:chebilabdelaziz@yahoo.fr">chebilabdelaziz@yahoo.fr</a>	M.A.R.H 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis, Tunisie	+216 71840452 Mob. :+21698354117	+216 71784419
19	BANQUE MONDIALE	<b>M. Denis Jordy</b>	Responsable AELP	<a href="mailto:djordy@worldbank.org">djordy@worldbank.org</a>	Washington DC, Etats-Unis	+170 373 41565	
20	FAO	<b>M. Christian Pantenius</b>	EMPRES Officer	<a href="mailto:Christian.pantenius@fao.org">Christian.pantenius@fao.org</a>	FAO / AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00150 Rome	T:+39 065 705 38 36 M:+39 346 245 60 54	
21	FAO	<b>M. James Everts</b>	Technical Officer	<a href="mailto:James.everts@fao.org">James.everts@fao.org</a>	FAO / AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00150 Rome	0022 13408585044	
22	CLCPRO/FAO	<b>M. Thami Ben Halima</b>	Secrétaire Exécutif CLCPRO & Coordonnateur EMPRES- RO	<a href="mailto:Thami.BenHalima@fao.org">Thami.BenHalima@fao.org</a>	30 Rue Asselah Hocine BP 270 RP Alger-Algérie	+213 21733354	+213 21730545
23	CLCPRO/FAO	<b>M. Filippo Fossi</b>	Chargé du Suivi Evaluation	<a href="mailto:Filippo.Fossi@fao.org">Filippo.Fossi@fao.org</a>	30 Rue Asselah Hocine BP 270 RP Alger-Algérie	+213 21733354	+213 21730545
24	CLCPRO/FAO	<b>M. Mohamed Lemine Ould Ahmedou</b>	Assistant Technique	<a href="mailto:Lemine.ouldahmedou@fao.org">Lemine.ouldahmedou@fao.org</a>	30 Rue Asselah Hocine BP 270 RP Alger-Algérie	+213 21733354	+213 21730545

25	CLCPRO/FAO	<b>M. Dominique Menon</b>	Coordonnateur projet FSP	<a href="mailto:dominique.menon@fao.org">dominique.menon@fao.org</a>	30 Rue Asselah Hocine BP 270 RP Alger-Algérie	+213 21733354	+213 21730545
26	CRC/FAO	<b>M. Munir Butrous</b>	Secretary of the CRC	<a href="mailto:Munir.Butrous@fao.org">Munir.Butrous@fao.org</a>	Le Caire, Egypte	00202 33316018 00201 01590590	+202 37616804
27	IAV	<b>M. Brahim Hafidi</b>	Modérateur	<a href="mailto:hafidi@iavcha.ac.ma">hafidi@iavcha.ac.ma</a>	IAV, B.P 18/S, Agadir, Maroc	+212 28 24 20 26	+212 28242243
28		<b>M. Abdellatif Jouibli</b>	Interprète	<a href="mailto:jouibli@yahoo.com">jouibli@yahoo.com</a>	Rue du Beaujolais Casablanca	+212 61388850	